

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

BULLETIJN DER ZITTINGEN

XXI — 1950 — 3



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1950

PRIX : Fr. 250
PRIJS :

Abonnement 1950 } Fr. 600
(4 num.) }

TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

Section des Sciences morales et politiques. Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen.

	Pages. — Bladz.
Séance du 19 juin 1950	554
Zitting van 19 Juni 1950	555
Bienvenue. — Verwelkoming	554, 555
Communication de M. J. Jadot. — Mededeling van de heer J. Jadot : Le théâtre de marionnettes au Congo belge.	554, 555, 559-570
Communication de M. E. Van der Straeten. — Mededeling van de heer E. Van der Straeten : Les origines du Comité Spécial du Katanga	554, 555, 571-620
Communication de M. A. Burssens. — Mededeling van de heer A. Burssens : Notice sur l'emploi des signes typographiques en linguistique congolaise	556, 557, 621-640
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	556, 558
Comité secret	558
Geheim comité	557
Séance du 17 juillet 1950	642
Zitting van 17 Juli 1950	643
Bienvenue. — Verwelkoming	642, 643
Représentation de l'I.R.C.B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga. — Vertegenwoordiging van het K.B.K.I. aan de herdenkingsplechtigheden van het Bijzonder Comité van Katanga	642, 643
Communication de M. F. Dellicour. — Mededeling van de heer F. Dellicour : A propos de la Biographie Coloniale Belge.	642, 643, 651-656
Communication de M. Th. Heyse. — Mededeling van de heer Th. Heyse : Complément bibliographique concernant la docu- mentation générale sur le Congo et le Ruanda-Urundi.	644, 645, 657-673
Communication de M. F. Olbrechts. — Mededeling van de heer F. Olbrechts : Découverte de deux statuettes d'un grand sous-style Baluba	644, 645
Communication de M. A. Rubbens. — Mededeling van de heer A. Rubbens : L'épanouissement des Institutions judiciaires au Congo belge	644, 645, 674-684
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	644-649
Comité secret	650
Geheim comité	645

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

**SECTIE VOOR
MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN**

Séance du 19 juin 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. A. Moeller de Laddersous, président de l'Institut.

Sont en outre présents : M. H. Carton de Tournai, le R.P. P. Charles, MM. F. Dellicour, Th. Heyse, A. Sohier, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. R. de Mûlenaere, J. Devaux, V. Gelders, le R.P. G. Hulstaert, MM. J. Jadot, J. Jentgen, G. Malengreau, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, membres associés; M. A. Rubbens, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général, et M. le D^r L. Mottoulle, membre de la section des Sciences naturelles et médicales.

Absents et excusés : M. A. Burssens, Mgr J. Cuvelier, MM. N. De Cleene, O. Louwers, Fr. Olbrechts, G. Smets, A. Wauters.

Bienvenue.

M. le *Président* souhaite la bienvenue à M. A. Rubbens, membre correspondant, qui assiste pour la première fois à nos travaux.

Le théâtre de marionnettes au Congo belge.

M. J.-M. Jadot donne lecture de sa note intitulée comme ci-dessus. (Voir p. 559.)

MM. A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, le R.P. P. Charles ainsi que M. J. Jadot interviennent dans la discussion qui suit cette communication.

Les origines et le rôle du Comité Spécial du Katanga.

M. E. Van der Straeten résume l'étude qu'il a rédigée à ce sujet. (Voir p. 571.)

M. le *Président*, en remerciant l'auteur, rappelle que le C.S.K. fête aujourd'hui même son cinquantième anniversaire.

Zitting van 19 Juni 1950.

De zitting wordt te 14 u 30, geopend onder voorzitterschap van de heer *A. Moeller de Laddersous*, voorzitter van het Instituut.

Zijn insgelijks aanwezig : de heer *H. Carton de Tournai*, *E.P. P. Charles*, de heren *F. Dellicour*, *Th. Heyse*, *A. Sohier*, *E.P. J. Van Wing*, titelvoerende leden; de heren *R. de Mùelenaere*, *J. Devaux*, *V. Gelders*, *E.P. G. Hulstaert*, de heren *J. Jadot*, *J. Jentgen*, *G. Malengreau*, *F. Van der Linden*, *E. Van der Straeten*, buitengewoon leden; de heer *A. Rubbens*, corresponderend lid, als ook de heer *E.-J. Devroey*, secretaris-generaal, en de heer *D^r L. Mottouille*, lid van de sectie voor natuur- en geneeskundige Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd : de heer *A. Burssens*, *Mgr J. Cuvelier*, de heren *N. De Cleene*, *O. Louwers*, *Fr. Olbrechts*, *G. Smets*, *A. Wauters*.

Verwelkoming.

De heer *Voorzitter* verwelkomt de heer *A. Rubbens*, corresponderend lid, die voor de eerste maal aan onze zittingen deelneemt.

De marionettentheater in Belgisch-Kongo.

De heer *J.-M. Jadot* leest zijn nota, getiteld : « Le théâtre de marionnettes au Congo belge ». (Zie blz. 559.)

De heren *A. Moeller de Laddersous*, *A. Sohier*, *E.P. P. Charles* alsook de heer *J. Jadot* nemen deel aan de discussie door deze mededeling teweeggebracht.

De oorsprong en de rol van het « Comité Spécial du Katanga ».

De heer *E. Van der Straeten* vat de studie samen die hij over bovengenoemd onderwerp opgesteld heeft. (Zie blz. 571.)

Notice sur l'emploi des signes typographiques
en linguistique congolaise.

(Voir *Bulletin des séances* 1949-4, p. 828), p. 621.

Hommage d'ouvrages.

Le *Secrétaire général* dépose
sur le bureau les ouvrages
suivants :

Present-exemplaren.

De *Secretaris-Generaal* legt
op het bureau de volgende
werken neer :

1. *La Revue Coloniale Belge*, n° 111, Bruxelles, 15 mai 1950.
2. *Bulletin Economique et Social du Maroc*, vol. XI, n°s 38 à 44, Société d'Études Économiques, Sociales et Statistiques, Rabat, juillet 1948 à janvier 1950.
3. *Zaire*, vol. IV, n° 5, Revue Congolaise, Bruxelles, mai 1950.
4. *Bulletin d'Informations Economiques et Sociales*, n°s 23 et 24, Afrique Équatoriale Française, Brazzaville, mai et juin 1950.
5. *Éducation Professionnelle*, n°s 11 à 14, Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, 1950.
6. *La Lutte contre le Chômage*, Bureau International du Travail, Études et Documents, nouvelle série, n° 20, Genève, 1950.
7. *Arts et Lettres aux États-Unis*, n° 3, Bibliothèque d'Information des États-Unis, Bruxelles, mai 1950.
8. *Boletim Oficial da Colonia de Angola*, III^e série, n°s 15 à 19, Luanda, 12 avril 1950-10 mai 1950.
9. *Rapport Annuel 1950*, Bureau de Statistiques Universitaires, Bruxelles, 1950.
10. *Comptes rendus mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales*, par M. le Secrétaire perpétuel, tome X, séances des 3, 17 et 31 mars 1950, Paris, 1950.
11. *Bulletin Mensuel d'Informations Générales et Revue des Marchés*, Banque du Congo Belge, Bruxelles, avril 1950.
12. *New Publications in the United Nations*, vol. 1, n° 8, Lake Success, N. Y., avril 1950.
13. *Het Leger, de Natie*, n° 5, Ministerie van Landsverdediging, Brussel, 15 Mei 1950.
14. *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, tome XII, 2, Dakar, avril 1950.
15. TEGNAEUS, H., *Le Héros civilisateur*, Studia Ethnographica Upsaliensia, Stockholm, 1950.
16. *Towards self-government in the British Colonies*, British Information Services, Londres, 1950.
17. *Revue analytique de l'Éducation de base*, vol. II, n° 3, Organisation des Nations-Unies, Paris, mars 1950.
18. *Le Bulletin des Missions*, tome XXIV, 1, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, 1^{er} trimestre 1950.
19. *Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais*, n° 8, Elisabethville, mars-avril 1950.

De heer *Voorzitter* dankt de auteur en herinnert dat het vandaag is dat het « B.C.K. » zijn vijftigjarig bestaan viert.

**Nota over het gebruik der typographische tekens
in de Kongolese linguïstiek.**

(Zie *Bulletijn der zittingen* 1949-4, blz. 829), blz. 621.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, bespreken de candidaturen tot de openstaande plaatsen.

De zitting wordt te 16 u 45 opgeheven.

20. *Revue Juridique du Congo Belge*, n° 8, Elisabethville, avril 1950.
21. *Bulletin Mensuel de Statistiques*, vol. IV, n° 5, Bureau de Statistique des Nations-Unies, New York, mai 1950.
22. *Annuaire Statistique de la Belgique et du Congo Belge*, tomes 69 et 70, Bruxelles, mars 1949-mars 1950.
23. *Rapport du Secrétaire général pour l'année 1949*, Agence interalliée des Réparations, Bruxelles, 1950.
24. TICHELMAN, G., *Batakse Kunst*, Mededeling n° LXXXVI, Afdeling Volkenkunde, n° 33, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Amsterdam, 1949.
25. BOXER, C., *The Mandarin at Chinsura*, Mededeling n° LXXXIV, Afdeling Volkenkunde, n° 32, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Amsterdam, 1949.
26. *Aanwinsten*, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Mededeling n° LXXXVII, Afdeling Volkenkunde, n° 34, Amsterdam, 1949.
27. *Bulletin de Statistique*, nos 1 à 4, Institut National de Statistique, Bruxelles, janvier à avril 1950.
28. *United Nations Documents Index*, vol. 1, n° 4, parties 1 et 2, Lake Success (N.Y.), avril 1950.
29. STROUVENS, L. et PIRON, P., *Répertoire Périodique de la Législation Coloniale Belge*, Codes et Lois du Congo Belge, Léopoldville, 1949.
30. *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques*, tome XXXVI, 2-3, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1950.
31. *Cuadernos de Historia Primitiva*, n° 1, Madrid, 1949.
32. *Noticias Sobre Espana en Elio Aristides de Esmirna*, Notas n° 5, Publicaciones del Seminario de Historia del Hombre, Madrid, 1950.
33. *L'Armée la Nation*, n° 6, Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, juin 1950.
34. *Acta Universitatis Lundensis*, Teologie, Juridik och Humanistika ämnen, série I, tomes XXVI à XLIII, Lund, 1930 à 1947.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs. Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, réunis en comité secret, discutent les candidatures aux places vacantes.

La séance est levée à 16 h 45.

J.-M. Jadot. — Le théâtre de marionnettes au Congo belge.

Je ne considère pas, Messieurs et très honorés confrères, les comédiens de bois comme un sujet futile et indigne de vous. Rien de ce qui touche à l'homme, sous le ciel équatorial, ne vous est étranger et tout ce qui le touche, au temps que nous vivons, s'empreint de gravité. Aussi bien relèvent-ils des lettres, de la peinture et de la statuaire au moins autant que de la mécanique, et notre classe des Sciences morales et politiques a les lettres et les arts dans son champ d'investigations. Ils relèvent d'ailleurs encore, au point où nous en sommes présentement au Congo, de l'instruction de l'enfance noire, de l'éducation des masses indigènes, de l'organisation des loisirs de l'étudiant et de l'ouvrier et du développement des lettres et des arts parmi les mieux doués du cru. Or tout cela mérite notre bonne attention. J'entre dans mon sujet sans plus de précautions.

I.

A l'occasion récente d'une tournée au Congo de comédiens patronnés par les autorités et par l'Union africaine des Arts et des Lettres, l'un de ces comédiens, dont la compagne avait passé ses années de jeunesse à Elisabethville, se sépara de la troupe au moment de sa rentrée au pays et entreprit de consacrer encore quelques mois de séjour au Congo à monter un théâtre de comédiens de bois en même temps qu'il donnait en certaines occasions un spectacle de mime. Marionnettes et mimique obtinrent chez Blancs et Noirs, à la ville et en brousse, un succès sans éclipse, que la presse quotidienne, à Elisabethville comme à Léopoldville, et les revues littéraires célé-

brèrent à l'envi et que vient de consacrer, dans le numéro du 15 mai écoulé de *Congo-Presse*, un excellent article de M. André Scohy.

Dans cet article, M. Scohy rappelle une première expérience des comédiens de bois instituée dans les environs d'Élisabethville et à Élisabethville par l'écrivain colonial Henri Drum (Van Herreweghe), alors administrateur territorial au Katanga. Il signale que M. Henri Drum avait mis dans le théâtre de marionnettes le plus vivace espoir et émet le vœu de voir mettre un jour les « puppi » aux mains des indigènes pour qu'ils puissent, à leur aide, interpréter scéniquement légendes et fables et créer — pourquoi pas ? — quelque type immortel comme ceux de Karagueuz ou de Polichinelle, d'Uylenspiegel ou de Tchatchet.

Je pense qu'ainsi limitée l'histoire du Guignol en terre congolaise n'épuise pas le sujet. Je pense aussi que les fins assignées par M. H. Drum et par M. Scohy aux comédiens de bois n'épuisent aucunement leurs virtualités... C'est à compléter leurs études que vise cette communication.

II.

Je crois bien que c'est aux missionnaires catholiques du vicariat apostolique de Coquilhatville, à qui nous devons la revue *Æquatoria*, de nombreuses initiatives dans le domaine des lettres et des arts et d'excellents confrères, que l'on doit également la première expérience du Guignol au Congo. Ils avaient observé que leurs ouailles mongo ne prisent pas le théâtre européen, trop verbeux à leur gré, trop peu mouvementé. L'un d'entre eux, le R.P. Moeyens, s'avisa de conter à ses jeunes comédiens l'histoire de Blanche Neige, plus en actes qu'en paroles, et de la leur laisser mettre eux-mêmes à la scène. Ce qu'ils produisirent tenait davantage de la pantomime ou du

mimodrame que de tout autre genre. Leur directeur européen en déduisit que ses paroliers noirs écriraient beaucoup mieux pour comédiens de bois que pour comédiens de chair et que la clientèle les goûterait davantage en rivaux de Molière et de Sacha Guitry qu'en émules de Coquelin ou de Mounet-Sully. Profitant d'un congé à passer en Belgique, le R.P. Moeyens s'instruisit de la technique moderne des marionnettes (bois en croix munis d'une dizaine de fils). Rentré à Coquilhatville en 1935, il fit construire et équiper un castelet avec l'aide de sculpteurs indigènes du milieu (Bamanya), et son effort obtint un rapide succès. Mais, voulant davantage, il renonça bientôt à son rôle premier de donneur de sujets d'esprit européen, pour inviter ses gens à tirer ce qu'il appelle modestement des *sketches* de leurs immémoriaux : légendes et yshops tribaux. Ils en tirèrent des pièces suffisamment intéressantes pour retenir l'attention des Européens, qui les invitèrent à jouer pour leurs œuvres. Les belles poupées, artistiquement habillées par des Européennes, firent place à des personnages de couleur ou à des animaux relevant de la faune subéquatoriale, les uns et les autres parfaitement articulés, et l'on put mettre en scène une danse macabre d'un réalisme rarement atteint ailleurs, des fables en action, des épisodes choisis de la légende mongo : *Nsong'a Lianja*, si heureusement transcrite, traduite et publiée, il y a quelques mois, par notre excellent confrère le R.P. Boelaert. Le théâtre fut alors agrandi, muni d'une rampe permettant tous les jeux de la lumière et de l'ombre. Encouragé par de telles réussites, le R.P. Moeyens songea même à mettre son Guignol modernisé au service de l'enseignement scolaire du rudiment. Il avait déjà découpé dans le bois de petits personnages représentant les lettres de l'alphabet, quand une mutation de poste, une maladie et la guerre mirent malheureusement fin à ses activités. Sans impresario, les

Noirs qu'il avait initiés délaissèrent peu à peu leur travail créateur d'œuvres et de personnages et, suivis de leur public, demandèrent au film, dès qu'il leur fut offert, de charmer leurs loisirs de charmes standardisés.

III.

Peu après le R.P. Moeyens, en 1936 exactement, c'est le Révérend Frère Phocas, directeur de l'école normale attachée à la Mission catholique de Lemfu (vicariat apostolique de Kisantu), qui amenait d'Europe un matériel complet pour jeu de marionnettes. Un castelet fut construit dans un coin du réfectoire de l'école, auquel furent adaptés machinerie et rideaux et où allaient jouer les trente puppazzi, quelques-uns à peau blanche, récemment importés. Le castelet était disposé de telle façon que de nombreux spectateurs pouvaient suivre de la cour tout ce qui s'y passait, quand les places disponibles dans le réfectoire même étaient toutes occupées. Les séances se donnaient le dimanche matin et après la grand'messe. Tout Lemfu s'y retrouvait.

Les mécaniciens porte-parole des petits comédiens de bois avaient été choisis parmi les mieux doués des élèves de l'école.

Quant aux thèmes développés, ils étaient généralement empruntés au riche folklore des Kongo. C'est ainsi que Moni Mambu, frère kongo de Thyl Uilenspiegel, eut les honneurs de la scène de Lemfu durant de nombreux mois, sans que décrût la faveur dont il était l'objet. Il arriva d'ailleurs que les jeunes paroliers, singulièrement doués dans ce nouveau domaine, composassent eux-mêmes drames et comédies où ils pussent flageller, avec grand à-propos, les travers de leurs frères.

Notre éminent confrère le R.P. Van Wing m'assure avoir assisté à ces représentations, de 1936 à 1945, avec le plus vif intérêt et leur avoir connu un indéfectible succès.

Ce succès n'avait d'ailleurs pas davantage échappé, avant la dernière guerre, aux Amis des Arts et Métiers indigènes de la Province de Léopoldville, et, dès le début de 1938, leur Président, M. le Gouverneur Marcel Maquet, avait envoyé à Lemfu, pour s'y instruire dans le domaine envisagé, quatorze jeunes comédiens noirs qui, à leur retour, adresseraient à leur protecteur une lettre l'assurant qu'ils avaient bien regardé, fait un premier essai et seraient des plus heureux de faire preuve de zèle autant que de talent quand ils seraient en possession des marionnettes promises, lettre qu'ils signeraient : vos acteurs dévoués ! Les marionnettes promises ont été commandées. J'ignore ce qu'il en est advenu par la suite.

IV.

La troisième expérience du théâtre de fantoches qu'il nous faut étudier nous a été contée, le 30 janvier dernier, à la Maison des Écrivains de la chaussée de Wavre, sous les auspices de la Commission consultative de l'U.A.A.L., par un de ses auteurs, fonctionnaire attaché aux services de l'Information du Gouvernement général à Léopoldville et conteur et romancier colonial bien coté, M. Van Herreweghe, en littérature : Henri Drum. Il n'entre pas dans mes intentions de rapporter ici toutes les thèses soutenues par le conférencier ni d'en examiner le bien-fondé. Remontant extrêmement haut dans l'histoire des cultures humaines, il rattache la création des marionnettes (fantoques, polichinelles, puppi ou puppazzi) au tout premier fétiche sorti d'une main d'homme et l'action scénique des comédiens de bois aux jeux des tout petits qui se sont emparés sans trop de révérence des fétiches paternels, et aux prestidigitations des enchanteurs et des devins imprimant à leurs propres fétiches des mouvements à effet tantôt incantatoire, tantôt divinatoire. Il semble attribuer les mêmes origines aux personnages

masqués des théâtres antiques et à leurs jeux de scène. Un bon philologue de mes amis s'aventurerait moins en rattachant le théâtre des marionnettes liégeoises et des poriginelles tournaisiens au théâtre du moyen âge, lui-même issu des jeux de la liturgie, des chansons de geste et des romans antiques ou bretons d'Alexandre ou d'Arthur. Je saisis en effet assez difficilement par quelle révolution les manigances hermétiques des sorciers et des devins sur leurs poupées d'envoûtement ou de divination seraient passées, tout secret violé, aux tréteaux sans mystère d'un théâtre sans clés et populaire au premier chef. Ce n'est pas des religions à mystère, mais de la religion officielle en ce qu'elle avait de plus accessible au peuple que sortit le théâtre grec et c'est sur les parvis, ouverts à l'univers, des cathédrales médiévales que le théâtre français s'affirma dans ses formes premières et offertes à tous. Aussi bien ne trouve-t-on, dans les collections réunies par les ethnographes, aucun objet témoin du passage du fétiche du réduit du devin à la place publique où se dresse le castelet. Mais ce n'est pas ici le lieu où s'attarder à ces graves problèmes d'histoire littéraire. Dans ce qui nous fut conté, bornons-nous à ce qui intéresse le Congo et l'intéresse actuellement.

En voici l'essentiel :

Le Congo d'aujourd'hui, assure M. Drum, ne possède pas encore de véritable théâtre ambulant de fantoches, avec scènes et décors, sujets et personnages tirés du folklore noir, non plus d'ailleurs que de théâtre vivant authentiquement nègre. Sans doute ignore-t-il Bamanya et Lemfu et trouve-t-il à reprendre à l'essai, cependant « intelligent », de MM. Davister et François dans *Mfidi Mukulu*.

Mais, se reprend M. Drum, « quand j'ai dit qu'il n'existe pas au Congo de théâtre de marionnettes, j'aurais dû dire qu'il n'en existe plus ». Et de nous exposer la captivante

histoire d'un théâtre de marionnettes qui, de 1943 à 1946, dans une localité voisine d'Élisabethville, retint l'attention amusée des Européens, non moins, peut-être, que celle des indigènes. Ce sont deux Italiens internés à Ngule pour la durée de la guerre, mais dont l'internement ne relevait aucunement de l'univers concentrationnaire, qui, pour avoir sculpté, bichonné, costumé les diverses poupées du castello italien traditionnel, virent leur administrateur et geôlier, M. Henri Drum même, s'intéresser à leur aimable distraction, les aider à construire un castelet de « puppi » et leur établir un répertoire dans le style de la comédie italienne d'abord, puis, après un séjour du parolier à Capetown, emprunté à des sources à la fois plus modernes et plus diverses.

Le castelet de Ngule se transporta d'ailleurs à Elisabethville, où il interpréta une adaptation scénique de la *Marche funèbre d'une marionnette* de Ch. Gounod, une autre adaptation, d'une œuvre de Ravel, cette fois, et une *Belle au bois dormant*, utilisant la musique de scène écrite par Edward Grieg pour le *Peer Gynt* d'Ibsen, mais où le prince charmant n'était autre que Lohengrin et la vieille femme méchante, la messagère du Graal, Kundry, dont notre conférencier fait assez hardiment une des Walkyries ⁽¹⁾. Je doute qu'un personnage aussi complexe

(1) A vrai dire, Wagner rapproche-t-il son interprétation de la *Quête du Graal* de son interprétation de l'*Anneau des Niebelungen*, voyant dans la première une idéalisation chrétienne des mythes de la seconde. Et à vrai dire aussi, donne-t-il à sa Kundry un nom ancien de Gundryggia dont le sens conviendrait à une Walkyrie, la fait-il se mouvoir en errante damnée, en chevalière maudite, sur une mule du diable que Brünnhild eût domptée, et l'endort-il parfois d'un sommeil qui ressemble à celui de la fille préférée de Wotan. Mais la mule du diable se retrouve déjà dans le roman roman du bon Chrestien de Troyes et Kundry se rattache incontestablement à la légende allemande de « celle qui fut l'Hérodiade ». Au temps où il mit son *Parsifal* au point, Wagner avait renoncé à écrire *Les Vainqueurs* dont il avait rêvé en 1856 et avait entendu substituer au nirvâna bouddhiste le renoncement chrétien, mais sous une forme

ait pu être compris à la fois et goûté du public de couleur du Guignol d'Élisabethville, et je comprends aisément que, ses initiateurs rentrés en Italie, M. Henri Drum émette le vœu de voir instaurer au Congo un théâtre de marionnettes, évidemment plus facile et moins coûteux à monter et à soutenir qu'un théâtre de comédiens en chair et en os, qui soit la mise à la scène de sujets immémoriaux consignés dans les légendes et fabliaux des clans et des personnages qui y vivent ou y meurent. Après son incursion dans le domaine d'un folklore européen quelque peu surréalisé, M. Drum en revient à la conception des expérimentateurs du Guignol à Bamanya et à Lemfu. Tout de même, quand il déclare dans une conférence faite aux évoluants de Léopoldville, et reproduite dans *Jeune Afrique* (n° 8, pp. 11 et suiv.), que les moyens par lesquels ces évoluants détecteront leur personnalité, la conserveront et la feront s'épanouir, sont leurs langues bantoues si nombreuses et si riches, leurs cercles d'études, leur presse, leur radio, leur cinéma et, avant leur théâtre vivant, le théâtre ambulante et populaire des marionnettes-statuettes articulées, il se rallie entièrement aux conclusions admises à Bamanya et à Lemfu, où les fantoches ont été considérés comme les indispensables précurseurs du théâtre vivant.

moins biblique que dans son *Jésus de Nazareth*, esquissé en 1848. On n'eut sans doute point tort de voir dans sa Kundry l'Eve d'à travers les temps, mais elle nous apparaît en mortelle parente des femmes de l'Évangile : Madeleine et Salomé, bien plus qu'en demi-déesse exilée du Walhall et livrée au mortel qui saura l'éveiller, comme Brünnhild dans la *Walkyrie*. Sa double vie n'est autre que celle que le bon Horace,

Meliora video, deteriora sequor,

et le doux Jean Racine,

Je sens deux hommes en moi,

accusent l'un et l'autre et qui ne déchire pas moins, sans doute, Eve qu'Adam. Sur cette question, cf. MAURICE KUFFERATH, *Parsifal*, 1^{re} édition, Bruxelles, M. Lamertin; Paris, Fischbacher, 1926, pp. 81, 112, 192-202, et HENRI LICHTENBERGER, *Richard Wagner, Poète et Penseur*, Paris, Félix Alcan, 1912, pp. 439 et suiv.

V.

La quatrième expérience dont je dois vous parler est celle qu'instituèrent à Élisabethville, pour la porter ensuite jusqu'au Stanley Pool, M. et M^{me} Marcel Cornélis-Derriks, déjà évoqués au début de cette communication. Leur œuvre a été particulièrement goûtée par les enfants européens et par les enfants noirs des camps de travailleurs de l'Union Minière.

Le castelet de M. et M^{me} Cornélis, « par eux construit de toutes pièces », nous apprend un journal, mesure trois mètres de haut sur trois de large et deux de profondeur. Ses dix-huit personnages, de 45 centimètres de hauteur, relèvent techniquement du guignol à la main, dit aussi lyonnais. Littérairement, ils évoluent autour d'un tandem Biloulou-Professeur Quipart qui rappelle impérieusement le tandem européen bien connu de Tintin et du Professeur Tournesol. Idéologiquement, ils s'inspirent de la vie coloniale, mais non point du folklore bantou. Bilulu (le Tintin congolais s'appelle Bilulu) est l'aîné de dix-huit gosses que guette la misère. Sa mère se désespère à ne jamais sortir de la nécessité : dans la case grouillante de petites vies affamées, les armoires sont vides et le tiroir itou. Et Bilulu de se mettre en quête d'un travail quelque peu nourricier. Personne ne lui en offre et lui aussi, sans doute, s'en va désespérer, quand il fait la rencontre du Professeur Quipart, qui s'apprête tout juste à visiter la Lune. Dans un Bathysboulé aussi étrange que l'étymologie guignolesque de son nom, Bilulu et le Professeur décollent un beau matin et s'élèvent, à travers sphères et stratosphères, vers Séléne la blonde... Et le voyage réussit. Voici nos conquérants au cœur d'un monde étrange et fertile en miracles, mais peuplé de lunaires qui ne tarderont guère à se montrer hostiles à leurs deux visiteurs. Ceux-ci cherchent aussitôt le salut dans la fuite et s'en viennent atterrir, non sans casser du bois, près de Léopoldville, où,

entre autres exploits, ils rosseront le guet ou, du moins, le Commissaire, conformément aux règles les plus sûres du genre.

Le public puéril des centres congolais, noir aussi bien que blanc, a fait à Bilulu le plus chaleureux accueil. Ainsi a-t-il touché 4.860 petits Européens en 23 représentations, 26 représentations ayant été réservées aux enfants indigènes. Je ne crois cependant pas que cette expérience aille à d'autres conclusions que celles des expériences déjà faites avant elle. Si elle a touché 4.622 adultes en région minière, elle n'a pas affronté le public indigène non détribalisé. Je suis bien assuré que si elle l'abordait, il lui faudrait recourir à la matière bantoue, à peine de devoir, avant de la tenter, y préparer le public ou alourdir le jeu d'un constant commentaire. Mais sans doute, les parents de Bilulu renoncent-ils à lui faire affronter la savane ou la grande forêt. Ils ont quitté l'Afrique pour Paris, Londres, New-York, où M. Cornélis compterait se produire dans l'art qu'ont illustré Sophron de Syracuse et l'illustre Héronidas, non sans avoir vendu castelet et poupées à l'Athénée de Léopoldville, ce qui semble nous promettre de nouvelles expériences.

VI.

On peut déjà tirer certaines conclusions du si récent passé de Guignol au Congo.

1. Il peut constituer, à quelque matière que se rattache son répertoire, un fort divertissant exercice scolaire, quelle que soit la couleur de peau des écoliers.

2. Il peut, à condition de recourir d'abord à la matière bantoue, constituer un mode excellent d'instruction et d'éducation des masses encore tribales, dispensées, pour le comprendre, de l'initiation préalable que nécessite notamment le cinéma.

3. Il peut, surtout si l'on recourt d'abord à la matière bantoue, constituer une merveilleuse école de littérature dramatique et d'art scénique pour les jeunes élèves de nos écoles pour Noirs en voie d'évolution et gens de lettres ou comédiens de demain.

4. Il peut même, moyennant certaines adaptations originales, servir de méthode d'enseignement intuitif de diverses matières du programme d'enseignement courant.

5. Il peut combler heureusement les loisirs ouvriers, On aurait tort de ne pas utiliser, dans ces divers domaines, les virtualités des comédiens de bois.

Encore un mot. Je ne songe aucunement, en prônant comme je le fais un recours préférentiel au sujet soudanais ou bantou, à confiner nos frères soudanais ou bantous dans une négritude, une africanité impliquant stagnation, ségrégation raciale ou ghetto politique, mais je suis convaincu qu'on ne trouvera rien dans les immémoriaux soudanais ou bantous qui les fige tellement qu'ils ne se puissent accorder aux nôtres plus éclairés par la double sagesse hellénique et chrétienne et plus favorisés à travers notre histoire, d'expériences bien menées et de réussites techniques, au terme d'une tutelle aussi sagement enracinée dans le passé du pupille que généreusement orientée vers un avenir équivalent à celui du tuteur en richesses intellectuelles, morales, sociales, politiques et économiques. Je crois aussi que rien ne justifierait l'abandon, sous notre administration, des diverses valeurs philosophiques, esthétiques, affectives ou autres que nous apprécions un peu mieux chaque jour dans ces immémoriaux des peuplades africaines dont leur évolution se nourrit sans nausée et se colore heureusement.

19 juin 1950.

SOURCES.

- H. FRENAY-CID, *Nouveau Folklore*, Bruxelles, Office de Publicité, 1949, pp. 23 et 24.
- *Arts et Métiers indigènes dans la Province de Léopoldville*, fasc. VIII, juin-juillet 1938, p. 3.
- Lettre du R.P. Moeyens répondant à une demande de « souvenirs » de l'auteur, le 2 avril 1950 (inéдите).
- Lettre du R.P. Van Wing, S.J., en réponse à une demande de « souvenirs » de l'auteur, le 16 mars 1950 (inéдите).
- H. DRUM, *Les Marionnettes au Congo*, conférence faite à la Maison des Ecrivains belges, sous les auspices de l'U.A.A.L. le 30 janvier 1950 (inéдите).
- *Essai sur la Pensée et la Littérature bantoues*, causerie faite à une réunion d'évolués de Léopoldville (*Jeune Afrique*, cahier de l'U.A.A.L., n° 8, décembre 1949, pp. 11 et suiv.).
- Bulletins de l'Agence « Belga » : *Nouvelles d'Afrique*, n°s 102 et 103 du 29 avril 1950.
- A. B., *Quelques instants avec Marcel Cornélis (Avenir Colonial belge*, 26 avril 1950).
- RENÉ LEQUARRÉ, *A bâtons rompus avec Marcel Cornélis (Courrier d'Afrique*, 26 avril 1950).
- *Marcel Cornélis va présenter sa première soirée de mime à Léopoldville (Ibid.*, avril 1950).
- A. B., *Guignol parmi nous (Avenir Colonial belge*, avril 1950).
- Cf. aussi : J.-M. JADOT, *Les arts populaires au Congo belge, au Ruanda et dans l'Urundi (Zaire*, vol. IV, 2, février 1950, pp. 181 et suiv.). Des marionnettes furent montrées à Lusambo durant la guerre 1914-1918, mais en spectacle confidentiel réservé aux Européens de la ville.

E. Van der Straeten. — Les origines du Comité Spécial
du Katanga.

AVANT-PROPOS.

Dans l'introduction du traité qu'il a écrit en 1932, pour *Les Nouvelles*, sur le Comité Spécial du Katanga, M. Joseph Olyff s'exprime comme suit :

« Le Comité Spécial du Katanga occupe dans les institutions du Congo belge une place singulière. Il n'est pas, comme on serait tenté de le croire au premier abord, un organisme purement artificiel. Il est la solution logique de difficultés nées de la création de la Compagnie du Katanga et de la politique économique qu'embrassa l'État Indépendant du Congo peu après la constitution de la Compagnie.

» Celle-ci, imaginée dans un moment extrêmement critique de l'histoire de l'État Indépendant du Congo, devait réunir les capitaux nécessaires pour assurer en toute rapidité l'occupation du Katanga et répondre, par le fait, aux tentatives venant des colonies voisines pour étendre l'influence étrangère jusque dans le territoire de l'État Indépendant ».

Il importe donc, pour bien comprendre la position du Comité Spécial, de remonter aux origines de la Compagnie du Katanga et de rappeler les circonstances qui ont provoqué sa constitution, les résultats atteints par ses expéditions ainsi que les difficultés engendrées par certaines dispositions des conventions intervenues entre elle et l'État Indépendant.

Le rappel de ces événements historiques fera apparaître dans toute sa logique la solution que la création du Comité Spécial du Katanga a apportée à une situation complexe.

LE KATANGA AVANT L'OCCUPATION BELGE.

LE ROYAUME DE M'SIRI.

La région connue actuellement sous le nom de Katanga et située au Sud-Est du territoire du Congo, où elle forme comme une avancée dans les possessions britanniques du Sud de l'Afrique, fut désignée par les premiers explorateurs anglais et portugais sous le nom de Garenganze. L'appellation de Katanga qui y fut substituée était le nom d'un chef indigène établi dans la partie méridionale de cette région.

A l'époque de la création de l'État Indépendant, le Haut-Katanga, c'est-à-dire la région comprise entre la Luvua au Nord, le lac Moero et le Luapala à l'Est, les crêtes qui partagent le bassin du Congo et celui du Zambèze au Sud et le Lualaba à l'Ouest, était dominé par un chef indigène connu habituellement sous le nom de M'Siri, appelé aussi parfois Msidi, ou Mushidi, ou Mchiré. Tous ceux qui l'ont approché, sauf le missionnaire anglais Arnot, ont dépeint M'Siri comme un potentat cruel et tyrannique, avare et cupide.

M'Siri était le fils de Kalassa, chef d'une tribu de chasseurs Nyangwesi originaires du territoire du Tanganika. Kalassa ayant appris par plusieurs de ses sujets qui s'étaient aventurés vers le Sud, que les indigènes de ces régions se livraient au commerce du cuivre, décida de se rendre lui-même en caravane chez le chef Katanga. Il noua des liens d'amitié avec ce dernier ainsi qu'avec Panda, chef des Basanga, et Sampwa, dont l'autorité s'étendait dans la région des monts Mitumba. Des relations commerciales s'établirent entre eux. A son retour au Tanganika, Kalassa décida d'envoyer dans la région des mines un membre de sa tribu qui faciliterait le développement des relations commerciales. Son choix se porta sur son fils M'Siri, qui, après avoir résidé pendant quel-

ques années auprès du chef Katanga, en épousa la fille. M'Siri était alors un guerrier courageux qui avait rendu de grands services aux amis de son père. A la mort de Katanga, M'Siri lui succéda, mais, accusé d'avoir tué son beau-père, il s'enfuit chez Panda, qui en fit son successeur. A la mort de Panda, M'Siri refusa de payer tribut à son puissant voisin, le chef Kazembe, et envahit son territoire.

Bunkeia, la capitale de M'Siri, située à quelque soixante kilomètres au Nord de l'endroit où devait être construite plus tard Jadotville, était un important centre de la traite. De nombreuses caravanes de trafiquants arabes et étrangers y passaient. C'était aussi un centre de négoce important où se vendaient notamment l'ivoire, le sel, le fer et le cuivre, que M'Siri avait fait exploiter après avoir expulsé les Swahili qui habitaient la région.

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS.

Dans la seconde partie du XIX^e siècle, des voyageurs célèbres : les Anglais Burton et Speke (1857-1858), Livingstone (1866-1873), le lieutenant Cameron (1873-1875), Stanley (1875), Thomson (1878), les Allemands Pogge, von Wissmann, Böhm et Reichard (1883-1884), les Portugais Capello et Ivens (1884-1885), partis presque tous de Bagamoyo, explorèrent tour à tour certaines parties des régions Est et Sud-Est du Congo.

Burton et Speke étaient parvenus au lac Tanganika, dont ils avaient effectué la reconnaissance. Ils remontèrent ensuite vers le Nord-Est.

Livingstone, le prodigieux missionnaire explorateur de l'Afrique centrale, découvrit les lacs Moero et Bangwelo, puis atteignit le lac Tanganika. En 1871, il gagna la rive gauche du Lualaba, à Nyangwe. Recherchant les sources du Nil, il se proposait de commencer l'exploration complète du Lualaba et de visiter à cette occasion la région

des mines, dont les indigènes lui avaient parlé au cours de ses voyages antérieurs dans l'Urua et la vallée du Zambèze, mais il mourut à Tshitambo en 1873, sans avoir pu réaliser son projet.

Le lieutenant Cameron, de la marine britannique, avait été chargé en 1873, par la Société de Géographie de Londres, de prendre la direction d'une expédition en vue de porter assistance à Livingstone. Ayant quitté Zanzibar le 17 janvier 1873, il apprit peu après la mort du missionnaire. Cameron décida néanmoins de poursuivre sa route, traversa le Tanganika et atteignit le Lualaba. Il se proposait de descendre le fleuve jusqu'à l'océan, mais, faute de moyens de transport, il ne put dépasser Nyangwe. De là, après avoir franchi le Lomami près de sa source, il passa le Lubilash, puis le Kasai et atteignit Benguela, sur la côte occidentale d'Afrique, en novembre 1875. A son retour en Angleterre, Cameron publia la relation de son voyage dans un ouvrage : *Across Africa*. Il y faisait notamment état des richesses minières du Katanga et mentionnait la présence de cuivre dans ces régions. Il avait acquis la certitude de la présence d'or dans l'Urua, l'Itakua ainsi qu'au Katanga et concluait qu'il y avait « au centre de l'Afrique des richesses incalculables ».

Jusqu'alors, aucune expédition n'avait pénétré au cœur du Katanga. Fin 1883, les Docteurs Reichard et Böhm, membres d'une expédition organisée par la section allemande de l'Association Internationale Africaine, quittèrent la station que le lieutenant belge Storms venait de créer à M'Pala sur la rive occidentale du Tanganika, et se dirigèrent vers Bunkeia. Ils y furent bien accueillis par M'Siri. Après un court séjour, ils partirent en reconnaissance vers le lac Upemba. Bientôt, Böhm mourut, épuisé par la fatigue. Reichard obtint de M'Siri l'autorisation de descendre vers le Sud et visita deux mines de cuivre : celle de Djoba (actuellement Luishia) et de Kamare (actuellement Kamwali). Il se proposait de remonter

ensuite la Lufira jusqu'à sa source, mais en fut empêché par les hommes de M'Siri. Après avoir rejoint Bunkeia, où il trouva une situation tendue provoquée par l'hostilité du chef, il parvint à regagner M'Pala, non sans avoir dû combattre à diverses reprises les guerriers de M'Siri qui voulaient s'emparer de ses marchandises et munitions.

En avril 1884, Capello et Ivens, deux officiers de marine portugais, partirent de Mossamedès dans le but de relier les provinces de l'Angola et du Mozambique, d'explorer à cette occasion la région qui sépare le bassin du Zaïre de celui du Zambèze et d'appuyer ainsi par leur présence les droits que le Portugal invoquait sur cette partie de l'Afrique centrale. Ils passèrent le Lualaba près de sa source et arrivèrent à Tenke, où des émissaires de M'Siri les invitèrent à se rendre à Bunkeia. Ils visitèrent un gisement de cuivre dans la Haute-Lufira, puis Ivens partit seul vers Bunkeia. M'Siri s'étant opposé à leur projet de gagner le Luapala et les stations belges du lac Tanganika, Ivens rejoignit Capello et reprit avec lui la direction du Zambèze. Dans leurs notes de voyage, ils signalaient que « toute la région qui s'allonge entre le 25° et le 31° degré constitue un des pays les plus riches de l'Afrique, tant au point de vue minéral qu'au point de vue agricole ». Ils n'avaient pas vu d'or, mais se disaient « presque convaincus que la grande zone aurifère est plus au Sud ».

Vers la même époque, un jeune clergyman écossais, Francis Stanley Arnot, avait formé le projet d'évangéliser les habitants de l'Afrique centrale et plus particulièrement de pénétrer dans ce Katanga que Livingstone n'avait pu visiter. Il gagna en 1881 le Natal et le Transvaal via Le Cap et atteignit ensuite les rives du Zambèze. Sur sa route, il avait rencontré un émissaire de M'Siri porteur d'un message rédigé en langue portugaise, dans lequel le chef indigène demandait à un de ses parents résidant sur la côte de l'Atlantique, d'envoyer des Blancs à Bunkeia. Arnot considéra cette rencontre comme une indi-

cation du ciel et décida de fonder une mission à Bunkeia. Il y parvint au début de 1886. Bien accueilli par M'Siri, il reçut l'autorisation d'installer une mission près de la capitale.

Pendant deux ans, Arnot fut le seul Blanc résidant à Bunkeia. L'arrivée, fin 1887, des missionnaires Swan et Faulknor lui permit de rentrer en Europe. Invité par la Société de Géographie de Londres, il y donna une conférence devant un public enthousiaste. En 1889, Arnot publia ses impressions de voyage. Il y présentait le Katanga sous un jour des plus favorable et insistait sur l'importance des richesses minérales de la région. Arnot repartit pour Bunkeia en mars 1889.

Dans l'entre-temps, trois autres missionnaires : Thomson, Lane et Crawford, avaient rejoint la mission anglaise où était arrivé également Sharpe, un envoyé de Cecil Rhodes.

LES TENTATIVES D'EXPANSION DE LA BRITISH SOUTH AFRICA CY.

Les multiples tâches auxquelles l'État Indépendant du Congo avait eu à faire face au cours des premières années de son existence l'avaient empêché d'occuper les régions du Sud-Est de son territoire et même de les explorer.

Cependant à l'étranger, en Angleterre surtout, les écrits de Livingstone et de Cameron, ceux de Reichard, de Capello et d'Ivens, l'ouvrage d'Arnot, qui tous avaient fait allusion aux richesses minérales du Katanga, n'avaient pas manqué d'attirer l'attention. Cecil Rhodes, premier ministre de la Colonie du Cap, dont l'influence s'affermisssait au sein de l'Empire britannique, poursuivait son rêve audacieux de relier Le Cap au Caire par un chemin de fer construit entièrement en territoire britannique. Poussant vers le Nord, ses collaborateurs achevaient la prise de possession du bassin du Zambèze. Des géologues attachés aux expéditions prétendaient que le Katanga

devait recéler des gisements aurifères aussi riches que ceux de l'Afrique du Sud.

A cette époque, la Grande-Bretagne, pour développer son domaine colonial, avait remis en honneur les compagnies à charte qui jadis avaient été en plusieurs circonstances un des instruments de sa puissance. C'étaient des sociétés créées par des particuliers et jouissant de la personnalité juridique, auxquelles l'État déléguait dans un territoire déterminé des pouvoirs et des privilèges importants dont certains même relevaient de la souveraineté. En contrepartie, la Compagnie assumait des obligations d'ordre politique. Ces droits et obligations étaient consignés dans une charte octroyée par le souverain et qui consacrait la création de la Compagnie.

Après la *British North Borneo Cy*, la *Royal Niger Cy* et la *British East Africa Cy*, une charte, signée par la Reine Victoria le 29 octobre 1889, fonda la *British South Africa Cy*, l'instrument qui devait permettre à Cecil Rhodes de poursuivre ses projets. La Compagnie fut chargée d'occuper et d'organiser d'immenses territoires dans le Sud de l'Afrique et se vit conférer les pouvoirs nécessaires pour les gouverner au nom de la Grande-Bretagne et y maintenir l'ordre. Elle était autorisée à étendre ses possessions par tous les moyens légitimes à l'Est, à l'Ouest et au Nord.

Simultanément, certains organes de la presse britannique s'étaient faits les défenseurs d'une thèse qui devait donner à Cecil Rhodes la base juridique de son action et qui peut se résumer comme suit : en vertu d'accords intervenus entre elles, les Puissances ayant des intérêts en Afrique centrale — l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, le Portugal — s'étaient réservé des zones d'influence dans cette partie du continent africain. Aux dires de la presse britannique, l'État Indépendant s'était vu lui aussi concéder pareille zone dans le bassin conventionnel du Congo. Aussi longtemps que les Puissances

intéressées n'avaient pas assuré l'occupation effective des régions comprises dans leur zone d'influence, elles ne pouvaient y exercer que des droits purement nominaux, à l'exclusion de droits politiques. Les chefs indigènes étaient fondés à revendiquer dès lors l'exercice de leurs droits souverains et à en disposer comme ils l'entendaient, par exemple en faveur d'un premier occupant.

Il convient de rappeler que lorsque fut proclamée, le 1^{er} juillet 1885, la constitution de l'État Indépendant du Congo, les limites de ses frontières n'avaient fait l'objet d'aucune convention internationale générale. Sans doute des cartes avaient-elles été annexées aux traités conclus avec l'Allemagne, la France et le Portugal, mais ces cartes différaient l'une de l'autre. Ainsi la carte jointe à la convention conclue avec l'Allemagne le 8 novembre 1884 ne comprenait ni le Katanga ni le Kasai, l'Allemagne ayant prétendu que les explorations effectuées par ses nationaux dans ces régions lui permettaient de faire valoir certains droits. Par contre, le Kasai et le Katanga figuraient dans les documents annexés aux conventions signées les 5 et 14 février 1885 respectivement avec la France et le Portugal.

Le 1^{er} août 1885, le jour où Léopold II signifiait aux Puissances son avènement en qualité de Souverain de l'État Indépendant du Congo, le nouvel État, agissant par application de l'article 3 de l'acte général de la Conférence de Berlin, adressa aux États ayant participé à cette Conférence une déclaration par laquelle il se proclamait perpétuellement neutre. A cette déclaration, le Souverain avait fait joindre une carte dont le projet avait reçu l'agrément préalable du Prince de Bismarck et qui fixait au territoire de l'État Indépendant les limites les plus étendues que lui attribuaient les cartes précédentes. Le Katanga et le Kasai y étaient compris et les Puissances qui reçurent ce document n'émirent à son sujet aucune objection.

En réalité, la thèse défendue par la presse britannique n'était pas fondée; l'État Indépendant avait bien été « constitué territorialement dans des limites précises »; la carte jointe à la déclaration de neutralité n'avait pas soulevé d'objection. On voit néanmoins tout le parti qu'on pouvait tirer de son argumentation. Aussi les dirigeants de la Chartered n'hésitèrent-ils pas à aller de l'avant.

Le géologue Thompson se rendit au Katanga en compagnie de deux de ses compatriotes : Wilson et Grant. Sur tout le parcours qui l'avait amené de Quilimane au Katanga, Thompson, conformément « aux instructions de Cecil Rhodes », avait conclu avec les chefs indigènes des traités d'amitié accordant à la British South Africa Cy des pouvoirs politiques, des avantages commerciaux, des droits sur les mines. Il atteignit le royaume de M'Siri en novembre 1890, au moment où une terrible épidémie de variole ravageait le pays. Les vivres étaient introuvables; le découragement et la maladie avaient gagné les membres de l'expédition, qui fut obligée de rebrousser chemin sans même être parvenue aux gisements de cuivre que Thompson avait pour mission de reconnaître.

Cependant, Cecil Rhodes avait chargé un second émissaire, Sharpe, d'obtenir de M'Siri la signature d'un traité d'amitié avec la Chartered. Parti d'Abercorn, Sharpe arriva à Bunkeia le 8 novembre 1890. Il y fut mal reçu par le chef indigène, qui, malgré l'intervention des missionnaires anglais, rejeta avec violence sa proposition, ne voulant à aucun prix signer un traité d'amitié quelconque avec un Blanc venant de l'Est, car, selon une prédiction qui lui avait été faite dans sa jeunesse, c'était de l'Est que viendrait l'homme blanc qui lui apporterait le malheur « et viendrait manger son or ». Sharpe avait donc échoué lui aussi. Il repartit vers le Sud non sans avoir laissé aux missionnaires un projet de traité à faire signer par M'Siri dès qu'une occasion favorable se présenterait.

LES EXPÉDITIONS DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO ET DE LA COMPAGNIE DU KATANGA.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'ÉTAT INDÉPENDANT.

A Bruxelles, la campagne de presse britannique et la menace que l'activité de la British South Africa Cy faisait peser sur le Katanga ne manquèrent pas d'émouvoir le Roi Léopold II.

A ce moment, le poste le plus avancé de l'État était celui de Lusambo, sur le Sankuru, situé à plus de 1.000 km des régions minières. Il y avait urgence à poursuivre vers le Sud l'occupation du territoire, mais le désir du Roi d'agir vite et efficacement se heurtait à de graves difficultés. L'État avait à faire face à de nombreuses et très lourdes tâches : pacifier et occuper le pays, l'organiser politiquement et administrativement, abattre la puissance arabe, faire pénétrer la civilisation, créer le chemin de fer du Congo, voie de pénétration sans laquelle le Congo ne valait rien, aux dires de Stanley. Au moment où le Roi décida d'étendre l'occupation du territoire jusqu'aux confins des frontières, les caisses de l'État étaient vides.

INTERVENTION DE LA COMPAGNIE DU CONGO POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (C.C.C.I.) ET ORGANISATION DES PREMIÈRES EXPÉDITIONS.

Devant la gravité de la situation, Léopold II s'adressa de nouveau à Albert Thys, qui, dès les débuts, lui avait apporté son concours le plus absolu pour la réussite de l'œuvre coloniale et avait notamment fondé en 1887 la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, en abrégé C.C.C.I., première société coloniale belge. Le Roi demanda à Thys de charger la C.C.C.I. d'organiser au plus tôt une expédition ayant pour mission d'explorer

et d'étudier le Katanga et de jeter les bases de l'exploitation commerciale de cette région. La C.C.C.I. accepta cette tâche et confia la direction de l'expédition à Alexandre Delcommune, le plus ancien des coloniaux belges de cette époque, qui avait déjà accompli avec succès, quelques années auparavant, l'exploration commerciale du bassin du Congo.

Delcommune et ses adjoints : le capitaine suédois Hakanson, l'ingénieur Didderrich, le docteur Briart, de Roest d'Alkemade et un Français, Protch, quittèrent Matadi le 5 septembre 1890 à destination du Katanga, par la voie du Lomami.

En même temps, le Roi enjoignit au lieutenant Paul Le Marinel, commandant du district du Lualaba, à ce moment en congé en Europe, de rejoindre l'Afrique et lui confia deux importantes missions : la création d'un camp retranché sur le Sankuru, afin d'assurer la tranquillité de cette région, menacée par les incursions des Arabes, puis l'organisation et la direction d'une expédition de reconnaissance et d'occupation du Katanga, qui pousserait jusqu'au lac Nyassa, de manière à assurer, si possible, un débouché vers l'océan Indien.

Mais ces premières mesures ne pouvaient suffire. Une action de plus grande envergure s'imposait pour occuper sans délai la totalité du territoire. Il importait d'organiser d'autres expéditions et de trouver à cette fin les moyens financiers nécessaires. L'État étant à bout de ressources, il apparut bientôt que le meilleur moyen d'intéresser les capitaux à une telle entreprise consistait à créer une sorte de compagnie à charte qui, animée par des hommes d'affaires décidés et jouissant de droits et de pouvoirs exceptionnels, assurerait l'occupation effective et l'exploration scientifique de la région minière et sauvegarderait ainsi les intérêts de l'État.

CRÉATION DE LA COMPAGNIE DU KATANGA.

C'est dans ce but que fut constituée par la C.C.C.I., le 15 avril 1891, la Compagnie du Katanga. Avec beaucoup de clairvoyance, les fondateurs s'étaient assuré le concours d'un groupe anglais. Cameron figurait parmi les administrateurs de la nouvelle Société. Une convention intervenue quelques jours auparavant, le 12 mars 1891, entre l'État et les promoteurs de la Compagnie du Katanga, fixait comme suit l'objet de cette dernière :

1° L'exploration de la partie de l'État Indépendant du Congo située en amont de Riba-Riba, aux points de vue de la colonisation, de l'agriculture, du commerce et de l'exploitation minière;

2° L'étude générale des voies de communication par terre et par eau à établir dans le dit bassin, afin d'en faciliter le développement économique;

3° La constitution, à l'aide de ses propres ressources ou à l'aide de sociétés spéciales, d'entreprises de colonisation ou d'exploitation du sol et du sous-sol dans la région explorée et la création, l'organisation et l'exploitation de services de transport à établir en vertu de concessions de l'État Indépendant du Congo.

La convention imposait à la Compagnie divers engagements dont certains avaient un caractère politique. Elle devait dans un délai de trois ans :

lancer deux embarcations à vapeur sur les branches supérieures du haut Congo ou sur les lacs limitrophes et fonder au moins trois postes d'occupation dans la région concédée;

prêter son concours le plus actif à toutes les mesures destinées à supprimer la traite, le trafic des spiritueux et celui des armes prohibées;

organiser, pour assurer la sécurité, une force de police suffisante dont les règlements seraient approuvés par le Gouvernement. Ce dernier se réservait la faculté d'incorporer à tout moment la dite force de police à la Force publique.

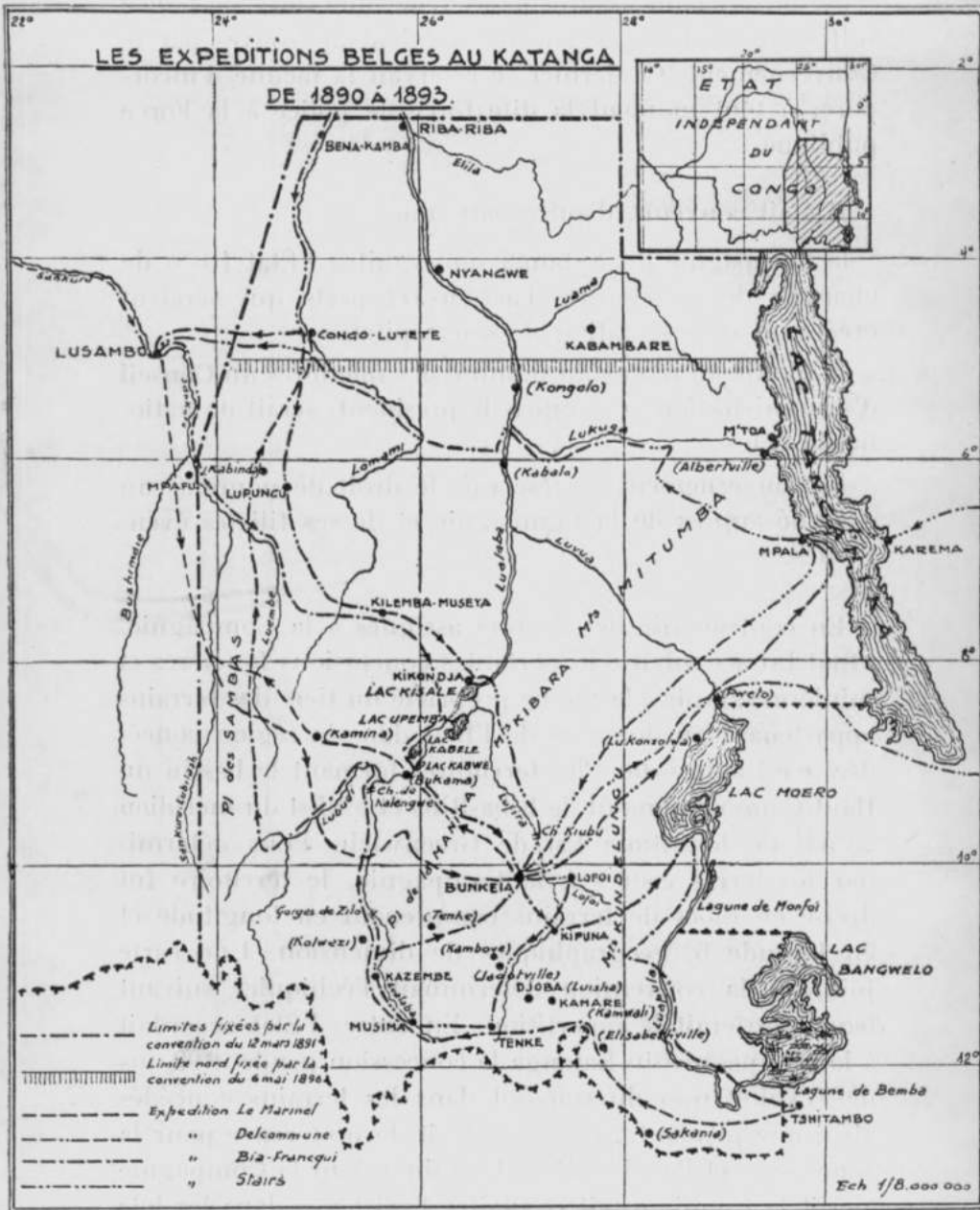
Il était convenu, d'autre part, que :

la Compagnie du Katanga remettrait à l'État 10 % de chacune des catégories d'actions et parts qui seraient créées en représentation de son capital;

la moitié au moins du nombre des membres du Conseil d'Administration, y compris le président, serait de nationalité belge;

le Gouvernement se réservait le droit de nommer un délégué auprès de la Compagnie et de ses filiales éventuelles.

En contrepartie des devoirs assignés à la Compagnie, l'État lui accordait d'importantes concessions foncières et minières, savoir : la pleine propriété du tiers des terrains appartenant au domaine de l'État dans la région concédée, c'est-à-dire dans les territoires formant le bassin du Haut-Congo en amont de Riba-Riba et à l'Est du méridien 23°54' de longitude Est de Greenwich. Pour déterminer les terres cédées à la Compagnie, le territoire fut divisé en blocs de terrains comprenant en longitude et en latitude 6' géographiques de dimension. Une carte jointe à la convention déterminait l'échiquier suivant lequel se ferait la répartition. En outre, l'État accordait à la Compagnie du Katanga la concession pendant 99 ans de l'exploitation du sous-sol dans les terrains concédés ainsi que pendant 20 ans un droit de préférence pour la concession et l'exploitation des mines dont la Compagnie aurait la première fait connaître l'existence dans les lots réservés à l'État.



Carte des expéditions belges au Katanga de 1890 à 1893.

Dès sa création, la Compagnie du Katanga reprit à son compte l'expédition Delcommune et lança deux nouvelles missions d'exploration fortes et bien organisées, dirigées par des hommes de première valeur. L'une de celles-ci, placée sous les ordres d'un officier anglais, le capitaine Stairs, reçut comme instructions de gagner le Katanga par la côte orientale. L'autre, sous la direction du capitaine Bia avec comme second le lieutenant Francqui, devait s'acheminer vers le Katanga par le Sankuru.

L'EXPÉDITION LE MARINEL.

Dans l'entre-temps, le lieutenant Paul Le Marinel était arrivé à Lusambo le 8 mai 1890. Il y organisa un camp retranché, puis, craignant que les Arabes ne profitent de sa prochaine absence pour attaquer, il décida de faire une démonstration de force en direction du Maniema.

De retour à Lusambo, il dut se porter au secours d'un de ses adjoints, Descamps, aux prises avec Gongo Lutete et ses 7.000 guerriers. De nouvelles instructions royales lui parvinrent alors lui enjoignant de se diriger sans plus tarder vers le Katanga, afin d'y devancer les agents de la Chartered, d'installer un poste de l'État à Bunkeia et de faire reconnaître par M'Siri le drapeau de l'État.

Le Marinel quitta Lusambo le 23 décembre 1890 en compagnie des lieutenants Descamps et Legat et du sergent Verdickt, laissant au lieutenant Gillain — le futur chef d'état-major général de l'armée belge en 1914-1918 — le commandement du camp retranché. La caravane comportait 180 soldats et 144 porteurs. Après avoir parcouru 1.300 km et avoir rencontré quelque résistance chez les Balunga, l'expédition arriva à Bunkeia le 18 avril 1891.

M'Siri réserva à Le Marinel un accueil favorable, mais dès que le chef de l'expédition fit allusion à sa mission, M'Siri se fâcha et refusa de faire acte de soumission. Il

consentit cependant à autoriser les représentants de l'État à résider sur son territoire.

Le Marinel avait commencé l'organisation de son camp quand son magasin de munitions sauta. Il ne lui restait plus dès lors qu'à retourner à Lusambo pour y reformer une nouvelle force armée. Avant son départ, il installa sur la Lofoi, à deux jours de marche de Bunkeia, un poste dont il confia la garde à Legat et Verdickt.

L'EXPÉDITION DELCOMMUNE.

Alexandre Delcommune et ses adjoints, accompagnés d'une escorte de 150 soldats, avaient quitté le Stanley-Pool le 17 octobre 1890, à bord de deux steamers appartenant à la Société du Haut-Congo : le *Ville de Bruxelles* et le *Florida*. Ils arrivèrent le 30 novembre à Bena-Kamba, où Delcommune organisa sa caravane. L'expédition se remit en route le 20 janvier, à bord de cinq grands canots indigènes et d'une allège en acier. En franchissant les trois groupes de rapides situés entre Bena-Kamba et Gongo Lutete, l'allège et deux canots furent perdus. Il fallut se résigner à poursuivre la route à pied. Force fut donc à Delcommune, à son arrivée à Gongo Lutete, de compléter le nombre de ses porteurs, ce qu'il put faire sans trop de difficultés, grâce à l'intervention de Rachid, neveu de Tippo-Tip. L'expédition atteignit Lupungu, traversa le Lomami par 7°30'29" de latitude Sud et arriva à Kilemba-Museya le 19 juillet, où le roi Kassongo-Kalambo, grand chef de l'Urua, fit sa soumission à l'État et arbora le pavillon étoilé.

Après être restée un mois sur place pour faire l'étude géographique et géologique de la région, l'expédition reprit sa marche et arriva le 27 août au Lualaba, près du lac Kisale, dont l'existence avait été révélée par Cameron. Ayant contourné le lac, Delcommune remonta le fleuve. Malheureusement, le 30 août, l'arrière-garde, sous

la conduite du lieutenant Hakanson, fut massacrée par les Baluba de Kikondja.

L'expédition atteignit la Lufira le 6 septembre. Elle escalada les hauts-plateaux des monts Kibara, à 1.600 m d'altitude, et y trouva une région déserte. Pressée par la faim, la caravane regagna la Lufira, dont elle suivit le cours jusqu'aux chutes de Kiubo, découvertes quelques années auparavant par l'Allemand Reichard.

Le 6 octobre 1891, après 142 jours de marche depuis Gongo Lutete, Delcommune fit son entrée à Bunkeia, où il trouva Legat, chef du poste créé par Le Marinel.

M'Siri fit à Delcommune une brillante réception. Le chef indigène espérait trouver en lui un appui pour vaincre les tribus révoltées et rétablir son autorité très ébranlée. Delcommune refusa de s'engager dans cette voie, qui eût mis l'expédition dans l'obligation de guerroyer jusqu'aux confins du territoire. Dans son rapport, Delcommune a dépeint comme suit la situation : « M'Siri se trouvait enfermé dans un véritable cycle hostile, depuis le Lualaba jusqu'au Luapula, et les chefs de ces parages ne laissaient passer ni poudre, ni munitions dont M'Siri avait un besoin urgent ».

Après s'être arrêté une trentaine de jours à Bunkeia et au poste de la Lofoi pour étudier la région, Delcommune repartit vers le Sud le 1^{er} novembre 1891. Il arriva à Tenke le 30 du même mois. Depuis le départ de Bunkeia, l'expédition avait eu à souffrir cruellement de la famine, qui s'aggravait au fur et à mesure de la descente vers le Sud. Delcommune décida alors de changer de direction et de partir vers l'Ouest en vue d'atteindre et de descendre le Lualaba, distant d'une centaine de kilomètres. Il fallut sept jours pour couvrir cette distance, à travers une région où sévissait une très grande disette.

Mussima, sur le Lualaba, fut atteint le 20 décembre 1891. L'expédition y resta deux mois environ pour refaire ses forces et construire les bateaux qui devaient

lui permettre de descendre le fleuve. Elle quitta Mussima le 25 février et descendit le Lualaba, coupé de violents rapides, obligeant les membres de la caravane à « tantôt traîner les embarcations sur les rives, les halant de roche en roche, tantôt les confier au cours tourmenté du fleuve ».

Le 11 avril, après avoir dépassé le village de Kazembe, Delcommune se heurta aux rapides de N'Zilo, où sera construit plus tard le barrage qui portera son nom. Le spectacle était grandiose : « une chaîne de monts coupait perpendiculairement le cours du fleuve; celui-ci s'échappait par une entaille de 20 à 30 m de large, accusant, sur un parcours de 76 km, une différence de niveau de 500 m ». Les rapides étaient infranchissables en canot et la caravane, traînant avec elle les embarcations, dut s'efforcer de trouver un chemin vers l'intérieur à travers les montagnes. En un mois, elle n'était parvenue qu'à couvrir une distance de 11 km. Le pays était pauvre et désert. De nouveau la famine se fit sentir. Les porteurs et les soldats Haoussa désertaient, préférant courir le risque d'être pris comme esclaves plutôt que de mourir de faim. L'expédition était en passe d'être anéantie.

Devant cette menace, Delcommune décida de renoncer à la reconnaissance du Lualaba et de rejoindre le Tanganika par Bunkeia, qu'il atteignit le 8 juin. Il y apprit l'arrivée de l'expédition Stairs, les événements tragiques qui suivirent la mort de M'Siri, entraînant celle du capitaine Bodson, puis l'arrivée de l'expédition Bia. Il fallut à l'expédition un mois pour se remettre de ses fatigues et reprendre la route dont les différentes étapes furent : le lac Moero (3 août 1892), le Tanganika (20 août), — où, apprenant du capitaine Joubert la situation critique dans laquelle se trouvait le capitaine Jacques à N'Toa, Delcommune résolut de partir à son secours, — la Lukuga, le Lualaba, le Lomami, Gongo Lutete, où l'expédition arriva le 19 décembre 1892. Après cette pénible et

immense randonnée, Delcommune gagna Lusambo, le 7 janvier 1893, où arrivèrent, trois jours plus tard, Francqui, Cornet et Derscheid, de l'expédition Bia.

L'EXPÉDITION STAIRS.

Chargée par la Compagnie du Katanga d'explorer le Sud-Est du territoire du Congo, en partant de la côte orientale, l'expédition Stairs quitta Zanzibar le 1^{er} juillet 1891. Son chef, le capitaine William Grant Stairs, des Royal Engineers, était d'origine canadienne. Il avait comme adjoints un Belge, le capitaine Bodson, un Français, le marquis de Bonchamps, et deux Anglais : le docteur Moloney et Robinson, serviteur de Stairs.

Stairs avait 28 ans. Au début de sa carrière, il avait été chargé, en qualité d'ingénieur, d'effectuer certains travaux en Nouvelle-Zélande. Puis, de retour en Angleterre, il avait pris du service dans l'armée et avait été l'adjoint de Stanley dans l'expédition chargée de secourir Emin Pacha.

A Zanzibar, Stairs put, avec l'appui des autorités, réunir promptement 336 hommes, porteurs et soldats. Quarante-quatre jours après son départ d'Europe, il était en marche vers le Tanganika. Au début de septembre, l'expédition, qui avait réalisé une moyenne de 8 milles par jour, arriva sans encombre à Tabora. Le 9 octobre, Stairs était à Karema, poste créé par le lieutenant belge Cambier sur le Tanganika. La traversée du lac fut effectuée au moyen de canots empruntés aux missions établies à Karema et à M'Pala.

L'expédition arriva au Lualaba le 12 novembre. Sur son chemin, elle avait rétabli la paix entre deux chefs locaux et obtenu leur soumission. Le 20 novembre, Stairs reprit sa marche vers Bunkeia. Les chefs qu'il rencontra sur son passage ne lui cachèrent pas leur animosité contre M'Siri. En cours de route, Stairs eut l'heureuse fortune

de rencontrer un émissaire de celui-ci, porteur d'une lettre qui était destinée à Sharpe et qu'il intercepta. Dans cette missive, M'Siri demandait à l'envoyé de Cecil Rhodes de venir l'aider à expulser les Belges, avec lesquels il avait des démêlés.

Stairs se hâta vers Bunkeia, où il arriva le 14 décembre 1891. Il y trouva une situation des plus critiques. Depuis plusieurs mois, un état de guerre permanent régnait entre les Wasanga et les hommes de M'Siri. Les exigences de ce dernier et la crainte qu'inspirait sa cruauté avaient amené un grand nombre d'indigènes à désertier les villages. La famine sévissait cruellement. Les relations entre M'Siri et Legat, chef du poste de la Lofoi, s'étaient envenimées. M'Siri persistait à refuser de signer un acte de soumission à l'État et à en arborer le drapeau. Il était devenu hostile aux missionnaires anglais, qu'il considérait comme ses « esclaves blancs ». La vie de ceux-ci était devenue intenable à Bunkeia et ils s'étaient réfugiés au poste de la Lofoi.

Deux jours après son arrivée, le 16 décembre 1891, Stairs fut reçu par M'Siri « avec une grande effusion », mais il ne s'y trompa guère; dès le premier entretien, il reprocha durement à M'Siri sa cruauté. Le 19 décembre, il lui fit une nouvelle visite. Il avait avec lui le drapeau de l'État qu'il voulait persuader M'Siri de reconnaître. Après quatre heures de palabres, M'Siri fit mine d'acquiescer, mais remit la cérémonie au lendemain. Soupçonnant de nouveaux attermoissements, Stairs, aidé de Bonchamps, brusqua les choses et hissa lui-même le drapeau. La nuit, M'Siri, furieux, quitta Bunkeia pour un village voisin, celui de Munuhema, où il ourdit un plan pour faire assassiner les membres de l'expédition.

Le 20 décembre, Stairs ayant rassemblé les siens et s'étant fait rejoindre par Legat et une dizaine de ses soldats, se retrancha au village de Maria Da Fonseca, femme mulâtresse de M'Siri. Après avoir veillé à la sécurité des

missionnaires, il ordonna à Bodson de se rendre avec Bonchamps et 115 hommes au village où s'était enfermé le chef indigène et de le lui ramener. Bodson pénétra avec quelques-uns de ses soldats à l'intérieur du village et se trouva en présence de M'Siri, qui le reçut assis devant son habitation, entouré de quelque 300 hommes armés. A la suite d'une violente altercation, Bodson, menacé par M'Siri, abattit le chef indigène, tandis que lui-même tombait grièvement blessé par un des hommes de M'Siri. Le capitaine Bodson devait mourir quelques heures plus tard, témoignant de sa satisfaction d'avoir « délivré ce beau pays d'Afrique d'un de ses plus détestables tyrans ».

La mort de M'Siri fut accueillie avec soulagement par les populations. Onze des plus importants chefs de la région vinrent faire acte de soumission à l'Etat. Les Wasanga, que M'Siri avait durement traités et qui étaient les vrais possesseurs du pays, redevinrent un peuple libre. Ils se révélèrent par la suite des serviteurs dévoués de l'Etat. Le fils de M'Siri, Mukanda Bantu, fut désigné par Stairs comme chef de Bunkeia, mais son autorité fut limitée.

Un poste fortifié, qui sera appelé plus tard « Fort Bodson », fut érigé à Bunkeia au moyen de matériaux enlevés à la demeure de M'Siri. Stairs se disposa ensuite à continuer ses explorations vers le Sud-Ouest, en vue notamment de prendre possession des mines. Hélas ! la famine qui désolait la région et dont son expédition avait souffert depuis son arrivée au Katanga fit de nouvelles victimes. Stairs lui-même tomba gravement malade au début de janvier 1892, ainsi que le marquis de Bonchamps. Ce fut le docteur Moloney qui se chargea donc d'obtenir la soumission des chefs des régions situées au Sud de Bunkeia.

Le 30 janvier, l'expédition Bia arriva à son tour à Bunkeia. Stairs la mit au courant de la situation pénible dans laquelle il se trouvait. Sans hésiter, Bia décida que

l'expédition dont il avait la charge poursuivrait la mission confiée à Stairs. Ce dernier lui remit le fort qu'il avait construit ainsi qu'une partie de ses marchandises et un de ses bateaux en acier. Il reprit ensuite le chemin du retour vers l'océan Indien avec les hommes qui lui restaient. Arrivé à la côte, Stairs, terrassé par la fièvre, mourut le 8 juin 1892.

L'EXPÉDITION BIA-FRANQUI.

Le capitaine Bia, chef de l'expédition qui était arrivée si opportunément au secours de Stairs, était d'origine liégeoise. Né en 1852, il avait effectué au Congo un premier terme de service de trois ans, durant lequel il avait été adjoint à la brigade topographique du capitaine Jungers dans le Bas-Congo et attaché ensuite au camp retranché de Basoko. Désigné successivement en qualité de commandant de la station d'Upoto, puis de Yaminga, il avait terminé son terme comme résident intérimaire des Stanley-Falls, où il avait été l'intermédiaire entre les autorités de l'État et Hamed Ben Mohamed alias Tippotip, le chef arabe qui venait d'être officiellement désigné par l'État Indépendant comme vali de la région des Stanley-Falls.

Le second de l'expédition était Émile Francqui, lieutenant au 2^e régiment de ligne. Il comptait deux ans de service au Congo, où il avait été adjoint au Service topographique, puis à l'une des missions d'études du chemin de fer. Nommé par après commissaire de district des Cataractes, chargé particulièrement d'assurer et d'organiser le service des transports dans la région de Lukungu, il avait rempli brillamment la tâche qui lui avait été confiée. Peu après son retour en Europe, Francqui avait été chargé d'une mission au Cap et à Zanzibar.

Les autres membres de l'expédition étaient le lieutenant Derscheid, du régiment des Grenadiers, Jules Cornet,

docteur en sciences naturelles, préparateur à l'Université de Gand, spécialement chargé des observations et des collections scientifiques, et le docteur J. Amerlinck, jeune médecin gantois, qui avait déjà auparavant été attaché comme médecin à l'une des brigades d'études du chemin de fer du Congo.

De Matadi, où elle était arrivée le 17 juin 1891, l'expédition Bia avait gagné rapidement le Stanley-Pool, où elle s'était embarquée en contingents séparés à bord des steamers *Henri Read* et *Princesse Clémentine*, qui, par le Kasai et le Sankuru, l'avaient amenée à Lusambo. Les membres de l'expédition y avaient été reçus avec cordialité par le lieutenant Le Marinel, revenu de Bunkeia. De Lusambo, la caravane suivit le Sankuru, dont elle effectua la reconnaissance, puis le Luembe, un affluent du Sankuru, qui coule dans une vallée « large, très étendue et extrêmement productive ». Les villages qu'elle rencontra étaient fortifiés, car les indigènes entendaient résister aux attaques de Gongo Lutete, qui faisait effectuer parfois des razzias dans la région.

L'expédition franchit ensuite la ligne de partage entre le Sankuru et le Lomami en un point situé à 1.235 m d'altitude. De là elle descendit vers le Lomami par la vallée du Luete. Les vivres devinrent rares, la région ayant été ravagée par les guerres et les razzias; le pays était marécageux. L'expédition atteignit le Lomami le 21 décembre. Poursuivant sa route, elle traversa la ligne de partage entre le Lomami et le Lualaba et, le 6 janvier 1892, elle arriva en vue de ce fleuve, après quelques étapes rendues « très dures et fort fatigantes » par suite de pluies torrentielles incessantes qui obligèrent l'expédition à marcher dans l'eau pendant des journées entières.

Poussant vers le Sud-Est, la caravane arriva le 30 janvier à Bunkeia, ayant traversé, au cours de la dernière partie du voyage, un pays désolé, désert et affamé. Francqui raconte en ces termes ses premières impressions

sur Bunkeia : « Bunkeia est construit dans la vallée de la rivière du même nom. Cette vallée est large de 3 à 4 km et dix à douze petits villages y sont établis sur une étendue de plusieurs milles, pour former ainsi la capitale du royaume du Katanga. Ce n'est pas sans un mouvement d'horreur que l'on pénètre dans cet immense cimetière, où l'on voit sur chaque pique, sur chaque arbre, à chaque pas sur le sentier, des crânes qui se chiffrent ainsi à plusieurs milliers dans cette triste vallée ».

A Bunkeia, Bia, voyant la situation tragique de l'expédition Stairs, décimée par la fièvre et par la fatigue, avait promis au capitaine anglais d'accomplir à sa place la mission qu'il aurait dû remplir sur la rive droite du Lualaba. L'expédition Bia resta pendant deux mois à Bunkeia, où, à son tour, elle eut grandement à souffrir de la terrible famine qui régnait dans la région. Vers les premiers jours d'avril, la situation alimentaire s'améliora avec l'arrivée à maturité des premières récoltes de sorgho et de maïs. L'expédition se transporta à Kipuna, petit village situé sur la rive droite de la Lufira. Bia décida d'y laisser, avec une partie de l'expédition, Derscheid et Cornet, leur donnant pour instruction de se porter vers le Sud à la fin de juillet. Le capitaine Bia et le lieutenant Francqui, de leur côté, partirent le 15 avril dans la direction du lac Moero, dont ils atteignirent la rive occidentale vers la fin du même mois, après avoir traversé la chaîne des Kundelungu.

Bia et Francqui effectuèrent la reconnaissance du lac Moero dans sa partie méridionale, remontèrent ensuite le Luapula sur la rive gauche jusqu'à la lagune Monfoi, que Livingstone avait confondue avec le fleuve lui-même. De nombreux marais rendaient la marche particulièrement pénible. Pendant une semaine, les explorateurs furent forcés d'effectuer chaque jour des marches de 6 à 7 heures, ayant parfois de l'eau jusqu'aux épaules. Après avoir reconnu le point extrême de la chaîne des Kunde-

lungu, ils repartirent vers l'Est, puis franchirent le Luapula et pénétrèrent dans le territoire des Bahusi. Kiniama, le chef le plus puissant de la région, leur fit bon accueil et vint faire entre les mains de Bia sa soumission à l'État. Cet acte avait d'autant plus d'importance que les Britanniques revendiquaient le territoire de ce chef. Kiniama confia son neveu à Bia, en lui demandant de le conduire auprès du grand chef blanc. L'expédition effectua la reconnaissance du lac Bangwelo et de la lagune de Bemba et se rendit jusqu'à Tshitambo, l'endroit où mourut Livingstone. Repartant ensuite vers l'Ouest en suivant la ligne de faite Congo-Zambèze, qui déterminera les frontières Sud de l'État, Bia et Francqui atteignirent Tenke le 4 août, où ils retrouvèrent Derscheid et Cornet ainsi que le reste de l'expédition. Celle-ci se fixa temporairement à Tenke, où elle se divisa en plusieurs groupes pour faire des explorations complémentaires dans diverses directions.

Cornet poursuivait inlassablement ses prospections et études qui devaient lui permettre de réunir un ensemble inestimable de données sur la géologie et les ressources minières du Katanga.

Le capitaine Bia était tombé gravement malade quelques jours avant l'arrivée au lac Moero. Le retour de Tshitambo à Tenke avait été particulièrement pénible et sa santé déclinait à vue d'œil. « Cependant, racontera Francqui plus tard, sa bonne humeur bien connue, son enthousiasme entraînant qui aux jours de misère nous avait souvent réconfortés ne l'abandonnaient pas, et si parfois un rapide éclair de mélancolie passait dans son regard, nous avions cependant confiance et nous n'osions croire à l'imminence d'une catastrophe. Soudain, aux derniers jours du mois d'août, survint une violente fièvre suivie bientôt de complications du côté du foie et des reins. C'était fini. Rien ne put enrayer la maladie, et le 30 août, le capitaine Bia expira dans nos bras. Il repose au village

de Tenke. L'emplacement de sa tombe marque pour ainsi dire le point extrême atteint en Afrique par une expédition belge. Si un jour des revendications étrangères se produisaient encore à propos des régions éloignées de l'État du Congo, nous pourrions leur répondre : ce pays est à nous de par le droit du premier occupant; un des nôtres est enterré là ».

A la mort de Bia, le lieutenant Francqui prit le commandement de l'expédition. Une grande partie de sa mission restait encore à remplir. Il s'agissait de gagner la rive gauche du Lualaba et de reconnaître les régions situées entre le fleuve et le 24^e méridien. Après avoir atteint les sources du Lualaba, l'expédition descendit jusqu'au confluent du Lubudi, en reconnaissant les rapides et les chutes qui accidentaient le cours du fleuve jusqu'à proximité du lac Kabele. Elle remonta une grande partie du Lubudi, gagna le haut-plateau des Samba, sur la crête qui sépare le Luembe du Sankuru, et arriva à Mpafu le 17 décembre. Elle comprenait encore en arrivant à cet endroit une centaine d'hommes, au lieu des six cents qu'elle avait amenés dans cette importante agglomération un an auparavant.

A Mpafu, Francqui apprit la nouvelle du soulèvement des Arabes et le massacre de la mission Hodister, envoyée par le Syndicat Commercial du Katanga dans la région des Stanley-Falls. Avançant à grandes journées, il arriva le 10 janvier à Lusambo, où il rencontra l'expédition Delcommune, qui venait d'y arriver. Francqui et ses compagnons avaient parcouru 6.212 km en quatorze mois.

Les survivants des deux expéditions Delcommune et Bia-Francqui rentrèrent ensemble à Bruxelles le 17 avril 1893.

RÉSULTATS DES EXPÉDITIONS
DE LA COMPAGNIE DU KATANGA.

Au retour des expéditions, on put apprécier à sa valeur l'importance de la tâche accomplie.

Les expéditions Stairs et Bia-Francqui avaient rempli avec succès la mission politique confiée par l'État à la Compagnie du Katanga. Les principaux chefs indigènes, délivrés de l'odieuse tutelle de M'Siri, avaient accepté la souveraineté de l'État Indépendant. La paix avait été rétablie et le travail agricole avait pu reprendre, éloignant le spectre de la famine. Il n'allait plus être possible, écrit A.-G. Wauters, dans le *Mouvement géographique*, « de s'appuyer sur les théories de la non-reconnaissance et de la non-occupation des zones d'influence pour essayer de contester les frontières méridionales de l'État fixées par l'acte de neutralité ».

Les expéditions rapportaient, d'autre part, une somme considérable de renseignements géographiques et cartographiques du plus haut intérêt. Elles avaient effectué l'exploration du Katanga jusqu'à sa frontière méridionale, la reconnaissance du Lualaba de sa source jusqu'au lac Kabele et la découverte des chutes de N'Zilo et de Kalengwe. On leur devait la reconnaissance des cours de la Lufira, du Lubudi, de la Lukuga et de la plupart des affluents du Luapula et de la Lufira ainsi que la découverte des sources du Lomami. Les lacs Moero et Bangwelo avaient été reconnus. Les expéditions rapportaient également des précisions concernant les lignes de partage Lualaba-Lufira et Congo-Zambèze et des renseignements concernant le lac Kisale, les monts Bia et Kundelungu, le plateau de la Manika et celui des Samba.

Dans le domaine de la géologie, les travaux scientifiques de Jules Cornet constituaient un apport décisif à l'étude

des richesses minières des régions traversées. Avec une clairvoyance remarquable et une précision surprenante, Cornet avait fixé l'allure générale de la géologie du Katanga, décrit les gisements de fer et de cuivre qu'il avait rencontrés et annoncé les résultats que pourraient donner des recherches plus approfondies. Le jeune géologue avait mené sa mission avec éclat dans une région totalement inconnue et en dépit de difficultés inouïes. Il avait notamment repéré une série d'importants gisements et pouvait affirmer que le Katanga recélait une masse prodigieuse de cuivre, capable de justifier la création d'une industrie pouvant, durant de longues années, travailler à ciel ouvert. Il avait révélé également l'importance des gisements de fer. En ce qui concerne l'or, que le géologue n'avait pu rencontrer, il laissait prévoir cependant la possibilité d'en découvrir en menant des recherches plus poussées, sans croire pour cela à la présence de quantités aussi grandes que celles qui se trouvaient au delà de la ligne de faite Congo-Zambèze.

Les résultats politiques des expéditions du Katanga allaient être consacrés le 12 mai 1894 par le protocole signé entre le Gouvernement britannique et l'État Indépendant du Congo. Ce protocole déclarait :

« La frontière entre l'État Indépendant du Congo et la sphère britannique au Nord du Zambèze suivra une ligne allant directement de l'extrémité du cap Akalunga, sur le lac Tanganika, situé au point le plus septentrional de la baie de Cameron par 8°15' de latitude Sud, à la rive droite de la rivière Luapula, au point où cette rivière sort du lac Moero. La ligne sera ensuite prolongée directement jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le lac; toutefois, vers le Sud du lac elle déviara de façon à laisser l'île de Kilwa à la Grande-Bretagne, puis elle suivra le thalweg du Luapula jusqu'au point où cette rivière sort du lac Bangwelo. Elle suivra ensuite, dans la direction du Sud, le méridien de longitude passant par

ce point, jusqu'à la crête de partage du Congo et du Zambèze, puis cette crête de partage jusqu'à la frontière portugaise ».

Ainsi la question des frontières du Sud de l'État Indépendant du Congo se trouvait définitivement résolue.

PÉRIODE DE TÂTONNEMENTS.

Les résultats géologiques des découvertes des expéditions du Katanga furent accueillis en Belgique sans enthousiasme. Les indications données sur le cuivre et le fer ne firent aucune impression sur l'opinion. Celle-ci avait espéré de l'or, mais les recherches de Cornet n'avaient pas donné sur ce point les résultats escomptés.

La mise en exploitation des richesses minières et la création des voies de communication indispensables impliquaient pour la Compagnie du Katanga la nécessité de trouver de nouveaux capitaux. En effet, le coût des expéditions Delcommune, Stairs et Bia-Francqui, ainsi que le désastre de l'expédition Hodister, organisée par le Syndicat Commercial du Katanga, dans lequel la Compagnie détenait une importante participation, avaient entamé sensiblement ses moyens financiers. Étant donné l'état de l'opinion, le moment n'était pas favorable pour faire appel à de nouveaux capitaux. D'autre part, divers autres facteurs — le décret du 30 octobre 1892, la campagne arabe, comme aussi la division du domaine en blocs conformément à la convention de 1891 — allaient entraver pendant de nombreuses années la mise en valeur du Katanga.

Fin 1892, un conflit éclata entre l'État Indépendant et les représentants des sociétés commerciales établies au Congo, à l'occasion de la promulgation, le 30 octobre, d'un décret organisant la récolte du caoutchouc et des produits du sol dans toute l'étendue du territoire de l'État. En vertu de ce décret, certaines parties du terri-

toire étaient érigées en « domaine privé », dans lequel l'État se réservait d'effectuer les récoltes soit directement, soit indirectement; dans d'autres, la récolte de caoutchouc devait être réglementée ultérieurement. En pratique, ce décret empêchait la Compagnie du Katanga d'acheter les produits du sol dans la région qui lui avait été concédée.

La politique qu'il inaugurerait était due à la nécessité où l'État se trouvait de trouver par tous les moyens les ressources dont il avait un besoin urgent. Elle n'en était pas moins contraire à l'esprit dans lequel le principe de la liberté commerciale avait été proclamé pour tout le bassin conventionnel et devait constituer une entrave à la mise en valeur du territoire.

Par ailleurs, les opérations de la campagne contre les Arabes avaient mis la Compagnie du Katanga dans l'impossibilité d'occuper dans le délai prescrit par la convention de 1891 la frontière orientale du Katanga. Les délais dans lesquels la Compagnie devait établir trois postes sur le lac Moero et le haut Luapula, lancer deux steamers sur les lacs Tanganika et Moero, organiser un corps de police, durent être prorogés.

Dès que la situation fut clarifiée, la Compagnie se mit en devoir d'exécuter ses engagements. Elle envoya en Afrique les pièces détachées devant servir à la construction des bateaux et prit les mesures nécessaires pour la création des postes et l'organisation du corps de police. Une Commission mixte, dont les membres furent désignés par l'État et la Compagnie, fut chargée d'entreprendre la délimitation du territoire.

Enfin, la division en blocs prévue par la convention de 1891 empêchait pratiquement la Compagnie du Katanga d'entreprendre toute exploitation ou d'accorder une concession quelconque, puisqu'il fallait déterminer au préalable si la région visée se trouvait dans un des blocs de l'État ou dans un des blocs réservés à la Compa-

gnie. Pour sortir de cette situation qui paralysait toute activité, la Compagnie du Katanga proposa à l'État, dès 1892, diverses formules qui, en fait, n'aboutirait pas.

En 1892, la Compagnie du Katanga constitua avec la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, le Syndicat Commercial du Katanga, ayant pour objet l'exploitation commerciale du bassin du Lomami, exploré quelques années auparavant par Alexandre Delcommune. L'expédition Hodister, qui avait été chargée de s'installer dans cette région, fut massacrée par les Arabes. Néanmoins, la Compagnie du Katanga ne renonça pas à s'y établir et obtint de l'État l'autorisation d'exploiter, au point de vue commercial, le bassin du Lomami en aval de Bena-Kamba, c'est-à-dire en dehors de sa concession.

Une convention intervint le 6 mai 1896 entre l'État et la Compagnie du Katanga, en vertu de laquelle la Compagnie rétrocédait à l'État la propriété de toutes les terres qui lui avaient été cédées au Nord du 5° parallèle Sud, l'État lui cédant en échange des terres d'une superficie équivalente, à choisir parmi les terres vacantes le long des deux rives du Lomami en aval de Bena-Kamba.

La Compagnie du Katanga suscita la création d'une société nouvelle, la Compagnie du Lomami, fondée en 1898, laquelle pratiqua pendant longtemps dans la concession du Lomami le commerce de traite basé sur l'achat des produits de cueillette. La Compagnie du Lomami et du Lualaba, qui lui a succédé, y réalise maintenant un vaste programme agricole et industriel suivant les règles de la technique moderne.

Dans la partie du territoire située au Sud du 5° parallèle et comprenant les régions minières, la division en blocs de 6' géographiques de côté provoquait une situation inextricable, incompatible avec tout épanouissement économique.

Les inconvénients en furent mis en pleine lumière lorsque, peu avant 1900, l'entrée en scène de Robert Williams et de la Tanganyika Concessions Limited attira à nouveau l'attention des milieux d'affaires sur le Katanga.

Robert Williams, un ingénieur écossais, avait obtenu d'importantes concessions minières en Rhodésie du Nord. Ses prospecteurs avaient passé la ligne de crête Congo-Zambèze et opéraient dans le territoire du Katanga. Ils prétendaient avoir trouvé de l'or dans les affluents du cours supérieur de la Lufira.

Désireux d'obtenir des concessions minières dans cette région, Robert Williams avait approché la Compagnie du Katanga, puis l'État, offrant de participer pour une part importante dans les travaux de prospection. Malheureusement, ainsi qu'il a été rappelé, en l'absence de délimitation, l'État et la Compagnie se trouvaient dans l'impossibilité de vendre ou de louer des terrains ou d'accorder des concessions de mine.

Une solution de bon sens fut trouvée pour sortir de l'impasse : l'État et la Compagnie décidèrent de mettre leurs biens en commun et de confier la gestion de leur patrimoine indivis à un organisme nouveau qui reçut le nom de Comité Spécial du Katanga.

LA CRÉATION ET LES DÉBUTS DU COMITÉ SPÉCIAL DU KATANGA.

ACTE CONSTITUTIF.

La constitution du Comité Spécial du Katanga fit l'objet d'une convention signée le 19 juin 1900 par l'État Indépendant et la Compagnie du Katanga. Les articles 1, 2 et 5 de cette convention sont libellés comme suit :

« *Art. 1.* — Il est créé un Comité Spécial pour assurer et diriger en participation l'exploitation de tous les ter-

rains appartenant au domaine de l'État et de la Compagnie du Katanga compris entre le 5° de latitude Sud jusqu'au 24°10' de longitude Est de Greenwich, une ligne droite rejoignant ce point à l'intersection du 6° de latitude Sud avec le 23°54' de longitude et les frontières méridionale et orientale de l'État.

» Ce Comité aura les pouvoirs les plus étendus d'administration, de gestion et d'aliénation, sans aucune exception ni réserve. Il statuera à la majorité des membres.

» *Art. 2.* — Ce Comité sera composé de 6 membres. Quatre de ses membres, dont le Président ayant voix prépondérante, seront nommés par l'État du Congo et deux par la Compagnie du Katanga ».

» *Art. 5.* — Tous avantages ou bénéfiques à retirer de l'exploitation visée à l'article premier et tous frais, charges ou pertes, etc. seront répartis par le Comité de Direction à raison des 2/3 pour l'État du Congo et 1/3 pour la Compagnie du Katanga ».

La convention fut conclue pour 99 ans, avec faculté pour l'État de la renouveler à l'expiration de ce terme pour une même durée, aux mêmes clauses et conditions. A l'expiration de la convention, l'avoir du Comité sera réparti à raison des 2/3 pour l'État et 1/3 pour la Compagnie du Katanga. Au cas où l'application de la convention donnerait lieu à des contestations, celles-ci seront tranchées par la voie arbitrale.

Un décret du 6 décembre 1900 donna au Comité Spécial la personnalité civile. Un second décret portant la même date délégua au C.S.K l'exercice au Katanga des pouvoirs relevant de l'exécutif. L'article 3 de ce décret précisait la mission du Comité, qui était chargé notamment de :

veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions matérielles et morales et s'employer par tous les moyens en son pouvoir à la

disparition des pratiques barbares et éventuellement à la suppression de l'esclavage et de la traite;

exercer les droits de police dans les territoires placés sous son administration;

surveiller l'observation de toutes les dispositions légales et la réglementation concernant la prohibition des spiritueux et des armes et munitions;

faire application des prescriptions de l'ordonnance du 24 avril 1899 en matière sanitaire;

reconnaître les chefferies indigènes.

A partir de 1903, le C.S.K. fut chargé de lever l'impôt indigène.

En fait, le C.S.K. assumait alors pratiquement, en plus de la gestion du domaine, les pouvoirs de souveraineté, à l'exception de la justice et de la douane. A cette fin, les agents du Comité devaient recevoir du Gouvernement ou du Gouverneur général les délégations nécessaires constatant leur qualité de dépositaires de l'autorité publique.

Un décret de 1900 décida la nomination par le Roi d'un commissaire spécial qui, investi de l'autorité publique, devait veiller à ce que le Comité exerçât ses pouvoirs conformément à la législation de l'État. Ce commissaire spécial ne fut jamais nommé et les représentants du Comité en Afrique furent commissionnés pour exercer l'autorité déléguée à celui-ci. Ce furent successivement, jusqu'en 1910, le major Weyns, le commandant Tonneau et le colonel Wangermée.

LA PÉRIODE DE MISE EN PLACE (1900 à 1910).

Dès sa création, le Comité Spécial reprit les pourparlers avec Robert Williams.

Le 8 décembre 1900 intervint une convention aux termes de laquelle :

R. Williams était chargé des recherches minières dans un territoire de 60.000 milles carrés, compris entre le

Lualaba supérieur, depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Lufira; la Lufira depuis son confluent jusqu'au poste du Lofoi; le Lofoi jusqu'à sa rencontre avec le Luapula; le Luapula jusqu'au lac Bangwelo et les frontières de l'État du lac Bangwelo à leur point le plus rapproché des sources du Lualaba. Ce territoire devait encore être étendu vers l'Ouest du Lualaba jusqu'à la limite occidentale au Sud du 10° parallèle, par la convention de mars 1902.

Les dépenses devaient être couvertes en principe par Robert Williams. Le Comité Spécial accordait toutefois à celui-ci un subside de 3.000 £, à condition que R. Williams dépensât annuellement pour ses recherches une somme de 5.000 £.

Dans l'éventualité où par la suite il serait décidé d'exploiter les gisements découverts, l'exploitation se ferait en compte et profits communs par le Comité Spécial et Robert Williams, pour une durée de trente ans. Les avantages résultant de la création des sociétés d'exploitation, notamment les actions d'apport, seraient répartis entre les contractants à raison de $\frac{3}{5}$ pour le Comité Spécial et $\frac{2}{5}$ pour R. Williams. Le Comité conservait dans le territoire déterminé par la convention tous droits sur la surface du sol, les exploitants ayant toutefois la faculté d'exécuter sur celui-ci tous travaux et d'établir tous bâtiments nécessaires à l'exploitation des mines. Enfin, l'attribution d'actions d'apport tiendrait lieu de redevances minières.

Le 3 décembre 1901, le Comité Spécial autorisa Robert Williams à transférer à la Tanganyika Concessions Limited (T.C.L.) tous les droits et obligations que lui conférait la convention du 8 décembre 1900.

Le terme de trente ans prévu pour la cession du droit d'exploiter les mines fut porté dans la suite à 99 ans. D'autre part, en octobre 1905, une convention prorogea de 4 années la durée de la mission de prospection de

Robert Williams. Le C.S.K. s'engagea à intervenir pour la moitié des frais pendant les trois dernières années, mais les bénéfices résultant des nouvelles découvertes devaient être répartis à raison de 80 % au Comité et de 20 % à la Tanganyika Concessions. A l'expiration de la convention, le personnel de la T.C.L. serait mis à la disposition du C.S.K. pour un nouveau terme de deux ans.

Deux missions de prospection furent envoyées au Katanga en 1901. La première, sous la direction de l'ingénieur anglais M. George Grey, comprenait une quinzaine d'Européens, parmi lesquels un éminent géologue, M. Studt. La seconde mission, composée de trois Européens, fut mise sous la direction de l'ingénieur Holland. Les deux caravanes emportèrent un important matériel et des approvisionnements pour deux ans. Les ingénieurs anglais disposaient comme base de leur travail des études effectuées une dizaine d'années auparavant par Jules Cornet.

Du côté belge, un savant minéralogiste, M. Buttgenbach, dont les travaux ultérieurs devaient faire autorité, fut chargé de la liaison avec les missions britanniques.

La découverte de 58 gisements de cuivre, pour la plupart à ciel ouvert, celle d'une zone stannifère au confluent du Lualaba et de la Lufira, de dépôts de charbon et de gisements de fer, tel fut le bilan des travaux des prospecteurs au cours des années 1900 à 1904. Par contre, les recherches d'or, sur lesquelles on avait fondé de grands espoirs, s'étaient révélées peu fructueuses en raison de la faible teneur des sables aurifères.

Constatacion remarquable, les résultats des découvertes rencontraient les conclusions des rapports dressés par Jules Cornet après son retour en Belgique plus de dix ans auparavant et le *Mouvement géographique* pouvait écrire, le 3 décembre 1911, sous la plume de l'ingénieur B. Goldsmith : « On a l'impression que toutes les mines

découvertes, tous les blocs retenus auraient pu l'être à Mons, du bureau de M. Cornet, aussi bien que du Katanga; on est frappé de voir en effet combien cette étude avait été parfaite et combien les découvertes ultérieures n'ont pu que confirmer les dires ou les hypothèses du savant professeur belge ».

Pendant que se poursuivait l'étude des gisements, des méthodes d'extraction ainsi que des voies d'accès à la région minière, le Comité Spécial négociait la constitution de la société qui serait chargée de l'exploitation des mines découvertes.

La complexité des problèmes que posait la mise en valeur des gisements repérés dans une région située à plus de 1.500 km de tous ports ou chemins de fer fit qu'il parut indiqué de concentrer au sein d'un seul organisme toutes les ressources découlant d'un patrimoine minier particulièrement riche et dont l'exploitation exigeait un effort exceptionnel.

C'est dans ce but que fut créée, par décret du 28 octobre 1906, l'Union Minière du Haut-Katanga. Le capital de la société, fixé à 10 millions de francs, était représenté par 100.000 actions de capital de 100 francs. La moitié de ce capital fut souscrite par la Société Générale de Belgique, qui, à la demande du Comité, reprit la part revenant à celui-ci, tandis que l'autre moitié était souscrite par la Tanganyika Concessions. En outre, il fut créé 100.000 actions de dividende jouissant d'avantages équivalents aux actions de capital. Suivant les accords intervenus, ces 100.000 actions de dividende furent réparties entre le Comité Spécial et la Tanganyika Concessions.

A ses débuts, l'Union Minière eut à résoudre des problèmes techniques d'une grande complexité et à faire face à de graves difficultés financières. Elle put compter sur le concours de la Société Générale de Belgique, qui, consciente de la responsabilité qu'elle avait assumée et

confiante en l'avenir, n'hésita pas à lui avancer les capitaux dont elle avait un besoin urgent et qui atteignirent des montants considérables.

La Société Générale lui apporta également le concours de ses dirigeants et de ses techniciens; les noms de Jean Jadot et de toute la pléiade d'hommes de valeur exceptionnelle — les Francqui, Cattier, Galopin, Van Brée, Blaise, Sengier, Cousin,... — qui à sa suite, avec une équipe de collaborateurs de premier ordre, se sont consacrés ou se consacrent encore à la prospérité de cette entreprise, restent indissolublement attachés à une grande œuvre qui honore le pays.

A l'effet d'assurer les transports de marchandises, on commença en 1902 l'étude des principales voies d'eau : le Lualaba, la Luvua et la Lufira. Une mission envoyée par l'État en 1906 fut chargée d'effectuer une nouvelle reconnaissance du Lualaba ainsi que l'étude des travaux à entreprendre pour assurer la navigabilité permanente du lac Kisale. Elle prépara ainsi la mise en exploitation de biefs navigables par la Compagnie du Chemin de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains.

La liaison directe du Katanga avec un port maritime fut étudiée dès l'époque où le Comité entra en rapport avec Robert Williams pour la prospection des régions minières. A ce moment, la ligne du chemin de fer la plus proche, celle qui montait du Cap vers Bulawayo, se terminait à des centaines de kilomètres du Katanga; celle de Beira passait à Salisbury et se poursuivait vers Bulawayo.

En 1901, l'État Indépendant, qui, selon les vues grandioses de son fondateur, avait dressé un vaste programme de construction de chemin de fer à travers les territoires du Congo, arrêta, dans une convention passé avec Robert Williams, les bases de la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga, qui, fondée en 1902, se vit assigner pour objet « l'étude complète d'un chemin de fer reliant un

point de la frontière méridionale de l'État Indépendant du Congo à un point situé sur le Lualaba au Sud du confluent de cette rivière avec la Lufira ». Le Comité accepta de faire pour compte de cette compagnie les études préliminaires du tracé du chemin de fer. Une mission dirigée par le commandant Jacques et comprenant l'ingénieur Ckiandi fut chargée de cette tâche.

En 1902 avait été créée la Compagnie du Chemin de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, qui devait relier les biefs navigables en amont de Stanleyville jusqu'à Bukama et établir la liaison du Lualaba avec le lac Tanganika.

D'autre part, de nouveaux projets avaient été élaborés : celui d'une ligne de chemin de fer destinée à relier le Bas-Congo au Katanga et celui du raccordement du futur chemin de fer du Katanga à la ligne portugaise de Benguela. La Société Générale de Belgique et Robert Williams s'ingénièrent ensemble à résoudre ces problèmes. Le 31 octobre 1906 fut créée la Compagnie du Chemin de Fer du B.C.K., dont le capital fut souscrit à concurrence des trois quarts par la Société Générale de Belgique. La Société se vit confier l'étude, la construction et l'exploitation d'un chemin de fer du Bas-Congo au Katanga ainsi que d'une ligne reliant le chemin de fer du Katanga à la ligne portugaise de Benguela et la construction et l'exploitation du chemin de fer du Katanga.

La Compagnie obtint en outre le droit de se livrer à des recherches minières dans une concession étendue. En cas de découverte de minéraux, elle pouvait procéder à l'exploitation des mines ou confier celle-ci à des sociétés filiales.

Tous ces efforts aboutirent aux résultats que l'on connaît : le chemin de fer atteignit Sakanian en 1908 et Elisabethville en 1910. Il toucha le Lualaba, à Bukama, en 1918. Il traverse actuellement les districts du Lomami et

du Kasai jusqu'à Port Francqui. De son côté, la ligne venant de Lobito devait atteindre le Katanga en 1928.

En dehors de son activité relative aux recherches minières et à l'établissement des voies de communication, le C.S.K. s'attacha en ordre principal, durant la période de 1900 à 1910, à l'organisation administrative du Katanga.

Lors de l'arrivée des premiers agents, la situation des résidants belges au Katanga était précaire. L'occupation de l'État consistait en quelques postes isolés, situés à la périphérie Nord et Est du territoire. Durant plusieurs années encore, les opérations contre les Arabes, trafiquants d'esclaves et d'armes, allaient devoir être poursuivies. Le Comité Spécial s'efforça de consolider l'occupation des frontières en créant à l'Est et au Sud de nombreux postes nouveaux.

Un corps de police fut organisé. Son effectif atteignit en 1904, 1.075 hommes, puis fut progressivement augmenté pour être ramené en 1909, une fois l'organisation du pays terminée et l'occupation des frontières assurée, à un millier d'hommes.

A partir de 1903, le Comité avait été chargé de percevoir l'impôt indigène. Celui-ci se payait surtout en portage et peu en caoutchouc et en ivoire. La création de l'Union Minière devait rendre difficile le paiement d'un grand nombre de travailleurs, rassemblés en un même endroit, au moyen de marchandises qui se dépréciaient rapidement. Aussi, le Gouvernement autorisa-t-il en 1907 l'introduction au Katanga de la monnaie légale à l'usage des indigènes. Cette mesure, pour être efficace, impliquait l'introduction du commerce dans la région. A cet effet, le Comité prit accord avec un groupe financier qui constitua, le 1^{er} juillet 1907, la Société Intertropical Anglo-Belgian Trading Cy, chargée de l'importation et de la vente de marchandises appropriées.

L'organisation de communications postales régulières aussi rapides que possible entre Bruxelles et le siège du

représentant du Comité en Afrique (Pweto d'abord, puis Lukonzolwa) fut une des premières préoccupations du C.S.K. Pendant plusieurs années, il dut avoir recours à une compagnie britannique qui possédait des installations sur la côte occidentale d'Afrique et sur le Tanganika. Un poste fut établi sur la rive britannique du lac Moero, où le steamer du Comité venait chercher courrier et marchandises. Un office postal de l'État fut créé à Musofi en 1908, sur la frontière méridionale, puis transféré à Sakania, qui devint le poste d'acheminement du courrier du Sud. Enfin, en 1910, la correspondance fut expédiée directement de Bruxelles vers Élisabethville via Le Cap.

En 1904, d'accord avec le Gouvernement, il fut décidé de procéder à la délimitation du domaine. Une commission mixte fut chargée de marquer sur le terrain la limite qui bornait au Nord et à l'Ouest la gestion et l'administration du Comité. Ce travail fut terminé en 1908.

Les nombreux croquis topographiques qui avaient été établis par les agents du Comité furent confrontés avec les documents rapportés par les expéditions de la Compagnie du Katanga et les renseignements recueillis par le commandant Lemaire au cours d'une mission qu'il avait effectuée durant les années 1899-1900. Ils permirent à M. Hubert Droogmans de dresser, dès 1903, la première carte du Katanga.

Les perspectives de développement que devait entraîner l'arrivée prochaine du rail au Katanga amenèrent l'Union Minière à préparer la mine de l'Étoile en vue de son exploitation et à établir une première usine à proximité de cette mine. Dans le même ordre d'idées, le Comité Spécial décida, à la fin de 1907, de rechercher, dans la région minière, un endroit propice à la création d'une véritable cité moderne, à l'instar de celles que l'on construisait en Afrique du Sud. Le colonel Wangermée, représentant du Comité en Afrique, en choisit le site sur

la Lubumbashi et fit dresser le plan de l'agglomération qui allait devenir Élisabethville.

Après la reprise du Congo par la Belgique, le Gouvernement se réserva d'édifier cette première ville du Katanga et chargea le Comité de procéder au lotissement des terrains à mettre à la disposition des habitants.

Cependant, la reprise du Congo par la Belgique allait amener un profond changement dans les attributions du Comité Spécial.

En vertu de l'article 22 de la Charte coloniale, l'Exécutif ne pouvait déléguer l'exercice de ses droits et pouvoirs qu'aux personnes et aux corps constitués qui lui étaient hiérarchiquement subordonnés. Il fut décidé que la délégation de pouvoirs consentie par l'État Indépendant au Comité Spécial subsisterait jusqu'au 1^{er} janvier 1912, à moins qu'un décret n'y mette fin avant cette date. Ce décret fut pris le 22 mars 1910. Il fixa au 1^{er} septembre 1910 la fin de la délégation des pouvoirs de souveraineté donnée au Comité.

Au moment où cette délégation fut retirée au Comité Spécial, l'occupation du territoire était assurée par 28 postes, administrés par 63 fonctionnaires et agents non-indigènes, appuyés par un corps de police d'environ 900 hommes, et le Comité Spécial pouvait constater « avec satisfaction qu'il avait pu remettre le Katanga au Gouvernement de la Colonie dans un état d'organisation équivalent à celui des autres territoires de la Colonie ».

LA RÉORGANISATION DU COMITÉ APRÈS LE RETRAIT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS.

La création de l'Union Minière avait mis fin à l'intervention directe du Comité dans l'exploitation des mines. Déchargé, d'autre part, du soin d'assurer l'occupation et l'administration du territoire, le C.S.K. allait se consacrer désormais à la gestion du domaine commun de la Colonie et de la Compagnie du Katanga.

Il parut utile, dans les débuts tout au moins, d'établir un lien entre l'administration publique et la gestion du domaine. Il fut dès lors décidé, d'accord avec la Colonie, de laisser l'administration locale du Comité au colonel Wangermée, qui venait d'être nommé par les autorités belges en qualité de Gouverneur de la province du Katanga.

Pour mener sa tâche à bien, le Comité dut procéder à une refonte complète de son administration. Elle aboutit progressivement à sa structure actuelle, qui comporte en Afrique les services suivants : domaine foncier, études et travaux, mines, colonisation, géographie et géologie ainsi que le service vétérinaire.

Le service du domaine foncier s'occupe de la gérance et de la mise en valeur du domaine foncier, qui comprend tous les immeubles et tous les droits attachés au sol, à l'exception des droits miniers. Il lui appartient d'effectuer ou de faire effectuer toutes études, recherches, prospections et d'exécuter toute décision du Comité en ces matières. Le Service est chargé de la vente et de la location des terres ainsi que de la gestion des forêts domaniales.

Le Service des études et travaux fait les lotissements, assume la création des centres urbains et s'occupe des travaux de génie rural.

Le Service des mines veille à l'exécution des conventions portant concessions de droits miniers ainsi que des décrets et règlements sur la recherche de l'exploitation des mines au Katanga. Il procède à toutes les opérations techniques et centralise la documentation sur la géologie et les mines.

Le Service des mines comprend une division administrative et une division technique. La première constitue le « bureau de la délivrance et de la conservation des titres miniers ». Elle délivre les permis de recherche et d'exploitation des mines et tient le cadastre des conces-

sions minières. La division technique assure l'inspection des mines et le contrôle des exploitations dans le cadre des conventions et des décrets sur la matière et effectue tous travaux à cette fin. Elle concentre la documentation nécessaire à l'établissement de la carte géologique et minière du domaine.

Au Service de colonisation incombent l'étude et l'exécution des mesures propres à promouvoir l'établissement de colons agricoles sur les terres du domaine.

Le Service vétérinaire travaille en collaboration étroite avec lui. Il surveille le bétail du Comité et celui des colons. Il contrôle l'exécution des conventions relatives aux élevages et propose les mesures propres à assurer le développement de ces entreprises. Un laboratoire de recherche lui est attaché.

Le Service géographique et géologique est chargé de lever la carte topographique du Katanga, d'étudier les terrains superficiels, spécialement aux points de vue agricole et forestier, de fixer les caractéristiques physiques fondamentales des différentes régions du Katanga, de faire l'étude du sous-sol et de dresser la carte géologique dans ses grandes lignes.

Il comprend un certain nombre de sections de triangulation et des sections topographiques.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LE RÔLE DU COMITÉ DANS L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU KATANGA.

Nous donnerions une idée par trop incomplète de la place que le Comité Spécial occupe dans l'économie du Katanga si nous n'esquissions pas brièvement ici quelques aspects du rôle qui lui a été dévolu depuis 1910.

Chargé, lors de sa création, d'assurer l'occupation et l'administration du Katanga en même temps que la gestion du domaine, le Comité Spécial du Katanga s'est consacré depuis 1910 à l'accomplissement de cette der-

nière tâche, s'efforçant de contribuer aussi efficacement que possible à la solution des nombreux problèmes que posait le rapide développement industriel du Katanga.

Avant 1910, le domaine foncier n'avait pas été entamé, à l'exception des terrains cédés à l'Union Minière et à la Tanganyika Concessions. Lors de l'arrivée du rail à Élisabethville, la première préoccupation du Comité fut d'éviter la spéculation en réservant avant tout les terrains nécessaires aux entreprises d'intérêt public et à l'exploitation des mines, ainsi qu'à la création de routes, chemins de fer, etc. Sa politique avisée en matière foncière a permis l'épanouissement dans les meilleures conditions des centres urbains ainsi que de l'industrie minière, de l'agriculture et des élevages.

Le Gouvernement avait tenu à fonder lui-même en 1910 la première ville du Katanga : Élisabethville. Dans la suite, de nombreuses agglomérations ont été créées par les soins du Comité. Citons notamment : Likasi, qui devint Jadotville, Kambove, Bukama, Kongolo, Kabalo, Kabinda, Albertville, Kamina, Tenke et Kolwezi.

A la suite de la reprise du Congo par la Belgique, les industriels belges témoignèrent d'un intérêt croissant pour les richesses minières du Katanga. Des groupes financiers réunirent d'importants capitaux pour en effectuer la prospection.

Le C. S. K. fut ainsi amené durant les années 1910 à 1912 à conclure des conventions avec un certain nombre de sociétés, parmi lesquelles il convient de citer : la Société Anonyme de Recherches Minières du Bas-Katanga; la Société Belgo-Katanga et la Société Lufira-Katanga, dont les activités devaient être reprises plus tard par la Société Industrielle et Minière du Katanga (Simkat), créée, elle aussi, en 1910; la Société Anversoise pour la Recherche des Mines au Katanga; la Compagnie Géologique et Minière des Ingénieurs et Industriels Belges (Géomines), constituée le 13 juin 1910 par un groupe d'industriels

belges et dont les prospections amenèrent la découverte d'importants gisements de cassitérite ainsi que des gisements de charbon de Greinerville.

Les mesures à prendre pour assurer la sauvegarde du patrimoine forestier, tout en mettant à la disposition des exploitations minières, industrielles et de transport les quantités de bois dont elles avaient besoin, retinrent particulièrement l'attention. A la suite d'une mission effectuée par Gaston Delevoy, chargé par le Comité d'étudier la forêt du Katanga, principalement dans la région minière, une classification des sols et des forêts fut établie. L'importance du rôle de ces dernières dans la climatologie du pays fut déterminée. Plus tard, les observations effectuées à l'arboretum de l'Étoile et à la station expérimentale de Keyberg ont permis de recueillir des renseignements intéressants sur la valeur des espèces comme essences de reboisement.

La création et le développement d'un colonat européen et indigène fut une des préoccupations constantes du Comité.

En 1909 déjà, le C.S.K. favorisa la création de la Compagnie Agricole et Pastorale du Congo. En 1920, il constitua, d'accord avec le Gouvernement et avec le concours de diverses entreprises privées, le Syndicat Foncier du Katanga (future Compagnie Foncière du Katanga). En 1924, il organisa, près d'Élisabethville, la ferme « Hubert Droogmans », en vue de faciliter aux colons nouvellement arrivés l'acquisition des connaissances nécessaires à l'installation d'une ferme et de mettre à la disposition des vétérinaires le matériel d'étude et de recherche qui leur était nécessaire. L'établissement d'un verger expérimental, dirigé par des spécialistes, permit d'améliorer la culture fruitière. En 1935, le Comité reprit les services du Gouvernement affectés à l'étude des problèmes de colonisation blanche, à l'exception de ceux se rapportant à l'agriculture indigène et à

l'intérêt public. Il poussa activement les recherches concernant les cultures industrielles, particulièrement la culture du tabac, et créa à cet effet la Station de recherche expérimentale de Keyberg. La gérance de la Station de Keyberg et celle de la ferme « Hubert Droogmans » furent confiées à l'Inéac respectivement en 1946 et en 1947.

Pour éviter de donner à la colonisation européenne au Katanga un caractère exclusivement agricole, le Comité Spécial s'attacha à développer l'artisanat, la petite industrie et le commerce local.

Durant le second semestre de 1947, le Comité participa à la création de la Société de Crédit au Colонат, ayant pour objet principal de stimuler, par l'octroi de crédits à long et à moyen terme, la colonisation blanche dans la Colonie et le Ruanda-Urundi. Le 5 novembre de la même année, il fondait, avec le concours de l'Union Minière, de la Compagnie du Katanga, etc., la Société de Colonisation Belge au Katanga (Cobelkat), qui a pour objet de promouvoir et de développer le colonat belge sous toutes ses formes dans son domaine. Un centre de colonisation groupé autour de la ferme mère de Kaniama, au Lomami, a été créé par cet organisme, le long du chemin de fer du B.C.K. Un second centre de colonisation, celui des Muhila, est en voie de préparation.

Signalons également la part prise par le C.S.K. dans la création de la Bourse du Travail du Katanga, qui devint dans la suite l'Office Central du Travail du Katanga.

Cinquante années se sont écoulées depuis la création du Comité Spécial du Katanga. Pour mesurer le chemin parcouru, il suffit de comparer le prodigieux développement économique et social du Katanga, en relativement peu de temps, à la situation dans laquelle se trouvait à la fin du siècle dernier cette vaste région, à peine connue, aux populations clairsemées, décimées par des luttes incessantes entre tribus aussi bien que par la famine et la maladie.

Aujourd'hui, sur les 300 km qui séparent Elisabethville de Kolwezi a été réalisé par l'Union Minière un ensemble minier et métallurgique présentant des caractéristiques techniques se comparant avantageusement avec celles des régions les plus industrialisées du monde. De son côté, la Géomines a équipé le centre industriel de Manono d'installations les plus modernes pour l'exploitation et le traitement de la cassitérite. D'autres exploitations minières, comme celle de la Simkat, sont également conduites suivant les meilleures règles de la technique. Autour d'elles se sont créées de nombreuses sociétés auxiliaires ayant pour objet la captation et la distribution de l'énergie électrique, la fabrication de matériaux de construction, de produits chimiques, etc., l'extraction de charbon, l'alimentation des populations, la construction et la gérance d'habitations... Des entreprises d'élevage prospères contribuent au ravitaillement des populations européennes et indigènes. Des établissements commerciaux de tous genres ont été établis. Un réseau de chemin de fer remarquablement outillé répond largement aux exigences du trafic. Les voies de communication routières se sont développées progressivement et relient entre elles différentes agglomérations en plein développement. Lorsque le programme d'électrification, actuellement en cours d'exécution, sera réalisé, le Katanga disposera de plus d'un milliard de kW/heure par an, permettant l'épanouissement de nouvelles activités dans les domaines les plus divers. Soucieuses d'améliorer la situation de leur main-d'œuvre, les grandes entreprises ont accompli un effort exceptionnel. Les initiatives qu'elles ont prises dans le domaine de l'éducation professionnelle, de l'alimentation, de l'habitation, des soins médicaux aux populations indigènes ont amené des réalisations d'ensemble uniques en Afrique centrale.

Ainsi donc la mise en œuvre, il y a cinquante ans, d'une formule originale d'étroite coopération entre les pouvoirs

publics et l'initiative privée, imaginée à un moment critique de l'histoire du Congo, a été à l'origine d'un essor économique remarquable qui, en s'épanouissant parallèlement à l'action civilisatrice du Gouvernement et des missions religieuses, contribue avec elle à édifier sur la barbarie de M'Siri un Katanga nouveau, digne de nos meilleures traditions de travail, de culte de l'idéal et de progrès.

Bruxelles, le 26 mai 1950.

BIBLIOGRAPHIE.

A. — Documents.

BIA, Lettres, Rapports d'expédition.

DELCOMMUNE, Lettres, Rapports d'expédition, Conférences.

FRANQUI, Lettres, Rapports d'expédition, Conférences.

LE MARINEL, Rapports d'expédition.

STAIRS, Rapports d'expédition.

B. — Ouvrages. Revues. Bulletins.

ALEXIS, M.-C., Le Congo belge d'après les documents officiels et les récits d'explorateurs.

ARNOT, F. S., Garenganze or seven years' pioneer Mission work in Central Africa, London, 1889.

— Bihé and Garenganze or four years' further work and Travel in Central Africa, London, 1898.

BANNING, L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles, Bruxelles, 1877.

— Mémoires politiques et diplomatiques, Bruxelles, 1927.

Biographie coloniale belge, éditée par l'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

BÖHM, R., Von Zanzibar zum Tanganyika, Leipzig, 1888.

Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo.

Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers.

CAPELLO et IVENS, De Angola à Contra-Costa, 3 vol., Lisbonne, 1886.

CAMERON, A travers l'Afrique, Paris, 1878.

CATTIER, F., Droit et Administration de l'État Indépendant du Congo, Bruxelles, 1898.

Centenaire de la Société Générale de Belgique (1822-1922).

- Colonisation belge au Congo et l'Initiative privée (La), publiée par le
MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE.
- COMITÉ SPÉCIAL DU KATANGA, Rapports annuels, rapport 1900-1925.
- CONFÉRENCE DE BERLIN, Actes et documents, 1883-1885.
- CORNET, RENÉ-JULES, Katanga, Bruxelles, 1946.
- DELCOMMUNE, Vingt années de vie africaine, Bruxelles, 1922.
- DE LICHTERVELDE (Comte LOUIS), Léopold II, Bruxelles, 1935.
- DROOGMANS, H., ROBERT, M. et MAURY, G., Atlas du Katanga (*Publication
du C.S.K.*).
- DU FIEF, Les expéditions belges au Katanga.
- Emile Francqui, édité par l'ILLUSTRATION CONGOLAISE.
- FRANCK, LOUIS, Le Congo belge, 2 vol, Bruxelles, 1930.
- GARDET, G., Histoire du Katanga.
- JOORIS, J., L'Acte général de la Conférence de Berlin.
- Katanga (Le), province belge, publié par l'ASSOCIATION DES LICENCIÉS
SORTIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, octobre 1911.
- LENS, L.-J., Notre domaine du Katanga, Bruxelles, 1930.
- LIBRECHTS, CHARLES, Souvenir d'Afrique.
— Léopold II, Bruxelles, 1932.
- LIVINGSTONE, D., Last Journals, 2 Vol., London, 1874.
— Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyages à
travers le continent de Saint-Paul-de-Loanda à l'embouchure du
Zambèze de 1840 à 1856, Paris, 1877.
- LIVINGSTONE, D. et CH., Explorations du Zambèze et de ses affluents
(1858-1864), Paris, 1866.
- Mémorial Jules Cornet, édité par l'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS DE L'ÉCOLE
DES MINES DE MONS, avec la collaboration du COMITÉ JULES CORNET.
Mouvement Géographique, 1883-1911.
- OLYFF, J., Le Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1932.
- PIRENNE, J., Coup d'œil sur l'histoire du Congo, Bruxelles, 1921.
- REICHARD, P., Reisen nach Urna und Katanga (*Mitteil. d. Afrik. Gesells.
in Deutschland*, Bd V, Hef 2, 1885).
- ROBERT, M., Le Congo Physique, Bruxelles, 1942.
- SHARPE, A., Journey from Karonga (Nyasai) to Katanga (*Proceed Roy.
Geogr. Soc. London*, 1891).
- SPEKE, Les Sources du Nil, Paris, 1881.
- STAIRS, De Zanzibar au Katanga (*Congo Illustré*, Bruxelles, 1893).
- WANGERMÉE, E., Grands Lacs Africains et Katanga.
- WAUTERS, A.-G., L'Etat Indépendant du Congo belge, Bruxelles, 1899.
— Histoire politique du Congo belge, Bruxelles, 1911.

**A. Burssens. — Notice sur les signes typographiques
à utiliser dans la linguistique congolaise.**

1.

La Commission d'Ethnologie et de Linguistique de l'Institut Royal Colonial Belge recommande d'écrire les langues congolaises en se basant sur l'alphabet pratique de l'*International African Institute*.

Les principes d'orthographe recommandés par cet Institut ont été acceptés pour plusieurs langues négro-africaines (soudanaises, nilotiques, nilo-hamitiques, bantoues).

Le problème qui nous occupe est de trouver une méthode pratique et uniforme d'écrire les langues congolaises; ces langues possèdent des sons que l'alphabet latin ne peut pas rendre, et qui pourtant doivent être distingués par l'écriture.

2.

Afin d'éviter l'emploi trop considérable de signes diacritiques au-dessus et au-dessous des lettres romaines, quelques nouvelles lettres sont introduites.

Les diacritiques ne sont employés que pour marquer la nasalisation et les tons musicaux.

Il y a des langues congolaises qui pourront se passer de ces nouvelles lettres, d'autres devront recourir à deux, trois, rarement à quatre ou cinq nouveaux caractères.

Si les notes qui suivent en contiennent plus, c'est que nous avons en vue toutes les langues congolaises.

Dans quelques langues, nous manquons encore d'éléments indispensables pour construire un alphabet pratique basé sur des principes de phonétique scientifique.

A l'heure actuelle, il existe un état de choses malheureux au Congo belge, provenant du désaccord quant aux principes à suivre pour écrire les langues indigènes, quant aux lettres à employer et quant à la valeur à leur attribuer.

La diversité des signes orthographiques est certainement regrettable; l'uniformisation des alphabets s'impose.

Point n'est besoin de se servir de plusieurs caractères pour représenter un son identique, comme cela se fait malheureusement dans nos langues européennes.

La chuintante sourde, qu'on trouve en français dans **chou** et en néerlandais dans **sjacheren**, est également fréquente en anglais, en allemand, en portugais et en italien, mais est rendue dans chacune de ces langues d'une façon différente : français **ch**, néerlandais **sj**, anglais **ship**, allemand **Schiff**, italien **pesce**, portugais **os braços**. Nous conseillons de transcrire uniformément **f** dans les langues congolaises, sans tenir compte des nuances d'articulation.

3.

L'orthographe des langues congolaises doit se baser autant que possible sur le principe: une lettre pour chaque **phonème** de la langue.

Les sons indépendants seulement doivent être représentés.

Dans bien des cas un phonème ne comprend qu'un seul son, mais en général le mot « phonème » désigne une petite famille de sons voisins les uns des autres, qu'on peut considérer comme une unité linguistique.

Ainsi, en français, le **k** de **qui** et celui de **quoi** sont bien différents; mais l'emploi de ces deux sons est déterminé par la qualité de la voyelle suivante; il s'agit donc de deux variétés (un **k** palatal et un **k** vélaire) de l'espèce **k**;

un seul signe suffit pour représenter les variétés accidentelles du phonème **k** et, en général, de tous les autres phonèmes.

4.

Les phonèmes servent à distinguer un mot d'un autre; ils sont donc des éléments significatifs.

Par exemple: les phonèmes **n** et **ŋ** distinguent des mots en néerlandais: **zin** (sens)/**ziŋ** (= **zing**; chante).

Il en est de même des phonèmes **e** et **ɛ**, **o** et **ɔ** en Nkundó-Móngɔ et en Ngala :

Nkundó-Móngɔ	bokongo copalier,
	bokongɔ dos,
Ngala	ebele foule,
	ebele cuisse.

La représentation de chaque phonème par une lettre spéciale doit être considérée comme un principe essentiel d'une bonne orthographe.

5.

Les mêmes mots sont souvent prononcés d'une manière plus ou moins différente par des personnes parlant la même langue.

En français et en néerlandais les uns prononcent **r** du bout de la langue, les autres de la lueite.

En néerlandais le **w** se prononce diversement; il est ou bien labio-dental, ou bien bilabial.

Quoiqu'il faille reconnaître l'existence des variantes, un seul signe suffit pour les représenter dans l'orthographe pratique d'une langue.

En Zande le **r** et le **l** sont, semble-t-il, interchangeable; un de ces deux signes suffirait, dans ce cas, pour désigner les sons différents.

VOYELLES BRÈVES.

6.

i voyelle d'avant fermée, comme dans **si**.

e voyelle d'avant fermée, comme dans **bébé**.

Une voyelle intermédiaire entre **i** et **e** peut s'écrire **ɪ**.

ɛ voyelle (mi-)ouverte, comme dans **lait** (**lɛ**).

a voyelle d'avant, comme dans **car**, **là**.

Quand il faut distinguer cet **a** de la voyelle d'arrière qu'on entend, par exemple, dans le mot **nation** prononcé par un Parisien, on écrira **α** pour ce dernier phonème.

Dziŋ : **madza**, eau.

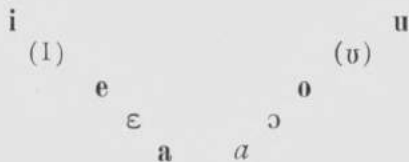
ɔ voyelle d'arrière (mi-)ouverte, comme dans **botte**.

o voyelle d'arrière (mi-)fermée, comme dans **tôt**, **eau**.

u voyelle d'arrière fermée, comme dans **tout**.

On peut écrire **ʊ** pour une voyelle intermédiaire entre **o** et **u**.

La figure suivante donne le tableau des voyelles normales, représentées selon la place où elles sont articulées dans la bouche :



7.

S'il y a des langues où les voyelles **e** et **ɛ**, **o** et **ɔ**, **a** et **α** sont employées suivant un certain principe d'harmonie vocalique, on peut les considérer comme une unité linguistique, et toujours écrire **e**, **o**, **a**.

8.

Par manière de concession à l'usage établi, on peut parfois employer une lettre romaine à la place d'une lettre appropriée, quand le son proprement représenté par la lettre romaine n'existe pas dans la langue.

Ainsi on peut employer **e** et **o** au lieu de ϵ et \circ en Luba, parce que le **e** fermé et le **o** fermé n'existent pas dans cette langue.

VOYELLES D'AVANT ARRONDIES.

9.

Y voyelle d'avant fermée (les lèvres sont aussi arrondies que pour la voyelle **u**), comme dans **nu**.

Dziŋ : **bidzyl**, grand nombre.

\emptyset mi-fermé, comme dans **peu**.

Dziŋ : **ib \emptyset** , échancrure.

æ mi-ouvert, comme dans **peur**.

Dziŋ : **ibæm**, serpent.

VOYELLES CENTRALES.

10.

Il y a des voyelles d'un caractère neutre, qui ne sont ni « d'avant » comme **i**, **e**, ni « d'arrière » comme **u**, **o**. Telle est la première voyelle (en quelque mesure) du mot **cheval**.

Nous recommandons de la représenter par \emptyset (voyelle neutre).

Dziŋ : **it \emptyset ka**, au moins.

Quand il y a plusieurs voyelles centrales devant être distinguées, il est difficile d'éviter des diacritiques (**ö**, **ä**).

Pour une voyelle centrale tirant sur **o**, nous proposons un **o** frappé d'un tréma: **ö**.

VOYELLES NASALÉES.

11.

On marque la nasalisation des voyelles en frappant la lettre-voyelle du \sim placé au-dessus.

Ngbandi : **ĩ**, **ẽ**, **ã**, **õ**, **ũ**.

Le Français nasalise quatre voyelles, *o*, *a*, *ε*, *œ* :
bon (*b^o*), banc (*b^a*), bain (*b^ε*), brun (*br^œ*); un (*œ*)
bon (*b^o*) vin (*v^ε*) blanc (*bl^a*).

DURÉE.

12.

Tous les sons peuvent être tenus plus ou moins longtemps, et leur durée, relativement à celle des sons voisins, est un élément essentiel du langage.

On conseille de marquer les sons longs en redoublant la lettre.

Ceci s'applique aux voyelles et aux consonnes.

Dziŋ : *ikyy*, tique d'éléphant,
keetsuu, loin (dans le temps).

Dans certains cas le signe * après la voyelle (*a**, *ε**) peut être employé pour indiquer la longueur.

13.

Il n'est pas toujours nécessaire de marquer la durée d'une voyelle longue ou allongée.

En tŋiLuba, par exemple, toute voyelle est longue ou allongée :

a) dès qu'elle est précédée :

d'une consonne + *u* ou *w*, *kukwaata*, prendre;

d'une consonne + *i* ou *y*, *kudyaata*, marcher; *muaaba*,
endroit; *miaaba*, endroits;

b) dès qu'elle est suivie :

de la nasale vélaire *ŋ*, *mukaleεŋε*, seigneur;

de *n* (ou *m*) + consonne (*nd*, *nt*, *ns*, *nz*, *nk*, *nɟ*, *mp*,
mb, *mf*, *mv*), *muuntu*, personne; *kaampaandε*, un
certain.

Comme il s'agit d'une règle générale, le redoublement de la voyelle est superflu; on écrira donc :

kukwata, kudyata, muaba, miaba, mukaleɲɛ, kampandɛ.

DIPHTONGUES.

14.

Les diphtongues constituent une **voyelle unique** qui change de timbre au cours de son émission.

Nous recommandons d'écrire les diphtongues par des groupes de lettres, par exemple: **ai, ei, oi, au, ou, oi.**

Il existe aussi des diphtongues du type **ia, ea, ua.**

Les diphtongues sont plutôt rares dans les langues congolaises (abstraction faite des interjections et des idéophones).

Le radical des mots luba **Múyàù** (nom d'une rivière), **lúbàú** (clochette en fer battu) ne contient pas de diphtongue, mais bien deux voyelles distinctes qui, d'ailleurs, ont chacune leur tonalité propre.

TONS MUSICAUX.

15.

Les langues congolaises possèdent des tons musicaux à valeur sémantique et grammaticale.

Le ton est un des éléments constitutifs de la syllabe et par conséquent du mot; chaque syllabe a sa tonalité propre.

Ce n'est que par le ton syllabique qu'on peut reconnaître (en Luba) si **udí** signifie **tu es (údí)** ou **il est (ùdí)**, ou si **mpata** veut dire **une pièce de cinq francs (mpátà)** ou **un plateau inculte (mpátá).**

16.

On distingue essentiellement deux tons (ou plutôt tonèmes) : le ton haut et le ton bas.

Quelques-uns distinguent aussi un ton moyen essentiel (langues soudanaises).

Il se peut qu'un tonème ne comprenne qu'un seul ton, mais, en général, on entend par tonème une petite famille de tons voisins (voir **phonème**); un seul accent suffit pour représenter les variétés accidentelles du tonème.

Ainsi, en tjiLuba, le préfixe **tji-** (ton haut) de **tjilámhá** (pont) et le même préfixe de **tjilámhá** (étoffe, pagne) n'ont pas exactement la même hauteur musicale, le premier **tji-** étant suivi de deux tons élevés et l'autre de deux tons bas; point n'est besoin d'user de deux accents différents pour marquer ces deux tons, puisqu'il s'agit d'un même tonème.

17.

Pour représenter les tonèmes (tons), nous conseillons l'emploi d'un accent sur la voyelle.

Tons simples :

á ton haut;

à ton bas (ou la voyelle sans accent afin de réduire le nombre des diacritiques).

Ton intermédiaire :

â ton moyen.

Tons composés :

â ton descendant (á + à > â);

ã ton montant (à + á > ã).

Dans la plupart des cas ces tons pourront suffire pour indiquer toutes les combinaisons.

^âã ton descendant-montant (â + á > ^âã);

^ãâ ton montant-descendant (ã + à > ^ãâ);

^ââ double ton montant (ã + ã);

^ãã double ton descendant (â + â);

etc.

Le système se prête toutefois encore à d'autres combinaisons de tons.

S'il y a lieu de marquer des tons suprahauts (néerlandais : *overhoog*) et infrabas (*overlaag*), comme en Mbagani (langue des « Babindji » du Kasai), on peut se servir de deux petits traits parallèles :

^{//}
à suprahaut;

[∞]
à infrabas.

CONSONNES.

18.

Nous prenons successivement chaque catégorie de consonnes déterminée par le mode de formation.

La consonne sonore (voisée) est mise après la sourde (soufflée).

Une consonne est **sonore** lorsque l'émission s'accompagne des vibrations laryngales constitutives de la sonorité (résonance produite par la vibration des cordes vocales).

Une consonne est **sourde** lorsque l'émission ne comporte pas les vibrations glottales caractéristiques des sonores; elle consiste essentiellement dans un bruit d'expiration ou souffle, d'où aussi le nom de « soufflée ».

19.

Suivant le lieu d'articulation, on peut distinguer les classes de consonnes suivantes :

1° **Labiales**, formées avec les lèvres: **p, b**.

On réserve le nom de **labio-dentales** à celles qui comportent une action de la lèvre inférieure et des dents d'en haut: **f, v**.

2° **Dentales**: l'occlusion se fait entre la pointe de la langue et les dents.

Interdentales: la langue s'applique contre l'intervalle laissé libre entre les dents.

Postdentales: ... contre l'arrière des dents d'en haut.

Alvéolaires: ... contre les racines ou alvéoles des dents d'en haut.

Postalvéolaires: ... contre l'arrière des alvéoles.

3° Palatales: formées entre le milieu de la langue et le palais dur.

Plus précisément, on distingue des **prépalatales**, articulées en avant du palais (l du français **lit**); des **cérébrales** (ou cacuminales), articulées vers le sommet du palais; des **postpalatales**, articulées en arrière du palais dur.

Nous appelons **rétroflexes** les consonnes pour lesquelles la pointe de la langue s'appuie contre le palais.

4° Vélares: formées au commencement du palais mou.

5° Uvulaires: formées entre le dos de la langue et le voile du palais (palais mou).

6° Laryngales: formées entre les cordes vocales.

EXPLOSIVES.

20.

Les explosives (occlusives) sont des consonnes dont l'articulation comporte une occlusion du canal vocal, suivie d'un brusque mouvement d'ouverture; elles sont donc formées en fermant, puis en ouvrant brusquement le passage de l'air en un point donné, de sorte que l'air sort avec un bruit de choc.

p est la plosive bilabiale sourde;

b est la plosive bilabiale sonore;

sont à employer avec leurs valeurs ordinaires.

t est (post)dental ou alvéolaire et sourd;

d est sonore;

se forment en appliquant la pointe de la langue ou la face supérieure de la langue contre les dents ou les gencives d'en haut.

t est la plosive rétroflexe sourde;

c'est un son dont l'articulation comporte un redressement de la pointe de la langue vers la voûte palatale.

ḏ est sonore.

Si une langue ne possède que le **t** rétroflexe, on peut toujours écrire **t**.

Les langues qui distinguent entre **t**, **d**, **n** dentales et **t**, **d**, **n** alvéolaires devront adopter une notation spéciale pour le phonème dental.

k est la plosive vélaire sourde;

g est sonore;

le **g** doit toujours avoir sa valeur d'explosive comme dans **gant**.

ʔ est la plosive laryngale (coup de glotte);

elle est formée par la fermeture des cordes vocales (elle s'entend surtout quand on tousse, suivie d'une forte poussée d'air). Comme élément de langage elle joue un rôle indépendant.

Bari : **kweʔ**, notre (cf. **kwe**, tête).

kp consonne labio-vélaire sourde;

l'articulation comporte à la fois une occlusion entre la racine de la langue et le voile du palais et un mouvement combiné des deux lèvres.

gb est sonore.

Les consonnes labio-vélaires sont fréquentes dans les langues soudanaises.

FRICATIVES.

21.

Les fricatives sont formées en rétrécissant le passage de l'air en un point quelconque, de manière que l'air sorte à frottement.

f est la fricative bilabiale sourde;

v est sonore;

se forment en chassant l'air entre les deux lèvres (**f** est le son que nous émettons en soufflant une bougie).

f est la labio-dentale sourde;

v est sonore.

s est généralement alvéolaire et soufflé, comme dans **sel**,
rosse;

z est sonore, comme dans **zèle**.

ʃ est postalvéolaire ou prépalatale et soufflé, comme **ch**
dans **chou**, **vache**;

ʒ est sonore, comme dans **joue**, **gêne**.

θ est la consonne fricative dentale; elle est sourde comme
dans (angl.) **thin** (mince);

ð est sonore, comme dans (angl.) **then** (alors);
les deux variétés sont représentées dans l'orthographe
anglaise par **th**. Le rétrécissement est formé par la
pointe de la langue; la pointe peut se placer entre
les dents ou simplement effleurer les dents d'en
haut.

ç est la fricative palatale sourde;

se forme en levant le milieu de la langue vers le
palais dur. L'allemand a un **ç** soufflé, dans les mots
comme **ich** (je), **recht** (droit) et, en général, partout
où la combinaison écrite **ch** suit les voyelles **i**, **e**,
ü, **ö**, ainsi que dans la terminaison **-chen** (dimi-
nutif).

χ, vélaire et sourd, représente le son **ch** du néerlan-
dais **ach**; le frottement se produit entre la racine de
la langue et la région postérieure du voile du palais;

ɣ est la vélaire sonore correspondante, comme **g** dans
(néerlandais) **geven** (donner).

h est la fricative laryngale; se forme entre les cordes vocales, comme dans (anglais) **here**, (néerlandais) **hier** (ici).

SEMI-VOYELLES.

22.

Les semi-voyelles s'expliquent comme fricatives.

Il s'agit de « voyelles fermées prononcées si rapidement qu'on ne sait plus les identifier comme voyelles ».

Lorsqu'elles ne se présentent pas entre deux voyelles, mais forment le 1^{er} ou le 2^e élément d'un groupe vocalique montant ou descendant, on parlera de « diph-tongues ».

Lorsqu'elles se présentent à l'initiale d'un mot, elles peuvent acquérir la valeur de véritables consonnes.

Lur: **yib**, queue;
yiro, fumée.

y est prépalatal; c'est le son initial de **yougoslave** et de **yiddish**.

w est vélaire (et bilabial), comme le son initial de **oui**, **oie**.

NASALES.

23.

Les nasales sont des consonnes formées en fermant le passage de l'air dans la bouche, mais en tenant le voile du palais baissé, de manière à laisser passer l'air par le nez.

m est bilabial, comme dans **mot**.

n est alvéolaire (ou dental), comme dans **ni**.

ŋ est rétroflexe.

ny est palatal, comme **gn** dans **règne**, **vigne**, **baigner**.

ŋ est vélaire, ce son est fréquent en néerlandais et en anglais, où l'on écrit **ng**: **vinger** (doigt), **singer** (chanteur); il se forme en approchant le fond de la

langue du palais [comme pour g(ant)], mais en tenant le voile du palais baissé.

Il y a des langues où le son η se trouve seulement dans les combinaisons ηk , ηw , ηg , ηh , dans lesquelles n'apparaît jamais le son **n**; on peut alors considérer η comme une simple variété de **n**, et écrire **nk**, **ng**, **nw**, **nh**.

LATÉRALES.

24.

Les consonnes latérales sont formées en fermant le passage de l'air dans son milieu et en laissant l'air sortir par les côtés. Mais il arrive qu'en fermant le milieu on ferme aussi un côté, de sorte que l'air ne sort que par un seul côté.

l est bilatéral et alvéolaire (ou dental); il est régulièrement voisé, comme dans **long**.

lʒ est le signe pour le «**l** fricatif »; la langue est étendue en direction latérale, de sorte que l'air expiré passe par un passage moins large; un bruit de frottement se produit dont l'effet acoustique est celui de **l** et **ʒ** prononcés simultanément; **lʒ** est sonore.

l̥ est la latérale fricative sourde correspondante.

ROULÉES.

25.

Un consonne roulée est formée par plusieurs coups d'un organe élastique (pointe de la langue, luvette) qui interrompt un moment le passage de l'air, sans toutefois l'intercepter complètement comme une plosive.

r est la roulée linguale; se forme en approchant la pointe de la langue des dents d'en haut ou des gencives; c'est le **r** français, là où il n'a pas été remplacé par le **r** grasseyé (uvulaire).

r et **l** sont quelquefois interchangeable; il s'agit alors de deux variétés d'un seul phonème qu'on peut représenter soit par **l**, soit par **r**.

rh est la roulée-fricative; en Shi (Mashi) elle est post-dentale : **murhi**, arbre.

Nous appelons roulées-fricatives des consonnes formées par le même mécanisme que les roulées, mais de telle manière qu'entre chaque coup de l'organe élastique le passage de l'air reste très rétréci, laissant entendre un bruit de frottement perceptible.

26.

Il existe une variété de **r** (ou de **l**) à battement unique (flapped **r**) qui fait l'effet d'un intermédiaire entre plosive, latérale et roulée.

La pointe de la langue s'élève vers le palais (vers le sommet de la voûte palatine) et frappe légèrement, en s'abaissant rapidement, les gencives, mais une fois seulement.

Si les bords de la langue touchent les dents d'en haut, le son qui en résulte est du type **R**, mais un **r** qui se confond aisément avec une certaine nuance de **d** (un **d** formé très rapidement).

Si les bords de la langue restent libres, de sorte que l'air sort par les côtés, le son fait l'effet d'un **l**.

Bien souvent l'emploi de ces sons est déterminé par la qualité de la voyelle suivante.

Il se peut que le son produit de cette manière ne soit qu'une variété du phonème **r** ou **l**.

Si le **r** à battement unique existe dans la langue en tant que phonème (à côté des phonèmes **r** ou **l**), nous recommandons d'écrire **r**.

AFFRIQUÉES.

27.

Les consonnes affriquées sont des occlusives qui présentent un caractère particulier : les organes ne se séparent pas brusquement pour donner lieu à une explosion, mais mollement, de manière à produire l'ébauche d'une fricative ou spirante.

Cet élément spirant a le même point d'articulation que l'occlusion qui la précède.

Au point de vue phonologique, l'affriquée peut se considérer comme un son simple.

pf est bilabial (ou labio-dental) et sourd; c'est le son initial de l'allemand **Pferd** (cheval).

bv est sonore.

ts est (dental ou) alvéolaire et sourd, comme dans (allemand) **Zimmer** (chambre).

dz est sonore.

tʃ est postalvéolaire et sourd, comme dans **Churchill**.

dʒ est sonore.

kχ est vélaire et sourd.

On a en outre **tsw**, **dzw**, voire **tʃw**, **dʒw** (voir Labialisation).

En Swahili véhiculaire on écrit **c** et **j** pour représenter **tʃ** et **dʒ**.

ÉJECTIVES.

28.

Les éjectives sont des consonnes de nature plosive (ou autre) formées avec fermeture simultanée de la glotte.

On peut les représenter comme suit :

p', **t'**, **k'**, **s'**, **ts'**, **tʃ'**, etc.

IMPLOSIVES.

29.

Les implosives sont des consonnes de nature plosive formées par succion de l'air (succion souvent très faible).

Dans beaucoup de langues il y a fermeture de la glotte en même temps que consonne implosive.

Pour représenter le caractère particulier de ces sons, nous recommandons l'usage d'une apostrophe précédant la lettre usuelle :

'b, 'd, 'g, 'kp, 'gb.

CLICKS OU CLAQUANTES.

30.

Le click est un phonème claquant qui consiste essentiellement dans une inspiration réalisée pour une ouverture brusque du canal vocal.

Il y a toujours deux points où se fait l'occlusion; un de ces points d'articulation est proche du palais mou (comme pour le **k** vélaire).

Suivant le point où se fait l'autre occlusion, la claquante est dite dentale, rétroflexe, alvéolaire, palatale, latérale.

La claquante latérale est à peu près identique au claquement de l'air contre la joue, qu'on emploie pour exciter un cheval.

On peut employer les lettres suivantes pour représenter les clicks :

c pour le click dental,
q pour le click rétroflexe,
x pour le click latéral.

En Nama, dialecte hottentot, on emploie :

/ pour le click dental,
≠ pour le click alvéolaire,
! pour le click rétroflexe,
// pour le click latéral.

LABIALISATION.

31.

Pour représenter ce caractère particulier d'un son, nous recommandons l'usage d'un **w** :

-sw, zw, ʃw, tʃw, dʒw, ɥw, vw.

CONSONNES ASPIRÉES.

32.

Quand il est nécessaire de distinguer entre consonnes aspirées et non aspirées, on emploiera la lettre **h** pour représenter l'aspiration :

ph, th, kh, etc.

CONSONNES PALATALISÉES.

33.

Il y a palatalisation toutes les fois qu'une consonne, non primitivement palatale, est articulée de telle manière qu'on entende un son qui rappelle **y**.

ty, dy, ny, ly, sy, zy s'emploient pour des **t, d, n, l, s, z** palatales.

ky, gy pour les **k, g** palataux ou palatilisés.

Quand une consonne palatale est précédée d'une voyelle ouverte, on entend souvent une espèce de **i** entre les deux.

Ainsi **anya** s'entend souvent comme **ainya** ; comme cet **i** n'est qu'un son transitoire et non un son indépendant, il n'est pas nécessaire de le représenter.

ORDRE ALPHABÉTIQUE DES LETTRES.

34.

a	b	c	ç	d	e	ε	ə	f	f	g	γ	h	i
ı	ʒ	j	k	l	m	n	ɥ	o	ɔ	ø	œ	p	
r	s	ʃ	t	u	u	ʏ	v	u	w	χ	y	z	?

Les voyelles nasalisées doivent suivre les voyelles ordinaires, les voyelles centrales suivre les nasalisées, donc **o ð õ**, etc.

D'autres nouvelles lettres doivent suivre celles dont elles sont dérivées: **ḑ** doit suivre **d**, **ṭ** suivre **t**.

Si l'on introduit des lettres ou signes pour les clicks, il est préférable de les mettre à la fin de l'alphabet.

Dans les vocabulaires et dictionnaires, on conseille de placer les mots commençant par des diagraphes (**dy, dz, dʒ, kp, ts, tʃ**, etc.) en groupes séparés, à la suite de tous les mots commençant simplement par **d, k, t**, etc.

	VOYELLES			
	d'avant	centrales	d'arrière	arrondies
Fermées	i		u	y
	ɪ		ʊ	
Mi-fermées	e		o	ø
		ə		
Mi-ouvertes	ɛ		ɔ	œ
Ouvertes	a		ɑ	

	CONSONNES																	
	bilabiales		labio-dentales		dentales et post-dentales		alvéolaires		post-alvéolaires		rétroflexes (cérébrales)		palatales		vélares (et labio-vélares)		laryngales	
Explosives	p	b					t	d			ṭ	ḍ	ty dy ky gy	k	g	kp	gb	ʔ
Fricatives	f	v	f	v	θ	ð	s	z	ʃ	ʒ			ç	sy	zy	ç	ʝ	h
Affriquées	pʃ	bʋ	pʃ	bʋ			ts	dz	tʃ	dʒ						kç		
Nasales		m					n				ɳ		ny			ŋ		
Latérales :																		
Sans friction ..					(l)		l						ly					
Fricatives							ɬ	ɮ										
Roulées					(r h)		r											
Semi-voyelles ...		w											y			(w)		

Commission d'Ethnologie.
Le 19 décembre 1949.

Séance du 17 juillet 1950.



Zitting van 17 Juli 1950.

Séance du 17 juillet 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. A. Moeller de Laddersous, président de l'Institut.

Sont en outre présents : le R.P. P. Charles, MM. F. Dellicour, Th. Heyse, A. Sohier, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. J. Devaux, V. Gelders, le R.P. G. Hulstaert, MM. J. Jadot, G. Malengreau, Fr. Olbrechts, G. Smets, F. Van der Linden, membres associés; MM. A. Rubbens, P. Piron, membres correspondants, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général, et M. le D^r L. Mottoulle, membre de la section des Sciences naturelles et médicales.

Absents et excusés : Mgr J. Cuvelier, MM. A. De Vleeschauwer, R. de Mûelenaere, P. Jentgen, N. Laude, O. Louwers, E. Van der Straeten, A. Wauters.

Bienvenue.

M. le *Président* souhaite la bienvenue à M. P. Piron, membre correspondant, qui assiste pour la première fois à nos travaux.

Représentation de l'I. R. C. B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga.

L'Institut sera représenté par son président, M. A. Moeller de Laddersous, aux cérémonies du cinquantième anniversaire du Comité Spécial du Katanga, prévues à Elisabethville en août 1950.

A propos de la Biographie coloniale belge.

M. F. Dellicour donne lecture de la note qu'il a rédigée sous le titre précité. (Voir p. 651.)

Zitting van 17 Juli 1950.

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *A. Moeller de Laddersous*, voorzitter van het Instituut.

Zijn insgelijks aanwezig : E.P. P. Charles, de heren *F. Dellicour*, *Th. Heyse*, *A. Sohier*, *E.P. J. Van Wing*, titelvoerende leden; de heren *J. Devaux*, *V. Gelders*, *E.P. G. Hulstaert*, de heren *J. Jadot*, *G. Malengreau*, *Fr. Olbrechts*, *G. Smets*, *F. Van der Linden*, buitengewoon leden; de heren *A. Rubbens*, *P. Piron*, corresponderende leden, alsook de heer *E.-J. Devroey*, secretaris-generaal, en de heer *D^r L. Mottouille*, lid van de sectie voor natuur- en geneeskundige Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd : *Mgr J. Cuvelier*, de heren *A. De Vleeschauwer*, *R. de Mûelenaere*, *P. Jentgen*, *N. Laude*, *O. Louwers*, *E. Van der Straeten*, *A. Wauters*.

Verwelkoming.

De heer *Voorzitter* verwelkomt de heer *P. Piron*, corresponderend lid, die voor de eerste maal aan onze zittingen deelneemt.

Vertegenwoordiging van het K. B. K. I. aan de herdenkingsplechtigheden van het Bijzonder Comité voor Katanga.

Het Instituut zal door zijn voorzitter de heer *A. Moeller de Laddersous*, op de halve eeuwfeesten van het Bijzonder Comité voor Katanga te Elisabethstad, vertegenwoordigd zijn.

Over de Belgische Koloniale Biographie.

De heer *F. Dellicour* leest de nota die hij opgesteld heeft onder de titel : « *A propos de la Biographie coloniale belge* ». (Zie blz. 651.)

Complément bibliographique concernant la documentation générale
sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

M. Th. Heyse présente le travail qu'il a élaboré à ce sujet. (Voir p. 657.)

Découverte de deux statuettes d'un grand sous-style Baluba.

M. Fr. Olbrechts rend compte de l'étude qu'il lui a été donné d'entreprendre concernant deux statuettes découvertes récemment.

(Cet article est reporté au *Bulletin des séances*, 1950-4.)

Épanouissement des Institutions judiciaires au Congo belge.

M. A. Rubbens résume l'étude qu'il a consacrée à cette question. (Voir p. 674.)

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. LAMBERT, E., *The Systems of Land Tenure in the Kibuyu Land Unit.*, Communications from the School of African Studies, new series n° 22, Cape Town, février 1950.
2. VOLKER, T., *Ukiyoe Quartet*, Mededelingen van het Rijksmuseum voor Volkenkunde, n° 5, Leiden, 1949.
3. *Boletim Geral das Colonias*, n°s 299 et 300, Agencia Geral das Colonias, Lisbonne, mai et juin 1950.
4. *Primera Reunion del Patronato de la Estacion de Estudios de Pirenaicos*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, août 1943.
5. *Historia de la Economia Politica de Aragon*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1947.
6. *Actas de la Primera Reunion de Toponimia Pirenaica*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1949.
7. MALUQUER, J., *Yacimientos Postpaleoliticos*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1948.
8. LOPEZ, A., *Toponimia del alto Valle del Rio Aragon*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1949.

**Bibliographische complement betreffende de algemene documentatie
over Belgisch-Kongo en Ruanda-Urundi.**

De heer *Th. Heyse* legt het werk voor dat hij over dit ontwerp opgesteld heeft. (Zie blz. 657.)

Ontdekking van twee beeldjes van een grote Baluba onder-stijl.

De heer *Fr. Olbrechts* brengt verslag uit over de studie die hij kon ondernemen aangaande twee onlangs ontdekte beeldjes.

(Dat artikel zal in *Bulletijn der zittingen 1950-4* verschijnen.)

Uitbreiding der Juridische Institutiën in Belgisch-Kongo.

De heer *A. Rubbens* vat de studie samen die hij over dit onderwerp geschreven heeft. (Zie blz. 674.)

Geheim comité.

De titelvoerende leden, in geheim comité vergaderd, gaan over tot de verkiezing der personaliteiten wiens namen volgen :

a) *Als titelvoerend lid :*

De heer *G. Smets*, buitengewoon lid;

b) *Als buitengewoon leden :*

De heer *Julien Vanhove*, Adviseur bij het Ministerie van Koloniën;

De heer *René J. Cornet*, Doctor in de rechten, letterkundige;

c) *Als corresponderende leden :*

De Eerwaarde heer *Alexis Kagame*, inlands Priester, historiograaf van Ruanda, te Kabgayi;

De *E.P. Basile Costermans*, Missionaris Dominicaan, te Faradje;

9. MALUQUER, J., *La Cueva de Toralla*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Zaragoza, 1949.
10. MARGARIT, A., *Contribucion al Vocabulario Aragonés Moderno*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Zaragoza, 1948.
11. BARATECH, C., *Toponimia Navarre en La Edad Media*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Huesca, 1947.
12. *Pirineos*, n^{os} 1, 3, 5, 6 à 14, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Zaragoza, décembre 1945 à décembre 1949.
13. LLOBET, S., *El Medio y la Vida en El Montseny*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Barcelone, 1947.
14. LLOBET, S., *El Medio y la Vida en Andorra*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Barcelone, 1947.
15. *Reunion de los Centros de Estudio e Investigacion Locales y Provinciales*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Zaragoza, 1946.
16. *Bulletin analytique de Documentation Politique, Économique et Sociale contemporaine*, n^o 2, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1950.
17. *Éducation Professionnelle*, n^o 15, Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, 1950.
18. BREUIL, H. et JANMART, J., *Les Limons et Gravieres de l'Angola du Nord-Est et leur contenu archéologique*, Companhia de Diamantes de Angola, Servicos Culturais, Lisbonne, 1950.
19. *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, tome VIII, Dakar, 1946.
20. *Mededelingen van het Afrika Instituut*, n^{rs} 5 en 6, Rotterdam, Mei-Juni 1950.
21. *Quatrième Rapport de l'Organisation internationale du Travail aux Nations-Unies*, Bureau International du Travail, Genève, 1950.
22. *Bulletin du Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes*, C.E.P.S.I., n^o 11, Élisabethville, 1950.
23. *Zaire*, vol. IV, n^o 6, Revue Congolaise, Bruxelles, juin 1950.
24. *Bulletin mensuel de Statistique*, vol. IV, n^o 6, Bureau de Statistique des Nations-Unies, New York, juin 1950.
25. *Africa*, vol. 20, n^o 3, Journal of the International African Institute, Londres, juin 1950.
26. *Rivista di Etnografia*, vol. IV, n^{os} 1-2, Naples, mars 1950.
27. *Het Leger, de Natie*, n^o 6, Ministère de la Défense Nationale, Brussel, Juni 1950.
28. *Leuvense Bijdragen*, n^{rs} 3-4, Tijdschrift voor Moderne Philologie, Leuven, 1949.

De E.P. *Louis de Boeck*, Missionaris van Scheut,
te Lisala;

De heer *Emmanuel Capelle*, Gewestbeheerder,
Hoofd van de Inboorlingenwijk, te Leopold-
stad.

De zitting wordt te 16 u 35 opgeheven.

29. *Trabalhos de Antropologia e Ethnologia*, vol. XII, 3-4, Instituto de Antropologia, Porto, 1950.
30. *Boletim Oficial da Colonia de Angola*, III^e série, n^{os} 21 et 22, Luanda, mai 1950.
31. *Rendiconti*, vol. IV, 5 à 12, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, 1949.
32. BIANCHI, U., *Disegno storico del culto capitolino nell'Italia romana e nelle provincie dell'Impero*, série VIII, vol. II, fasc. 7, Classe di Scienze morale, storiche e filologiche, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, 1950.
33. DEGRASSI, A., *Quattuorviri in colonie romane e in municipi reti da duoviri*, série VIII, vol. II, fasc. 6, Classe di Scienze morale, storiche e filologiche, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, 1950.
34. FURLANI, G., *La sentenza di dio nella religione babilonese e assira*, série VIII, vol. II, fasc. 5, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, 1950.
35. *The Journal of Air Law and Commerce*, vol. 17, n^o 1, Northwestern University, Chicago, 1950.
36. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, tomes XXIV à XXXVIII, Londres, 1894 à 1908.
37. *Man*, tomes I à III, XXII, XXV, XXX, XXVII, Record of Anthropological Science, Royal Anthropological Institute, Londres, 1901 à 1937.
38. SPRIET, R., *Soleil de Minuit*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
39. ROMBAUTS, H., *Les Soirées de Saint-Brousebourg*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
40. ROELENS, V., *Notre Vieux Congo*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
41. KLEIN, F., *Le Cardinal Lavigerie*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
42. PERRAUDIN, J., *Le Beau Métier de Missionnaire*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
43. TELLIER, J., *Introduction aux pages choisies de Léon Leloir*, Éditions du Rendez-vous, Namur, s. d.
44. HOUBEINE, T. et BOUMIER, M., *Le Capitaine Joubert*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
45. PIROT, J., *Elle vit*, Revue des Grands Lacs, Namur, s. d.
46. *Grands Lacs*, n^{os} 1 à 7 et 10, Revue Générale des Missions d'Afrique, Namur, octobre 1949 à mai 1950.
47. *Résolutions*, Documents officiels de la sixième Session du Conseil de Tutelle, supplément n^o 1, Lake Success, 1950.

48. *New Publications in the United Nations*, vol. 1, n° 9, Lake Success, mai 1950.
49. *Résolutions*, Documents officiels de la deuxième Session Extraordinaire du Conseil de Tutelle, supplément n° 1, Lake Success, 1949.
50. *L'Armée, la Nation*, n° 7, Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, 1950.
51. *L'Éducation des Adultes. Tendances et réalisations actuelles*, Unesco, Paris, 1950.
52. ADAM, L., *Jongste Staatkundige Ontwikkeling in Egypte, Afrika Instituut, Leiden, 1950.*
53. *La Nation*, n° 31, Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, 1950.
54. *Comptes rendus mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales, par M. le Secrétaire perpétuel*, Séances des 5 et 10 mai 1950, tome X, Paris, 1950.
55. *L'Éducation des Analphabètes*, Bibliographie choisie, documents spéciaux d'éducation, Unesco, Paris, avril 1950.
56. *Cuadernos de Estudios Africanos*, n° 10, Instituto de Estudios Politicos, Madrid, 1950.
57. *International Organization*, IV, n° 2, World Peace Foundation, Boston, mai 1950.
58. *United Nations Documents Index*, vol. 1, n° 5, Lake Success, N.Y., mai 1950.
59. *Man*, A monthly Record of Anthropological Science, vol. L, articles 1 à 131, The Royal Anthropological Institute, Londres, janvier à juin 1950.
60. *Bulletin mensuel des Statistiques du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, n° 1, Secrétariat général, Section Statistiques, Congo Belge, janvier 1950.
61. *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. LXXVII, part 1, Londres, 1947.
62. *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde*, deel 106, Koninklijk Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde, 's Gravenhage, 1950.
63. *Kongo-Overzee*, XVI, 2-3, Tijdschrift voor en over Belgisch-Kongo en andere overzeese gewesten, Antwerpen, 1950.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, procèdent à l'élection des personnalités, dont les noms suivent :

a) *Comme membre titulaire :*

M. G. Smets, membre associé;

b) *Comme membres associés :*

M. Julien Vanhove, Conseiller au Ministère des Colonies;

M. René J. Cornet, Docteur en droit, homme de lettres;

c) *Comme membres correspondants :*

M. l'Abbé Alexis Kagame, Prêtre indigène, historiographe du Ruanda, à Kabgayi;

Le R.P. Basile Costermans, Missionnaire dominicain, à Faradje;

Le R.P. Louis B. de Boeck, Missionnaire de Scheut, à Lisala;

M. Emmanuel Capelle, Administrateur de territoire, Chef de la Cité Indigène, à Léopoldville.

La séance est levée à 16 h 35.

F. Dellicour. — A propos de la « Biographie coloniale belge ».

La préparation du deuxième volume de la *Biographie coloniale* est aujourd'hui complètement achevée. Le manuscrit des nouvelles notices a été remis à l'imprimeur. Le premier volume, édité en 1949, en contenait 539. Les notices recueillies pour le troisième volume sont déjà nombreuses.

L'œuvre étant en bonne voie, on permettra au président de la Commission de la Biographie Coloniale Belge de formuler quelques réflexions sur la tâche entreprise par l'Institut.

*
**

L'Institut Royal Colonial Belge ne fut pas le premier à se rendre compte des lacunes que présentait la *Biographie coloniale*. En 1925, le Ministre des Colonies chargea une commission composée de personnalités diverses de solliciter les témoignages des coloniaux encore en vie et de préparer un ouvrage d'ensemble.

Cette tentative n'aboutit pas, pour la raison principale qu'une œuvre de ce genre implique un travail préliminaire considérable et que ce travail avait été confié à un service du Ministère des Colonies dont le personnel suffisait à peine à faire face à la besogne ordinaire qui lui incombait.

Ceux qui désiraient se renseigner sur les acteurs de la grande épopée congolaise devaient donc se contenter des ouvrages incomplets existant sur la matière, à savoir :

1. CHAPAUX, *Le Congo historique*, Bruxelles, 1894.
2. JANSSENS et CATEAUX, *Les Belges au Congo*, Bruxelles, 1911.

3. MASOIN, *Histoire de l'Etat Indépendant du Congo*, Namur, 1913.

4. RENIER, *L'Œuvre civilisatrice des Belges au Congo, héroïsme et patriotisme des Belges*, Gand, 1913.

5. DEFESTER, *Les Pionniers belges au Congo*, Tamines, 1927.

6. Ligue du Souvenir Congolais, *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation (1876-1908)*, Bruxelles, 1930.

7. LÉO LEJEUNE, *Souvenirs du Vieux Congo*, Bruxelles, 1930.

8. LOUIS FRANCK, *Le Congo belge*, 2 vol., Bruxelles, 1930.

Ajoutons à ces ouvrages quelques rares volumes de souvenirs et les nombreuses notices publiées, notamment à l'occasion des décès, par des périodiques dont la plupart ont disparu : *Le Mouvement géographique*, *La Tribune congolaise*, *L'Essor colonial*, *L'Horizon*, *Le Conseiller congolais*, *L'Expansion belge*, le *Bulletin de l'Association des Vétérans*, etc.

Bref, documentation insuffisante, car certains de ces ouvrages remontent à une date lointaine et n'ont pas été mis à jour. D'autre part, seul le souvenir des Belges ayant résidé au Congo était rappelé et les notices nécrologiques s'inspiraient évidemment de l'adage : *De mortuis nihil nisi bene*.

Le R.P. Lotar et M. Ed. De Jonghe conçurent le projet d'une entreprise plus large et en proposèrent la réalisation à l'Institut. Avec raison ils pensèrent que l'Institut était spécialement qualifié pour faire une œuvre à caractère scientifique et objectif. Au surplus, en 1941, c'est-à-dire à une époque où, par la force des choses, l'activité des organismes coloniaux était réduite au strict minimum, on obtiendrait plus facilement des renseignements

sur les anciens agents. Ces organismes feraient confiance à une institution comme l'Institut Royal Colonial Belge.

Le projet fut bien accueilli par tout l'Institut. Une commission se créa dont les trois classes désignèrent les membres. Comme il se devait, le R.P. Lotar et M. De Jonghe en firent partie, l'un comme président, l'autre comme secrétaire. Tous deux, hélas! ne sont plus parmi nous.

Dès 1941, à l'initiative de la Commission, le travail préparatoire commença. Quinze mille fiches furent dressées grâce aux renseignements fournis par les sociétés coloniales et par un grand nombre de personnalités. Ce travail fastidieux fut accompli par la bonne équipe du Secrétariat de l'Institut, tenu en haleine par l'énergie tenace et souriante de notre Secrétaire général actuel, M. E. Devroey.

En 1945, la Commission entra dans la seconde phase : confier les notices aux collaborateurs qui paraissaient les plus qualifiés, suivre et parfois... harceler ceux d'entre eux dont le zèle s'émuoussait, puis, le travail de rédaction achevé, veiller au respect des directives générales arrêtées pour la présentation des volumes à publier.

La Commission a pris l'habitude de se réunir chaque mois afin de procéder à cette besogne et aussi afin de remettre les notices dont individuellement les membres se sont chargés. Il me plaît de rendre hommage à l'assiduité des membres et à la qualité de leur travail. Leur mérite est d'autant plus grand que certains font à la fois partie de la Commission de Biographie et de la Commission de l'Atlas.

*
**

En 1949, la Commission présenta le premier résultat de son activité. Quel accueil a reçu le premier volume de la *Biographie coloniale*? Dans l'ensemble l'accueil a été encourageant.

Il fut agréable de lire dans un journal édité au Congo l'appréciation suivante : « Cet ouvrage, qui vient de nous

parvenir, est réellement remarquable et mérite d'être cité à l'attention non seulement du spécialiste qui désire se documenter d'une manière parfaite sur certains événements et personnages de l'époque héroïque, mais également du simple colonial désireux de s'instruire, agréablement d'ailleurs, sur la formation de notre belle colonie africaine et ses glorieux artisans. » Et plus loin : « Contrairement aux ouvrages parus précédemment dans le même ordre d'idées, nous ne nous trouvons pas ici devant un panégyrique de nos grands pionniers belges. La *Biographie coloniale* est plus que cela; elle est un solide instrument d'études, qui laisse une large place à tous les personnages, petits et grand, belges, étrangers, africains même (notamment des traitants arabes), qui ont joué un rôle dans nos territoires d'Afrique à l'époque de l'État Indépendant ».

Précieuses aussi sont les approbations recueillies dans des milieux plus spécialisés.

Voici l'avis formulé dans la revue *Zaire* (octobre 1949) :

« Idée excellente en soi que de publier une *Biographie coloniale*. Et qui vient à son heure. A un moment où notre pays manifeste un intérêt croissant à notre Colonie. A un moment où l'on peut encore recueillir sur les débuts de celle-ci des témoignages inédits qui complètent heureusement une documentation dont on ne connaît que trop les énormes lacunes. A l'opportunité de la publication s'ajoute la valeur du cadre adopté par la Commission de la *Biographie Coloniale*. Celle-ci avec raison a vu large et grand ». Et l'article se termine ainsi : « Au total la *Biographie coloniale belge*, qui représente un travail considérable, mené dans des conditions de documentation difficiles et réalisé dans un temps record, a d'incontestables mérites et rendra de réels services ».

Même note dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, sous la plume d'un historien : « On ne saurait assez

louer l'Institut Royal Colonial Belge d'avoir entrepris l'œuvre de longue haleine que constitue une Biographie coloniale. Son initiative remonte à l'année 1941, aux temps les plus sombres de l'occupation... La Commission constituée par l'Institut a mis au point des principes de sélection qui nous paraissent excellents ».

Est-ce à dire que le travail n'a reçu que des éloges ? La Commission ne s'est jamais imaginé qu'elle arriverait du premier coup à la perfection. Aux auteurs dont nous venons de lire les appréciations, elle est reconnaissante d'avoir fait certaines réserves pleinement justifiées. Les critiques portaient sur l'exécution du programme établi; des erreurs ont parfois échappé. Il va de soi que la Commission s'inspirera de ces critiques et renforcera le contrôle qu'elle exerce pour le bien commun.

Son œuvre s'améliorerait certes si elle pouvait compter sur un nombre plus élevé de collaborateurs de qualité. A cet égard elle fait un pressant appel aux membres de l'Institut. Chaque classe comprend des spécialistes dont la compétence s'impose d'elle-même. Il s'agit, d'autre part, d'une œuvre collective dont l'Institut peut, semble-t-il, dès à présent, retirer quelque fierté. A chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

*
* *

Il vient d'être fait allusion au plan suivi par la Commission. Rappelons à ce propos que le programme était d'évoquer la mémoire :

1° Des explorateurs et des missionnaires qui visitèrent le Congo avant 1876, année où se tint à Bruxelles la Conférence Géographique, sous la présidence de Léopold II;

2° De tous les pionniers — petits et grands — qui s'embarquèrent pour le Congo avant 1890 et dont le décès est antérieur à 1930. A ces ouvriers de la première heure

une pensée pieuse associa les coloniaux morts au Congo avant 1900, peu importe la date de leur embarquement;

3° Des résidants n'appartenant à aucune des catégories indiquées, mais qui avaient joué un rôle marquant au Congo, à condition que la date de leur décès fût antérieure à 1930;

4° Des personnages décédés avant 1930 qui, sans avoir vécu sur le sol congolais, avaient cependant été mêlés à l'histoire du Congo;

5° Des Africains qui s'étaient signalés pendant la même période.

Dans ces diverses catégories figuraient aussi bien les étrangers que les Belges.

*
* *

Signalons, en terminant, que le premier volume n'a pas épuisé la liste des personnes disparues avant 1930. Le deuxième volume continuera la série, mais, en outre, il commencera la publication des notices consacrées aux personnes disparues avant 1940. Ainsi est respectée la règle du recul de dix années entre le décès et la publication des notices.

17 juillet 1950.

**T. Heyse. — Complément bibliographique
concernant la documentation générale sur le Congo
et le Ruanda-Urundi.**

Dans une communication faite à notre Institut en 1947, nous attirions l'attention sur l'opportunité d'élaborer un Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Malgré les conclusions favorables d'une Commission spéciale, le projet n'a pas été réalisé à ce jour ⁽¹⁾ et l'on n'en parle plus; selon l'expression d'Horace... *desinit in piscem*.

Néanmoins, nous avons poursuivi nos travaux documentaires sur la Colonie et les territoires sous tutelle, ayant la conviction que plus avance le temps, plus s'imposera la constitution de l'*Index Bibliographique Général*, ou, du moins, d'un organisme de coordination et de révision.

Au cours de la communication de décembre 1947, nous avons signalé les travaux essentiels à prendre en considération en vue de l'Index, publiés depuis 1933, et dans l'Annexe III nous avons présenté une liste des ouvrages et articles cités, celle-ci comprenant 103 notices.

Mais la période antérieure à 1933 n'était pas prévue, en ordre principal, dans cette liste de travaux.

Cette lacune dans la documentation générale fait l'objet d'une étude insérée dans la revue *Zaire*, n° de juin 1948 ⁽²⁾.

(1) Institut Royal Colonial Belge, *Bulletin des séances*, 1947, 3, pp. 736-777; 1948, 4, pp. 883-890.

ERRATA : p. 763, ligne 3, *lire* : « depuis 1830 » *et non* : « 1930 »;
p. 773, ligne 4, n° 35, *lire* : « 1942 » *et non* : « 1932 ».

(2) HEYSE, T., Le travail bibliographique colonial belge de 1876 jusqu'en 1933 (Bruxelles, Anvers, *Zaire*, juin 1948, pp. 639-656).

Nous y avons relevé qu'au point de vue de la méthode, notre premier secrétaire général, T. SIMAR, critiquait dans la *Revue Congolaise* de janvier et d'avril 1912 la *Bibliographie du Congo* d'A.-J. WAUTERS, couvrant la période de 1880 à 1895. Elle manque, selon Simar, d'esprit critique, et il conviendrait d'élaborer un choix, écartant les élucubrations et les notices insignifiantes. Ces critiques sont excessives et les deux méthodes peuvent être mises en œuvre, mais successivement.

La bibliographie classique, analytique et rédigée sans préoccupations personnelles, suivant la règle de l'objectivité, rendra plus aisées l'élaboration des bibliographies raisonnées et la sélection préconisée par Simar, mais qui peuvent ne pas répondre à toutes les exigences documentaires.

Nous demandons à la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge d'autoriser la publication en annexe à la présente note, d'un relevé de travaux de bibliographie et de documentation générale se rapportant, en ordre essentiel, à la période antérieure à 1933 et pour autant qu'ils ne soient pas cités dans l'Annexe III que l'on trouvera dans le *Bulletin des séances* de 1947, pp. 770 à 777. Ainsi seront signalés les principaux écrits relatifs à la documentation générale jusqu'en 1947. Pour la période qui suit, un deuxième complément peut être envisagé, à paraître dans quelques années. Nous signalons toutefois les écrits cités dans l'article de *Zaire* de juin 1948, même s'ils sont postérieurs à 1947.

La classification du premier complément est la même que celle adoptée pour la rédaction de l'Annexe III précitée, dont il continue la numérotation.

Toutefois, nous avons ajouté une rubrique IX consacrée aux comptes rendus des travaux des six Congrès coloniaux nationaux, dont le Bureau permanent constitue un important centre d'études.

Pour en revenir à l'*Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, nous nous contenterons de constater que l'IRSAC réunit des éléments utiles à son élaboration future. A ce sujet, il paraît opportun de poursuivre l'enquête dans le but de réunir une série de notices sur les collections des grands organismes de documentation coloniale; ces notices constitueront un guide précieux pour les chercheurs et permettront à chacun de s'orienter d'après sa spécialité et l'objet des études qu'il prépare. Elles pourraient faire l'objet d'une publication, peut-être en annexe à l'*Annuaire* de notre Institut.

*
**

Il nous revient qu'étant donnée la dépense annuelle considérable que nécessiterait la création d'un service autonome pour l'élaboration de l'Index général et que nous évaluons à 652.000 francs, l'IRSAC a soumis, au Ministre des Colonies, le projet de l'Institut Royal Colonial Belge, qui s'est rallié aux conclusions de la Commission spéciale constituée après notre séance de décembre 1947.

Il est à noter que la Commission suggérait, afin d'éviter des dépenses excessives, que l'Index général constituerait une section des services généraux de documentation de l'IRSAC, qui pourrait disposer de ses locaux et y affecter une partie de son personnel.

Ainsi comprise, la création de l'Index général ne nécessiterait pas l'intervention spéciale du Ministre des Colonies.

L'IRSAC est une personne civile réglant son administration propre par des décisions de son Conseil, aux séances duquel assiste le Commissaire du Gouvernement.

Il est évident que la bibliothèque du Ministère des Colonies dispose d'une documentation importante pour la réalisation du projet et que l'IRSAC n'a pas à sa disposi-

tion les périodiques en vue d'un dépouillement régulier. Mais l'Administration est lente dans les décisions, réclame des augmentations de crédit et de personnel alors que le Ministre des Finances requiert des économies massives.

De plus, nous avons voulu créer une œuvre de solidarité scientifique, *en collaboration* avec tous les grands organismes de documentation coloniale, et c'est pourquoi l'IRSAC est bien placé pour prendre la direction effective de l'institution nouvelle, assisté par un Comité technique qui trancherait les questions de méthodes et celles que soulèverait la revision de fiches déjà existantes et dues à la collaboration suivie des centres d'études coloniaux.

Toute question de rivalité personnelle doit être exclue.

Le bibliothécaire du Ministère des Colonies ferait partie du Comité technique et ses services seraient appelés à collaborer.

On pourrait commencer par pousser activement l'inventaire des collections bibliographiques des grands centres de documentation dans un but de coordination générale et, à cet effet, l'IRSAC pourrait installer le Comité technique de l'Index bibliographique général sans plus tarder.

Les premiers travaux se limiteraient à la Documentation générale, étant donné le manque de moyens nécessaires à l'élaboration d'une œuvre de grande envergure.

*
* *

Le Comité technique étant constitué, il pourrait envisager la publication d'une liste alphabétique des indications, reprises du fichier de la bibliothèque du Ministère des Colonies et qui concernent l'Afrique centrale; cette liste serait arrêtée au 31 décembre 1950.

Le Comité technique fixerait les règles à adopter dans la copie des fiches, lesquelles seraient conformes aux indications du rapport d'ensemble sur les travaux de la

« Commission de l'Index bibliographique colonial », dont la section des Sciences morales et politiques de notre Institut a approuvé les conclusions au cours de sa séance de novembre 1948. L'impression des listes serait ordonnée de telle manière que le découpage en soit facile et de nature à permettre toute classification ultérieure.

Ce travail aurait également l'avantage d'assurer une revision complète du fichier, particulièrement riche, de la bibliothèque du Ministère des Colonies, dont le dernier catalogue imprimé date de 1925.

A notre avis, cette dernière considération justifie une intervention financière de ce Département dans l'élaboration et l'impression des listes prévues ci-dessus.

Nous sommes heureux de terminer cette brève communication en signalant le travail utile réalisé par les services de la « Bibliothèque du Ministère des Colonies » qui rédige la « Bibliographie courante », insérée dans la revue *Zaire* et qui, depuis janvier 1950, est reprise dans des tirages à part imprimés d'un côté de la page, dont chaque notice est suivie de chiffres multiples permettant la classification suivant le système décimal adopté. Ces brochures, qui recensent les articles de nombreux périodiques, méritent une large diffusion, surtout à l'extérieur; mais encore faut-il que les notices mensuelles soient reprises dans une Bibliographie générale et, spécialement, dans un « Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi », pour autant qu'elles concernent l'Afrique centrale.

17 juillet 1950.

ANNEXE.

PREMIER COMPLÈMENT BIBLIOGRAPHIQUE.

(Voyez I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1947, pp. 770-777.)

I. — Méthode et organisation.

104. CARRINGTON, J. F., The school Library. A two years Experiment at Yakusu (Léopoldville, *Congo Mission News*, October 1944 pp. 10-12).
105. HEYSE, T., L'organisation d'une Bibliothèque nationale de Guerre, Gand, Vanderpoorten, 1923, 44 p.
L'occupation allemande en Flandre. Index documentaire, brochure n° 3.
106. — A propos d'un Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Bruxelles., I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1947, n° 3, pp. 736-777).
107. — Le travail bibliographique colonial belge de 1876 à 1933 (Bruxelles, *Zaire*, juin 1948, pp. 639-656).
108. — Commission de l'Index bibliographique général. Rapport d'ensemble (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1948, 4, pp. 883-890).
109. LOSSEAU, L., Règles bibliographiques. Instructions pour la rédaction, la présentation et la publication des Notices bibliographiques, Bruxelles, Bruylant, in-8°, vol. I, 1944, 107 p.; vol II : Examen critique de l'ouvrage : La documentation en Science économique par G. DYCKMANS, Bruxelles, Bruylant, 1945, in-8°, 144 p.
110. PERIER, G.-D., La Bibliothérapie (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées*, 1938, pp. 109-110).
111. VAN HOVE, J., REMY, F., VANDERHEYDEN, J.-F., Règles catalographiques à l'usage des Bibliothèques de Belgique. Introduction de M. HENRY DOMMARTIN, Bruxelles, René Henriquez, éditeur, 13, rue d'Edimbourg, 1933, grand in-8°. x+pp. 11-221.
112. WARNOTTE, D., Les services de documentation dans l'Administration civile, Paris, Jouve, 1925, 14 p. Extrait des procès-verbaux et mémoires du *Congrès International des Bibliothécaires et des Bibliophiles* (Paris, 1923).
113. — La littérature scientifique et le rôle des Bibliographes (Bruxelles, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 15 octobre 1927 p. 113-125).

II. — Centres d'études et de documentation. Bibliothèques.

Ouvrages généraux. Expositions.

114. Annaires des Bibliothèques publiques, Bruxelles, Labor, t. I, 1930, 266 p. (Paris, Fisbacher). Publiés sous la direction de CH. DEPASSE, année 1932, 472 p., etc.
115. Annales du Musée du Congo belge, Tervuren, depuis 1898. Voyez « Musée du Congo Belge ». Liste des publications, Tervuren, 1949, in-8°, 8 p.
116. Bibliothèque Congo. Directeurs : V. DENYN et ED. DE JONGHE, Bruxelles, Ethnographie, Linguistique, Sociologie. Dépositaire : Falk Fils, G. Van Campenhout, succ., 22, rue des Paroissiens, Vol. I, 1921, 31 volumes ont paru; 2^e série, 1938-1939, 4 vol.
117. Bibliothèque publique de Léopoldville. Extrait du Règlement (Léopoldville, *Le Courrier d'Afrique*, 22-23 août 1943, p. 5).
118. Centre d'Étude des problèmes sociaux indigènes (C.E.P.S.I.). Catalogue de la Bibliothèque, Elisabethville, Imbelco, 1948, in-8°, 103 p.
119. *Congo belge*. Articles et ouvrages généraux (Bruxelles, *Index Bibliographique colonial*, 1937, placards 57, 58, 59, 69, 70; 105 notices. — Voyez aux mots « Congo belge »).
120. Congrès (III^e) International Colonial, 1913. Compte rendu publié par F. VAN ORTROY, Gand, Vanderpoorten, 1922, t. I, CXXI+266 p.; t. II, 347 p., Exposition Universelle et Internationale de Gand, 1913.
121. DE JONGHE, E., L'activité ethnographique des Belges au Congo (Bruxelles, *Bulletin de la Société belge d'Études coloniales*, avril 1908, pp. 283-308).
122. — Rapport général sur l'activité de l'Institut Royal Colonial Belge (1929-1930) (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1930, pp. 394-400).
 - Idem (1930-1931) (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1931, pp. 398-403).
 - Rapports annuels...
 - Rapport sur l'activité de l'Institut Royal Colonial Belge (1932-1933) (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1933, pp. 642-648).
 - Idem (1947-1948) (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1948, pp. 790-813).
123. — Les recherches ethnographiques en Belgique et au Congo belge (Londres, *Man*, novembre-décembre 1946, pp. 134-140).
124. — Plan d'exploration ethnographique et ethnologique du Congo belge (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1947, pp. 426-436).
125. DE MÔELENAERE, R.-F., Rapport sur les participations coloniales à l'Exposition Internationale Coloniale, Maritime et d'Art Flamand (Anvers, 1930) (Anvers, *Rapport général du Commissariat général du Gouvernement*, Établissements Ratinckx, 1932, pp. 7-188).

126. DEPAGE, L., De la nécessité de créer, en Belgique, un Bureau national de Documentation coloniale, Bruxelles, Impr. Bothy, 22, rue de la Concorde, 1926, 20 p.
— Bureau national de Documentation coloniale. Deuxième partie : Utilité, création, budget, Bruxelles, s. n., juin 1926, 35 p.
127. DEPASSE, J., Les bibliothèques publiques au Congo belge (Bruxelles, *Zaire*, mars 1948, pp. 277-302; tirage à part, illustré).
128. Eerste Koloniale Boeken-Tentoonstelling, Antwerpen, 1932 (Première Exposition du Livre colonial, Anvers, 1932), gedrukt bij Stockmans, Antwerpen, 51 p., 1093 numéros.
129. Essor (L') économique belge. Expansion coloniale. Avant-propos de M. H. JASPAR, premier ministre et ministre des Colonies, Bruxelles, Desmet-Verteneuil, 1932, 2 vol., in-4°; I, pp. 1-320; II, pp. 321-545; ill., cartes.
Etude documentaire sur l'Armature économique de la colonie belge du Congo, éditée sous le patronage du Gouvernement, sous la direction scientifique de M. F. PASSELECQ, assisté, pour la rédaction coloniale, par M. T. HEYSE.
130. FRANCK, L., Le Congo belge (Bruxelles, *La Renaissance du Livre*, 1930, 2 vol., in-4°; t. I, 375 p.; t. II, 489 p.; 1 carte, ill., lettre préface du roi ALBERT).
131. HEYSE, T., La Documentation de Guerre en Belgique depuis 1919 (Paris, *Revue d'Histoire de la Guerre mondiale*, janvier 1932, pp. 53-81).
132. Institut National pour l'Étude agronomique du Congo belge (I.N.E.A.C.) (Bruxelles, « Rapport annuel pour l'exercice 1934 », extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, 1935, in-8°, 41 p., ill.).
— Rapport annuel pour l'exercice 1935 (Bruxelles, extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, 1936, in-8°, 65 p., ill.).
— Rapports annuels...
133. Katanga (Le), province belge, Liège, Association des Licenciés sortis de l'Université de Liège, octobre 1911, 155 p., cartes; Administration, Agriculture, Histoire, Mines, Transports, Immigration; bibliographie par J. CORNET; collaborations de MM. A. ADAM, A. BOLLE, P. CHAUDOIR, J. CORNET, F. DELLICOUR, chev. A. DE MÉLOTTE, comm. R. DUBREUCQ, P.-CH. FIRKET, J.-L. FRATEUR, P. LE MARINEL, E. SLOSSE; avec une préface du général baron WAHIS, gouverneur général du Congo belge.
134. M. (Dr J.), Musée du Congo belge, Tervueren (publications et organisation) (Bruxelles, *Index Bibliographique Colonial*, 1937, placards 45-48). Voyez aux mots « Musée du Congo belge ».
135. Notice sur le rôle et les travaux de l'Institut cartographique militaire (depuis sa création jusqu'à ce jour), Bruxelles, imprimerie du Ministère de la Défense Nationale, 1921, 22 p., signées H. SELIGMANN.
Institut cartographique militaire, publication n° 30.

136. OEHLER (D^r), Führer durch die unter deutscher Verwaltung stehenden Bibliotheken in Brüssel, gedruckt in der Staatsdruckerei, s. n. et s. d. (1916), 23 p.
137. PERIER, G.-D., Notes de Littérature coloniale. Panorama littéraire de la Colonisation belge, Bruxelles, De Wit, 1930, 55 p.
138. — La Littérature coloniale belge; Le Congo belge, par L. FRANCK, Bruxelles, 1930, vol. II, pp. 421-430.
139. — Cent livres inspirés du Congo belge et du Ruanda-Urundi, de la collection particulière de M. G.-D. PERIER (Bruxelles, *Musée du Livre*, octobre 1931, 16 p.).
140. — Les Bibliothèques coloniales (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées*, 1936, n° 1, pp. 39-53).
141. Publications des missions belges exposées à Tervueren en 1910 (Bruxelles, *La Revue congolaise*, janvier 1912, pp. 301-305).
142. REMY, F., Les origines et les débuts de la Bibliographie de Belgique, 1869-1890 (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, n°s 6 à 8, juillet à octobre 1933, pp. 65-104).
— Historique des transformations de la Bibliographie de Belgique, 1875-1931 (Bruxelles, Bibliothèque Royale, *Bibliographie de Belgique*, n° 13, 1931, pp. 357-372; plus tableau chronologique et synoptique).
143. SIMAR, TH., Moyens à employer pour soutenir le moral des fonctionnaires [Gand, *III^e Congrès International Colonial (1913)*, 1922, t. I, pp. 38-42].
Création de bibliothèques congolaises.
144. Société belge d'Etudes coloniales. Dictionnaire encyclopédique du Congo belge (Bruxelles, *Congo*, février 1927, 6 p.; tiré-à-part).
— L'Encyclopédie du Congo belge (Bruxelles, *Congo*, 1927, I, pp. 205-210).
145. VAN GRIEKEN, E., Principales sources de la Documentation coloniale (Bruxelles, *Les Cahiers de la Documentation*, 3, rue du Maelbeek, mars et avril 1948).
146. VAN ISEGHEM, A., La Société belge d'Etudes coloniales (Bruxelles, *Congo*, décembre 1930, 6 p.).

III. — Bibliographies courantes.

147. Bibliographie. Bibliographie de l'Afrique centrale, Bruxelles, Ministère des Colonies, 1912 à mars 1914, brochures in-8°. Direction : T. SIMAR. — Voyez *infra*, n° 163.
148. Bibliothèque du Ministère des Colonies à Bruxelles. Listes dactylographiées de publications belges et étrangères, Bruxelles, 1924 à 1928, puis à partir de 1931.
149. Bibliothèque royale. Bibliographie de Belgique. Liste mensuelle des publications belges ou relatives à la Belgique acquises par la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue du Musée, 5, 73^e année, 1947

150. DE MŒLENAERE, R., Nederlandsche Boeken over Kongo (Louvain, *Onze Kongo*, 24 février 1911, pp. 493-498; 4 mai 1911, pp. 580-581; 22 juillet 1911, pp. 69-72; septembre 1911, pp. 147-153).
151. MAES (Dr J.), Afrikaansche Literatuur (Leuven, *Tijdschrift van de Belgische Vereeniging voor Aardrijkskundige Studies*, December 1933, pp. 262-273; December 1934, pp. 293-303; Mei 1935, pp. 220-240; 1936, I, pp. 155-173; II, pp. 260-279; 1937 à 1939. *Ethnographie, Linguistique, Géographie*).
152. Revue (La) bibliographique, Bruxelles, De Wit, depuis 1920. — Cette revue a cessé de paraître depuis juillet 1930. Elle a été reprise en annexe à la *Revue générale*, Bruxelles, à partir du 15 mars 1932. Ne paraît plus.
153. Revue bibliographique militaire (Bruxelles, *Bulletin belge des Sciences militaires*, section historique de l'état-major général de l'armée, pagination spéciale, 1920 à 1940).
154. Union Minière du Haut-Katanga (Bruxelles, *Bulletin d'Informations quotidienn*, à partir de 1932). — Dactylographié.

IV. — Bibliographies générales.

155. Bibliographie coloniale belge, 1^{re} édit., 1912-1913. Catalogue des principaux ouvrages sur le Congo belge et les pays limitrophes publiés au XX^e siècle, Bruxelles, Misch et Thron, 1914, 16 p.
156. 1898. Catalogue de la Bibliothèque centrale de l'État Indépendant du Congo, arrêté au 31 mars 1898, Bruxelles, imprimerie Van Campenhout, Frères et Sœurs, 13, rue de la Colline, 1898, in-8°, 182 p.
1898. Supplément au Catalogue de la Bibliothèque centrale de l'État Indépendant du Congo (10 juillet 1898), Bruxelles, 1898, in-8°, 23 p.
157. 1909. Catalogue de la Bibliothèque du Ministère des Colonies, arrêté au 1^{er} janvier 1909, suivi d'un supplément jusqu'au 1^{er} mars 1909, IX+476 p.; II^e supplément, Bruxelles, 1910, 89 p.
158. HUISMAN, M. et JACQUET, P., Bibliographie d'Histoire coloniale (1900-1930). Belgique (Paris, *Société de l'Histoire des colonies françaises*, 28, rue Bonaparte, éditions Leroux, 1932, 81 p.).
159. Librairie coloniale R. WEVERBERGH. Catalogue, Bruxelles, petit in-8° 100 p.
160. Ministère des Affaires Étrangères [Bruxelles, *Catalogues*, t. II (1878-1888); t. III, 2 vol. (1889-1899); plus deux tables alphabétiques].
161. Ministère de la Défense Nationale (Bruxelles, *Catalogue de la Bibliothèque*, imprimerie du Min. de la Déf. Nat., vol. I, pp. 1-984, 1924; vol. II, pp. 985-2156; vol. III, pp. 2157-2595; 1^{er} supplément, 15 mars 1925, 65 p. + 1 table alphabétique, pp. 67-84; 2^e supplément, 31 octobre 1926, 64 p.; 3^e supplément, 1^{er} novembre 1926-1^{er} novembre 1929, 64 p.).

162. Ministère des Colonies (Bruxelles, *Catalogue de la Bibliothèque 1914-1921*, arrêté au 31 décembre 1921, suivi d'un appendice sur la colonisation en général, par T. SIMAR, Vromant, 1922, in-8°, 186 p.).
163. Ministère des Colonies (Bruxelles, *Catalogue de la Bibliothèque 1922-1924*, arrêté au 31 décembre 1924, par T. SIMAR, avec la collaboration de M. G.-D. PERIER, M^{lle} VAN VELSEN et M^{me} DUUVIER, Vromant, 1925, in-8°, 340 p.; une partie du Catalogue continue la *Bibliographie de l'Afrique centrale*). — Voyez *supra*, n° 147.
164. PERIER, G.-D., *Bibliographie du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Bruxelles, *L'Essor économique belge, Expansion coloniale*, 1932, vol. II, pp. 514-520).
165. Royaume de Belgique. Ministère des Colonies (Bruxelles, *Catalogue de la Bibliothèque*, première section : « Afrique », arrêté à la date du 31 mai 1913, VIII+489 p.; la préface fait l'historique de la Bibliothèque et signale les catalogues antérieurs).
166. SIMAR, TH., *Bibliographie congolaise de 1885 à 1910* (Bruxelles, *La Revue congolaise*, janvier 1912, pp. 252-283; avril 1912, pp. 354-381).
167. — *Bibliographie sommaire du Congo belge. Les meilleurs livres dans la plupart des domaines du Savoir humain* (Bruxelles, *Le Service social*, 12, rue du Grand-Cerf, n° 11-12 de novembre-décembre 1929).
168. — *Bibliographie du Congo belge* (L. FRANCK, *Le Congo belge*, Bruxelles, 1930, t. II, pp. 441-458).
169. *Véritas*. *Catalogue colonial. Koloniale Katalogus*. Librairie, rue des Tanneurs, 21, Anvers; imprimerie De Bièvre, Brasschaet, 1930, 84 p.; auteur : COURTIN, préface de N. LAUDE.
170. WAUTERS, A.-J., avec la collaboration de A. BUYL, *Bibliographie du Congo, 1880-1895. Catalogue méthodique de 3.000 ouvrages, brochures, notices et cartes, relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo* (Bruxelles, Admin. du *Mouvement géographique*, 16, rue Bréderode, 1895, XLIX [chronologie], + 356 p.).
171. — *L'Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, Van Fleteren, 1911, XII+435 p.; bibliographie, voyez pp. V-XII.

V. — Bibliographies spéciales.

172. BALTEAUX, J., *Livres diplomatiques de la Grande Guerre* (Bruxelles, *Le Flambeau*, 20 mai 1920, pp. XXIX-XLV).
173. BÉCHET (Dr J.-M.), *Études d'Économie coloniale sur la Grande Faune et sur l'Éléphant du Congo belge*, Diekirch, imprimerie Schumacher, 1929, in-8°; bibliographie, pp. 151-163.
174. *Bibliographie historique* (KERMANS et MONHEIM, *La conquête d'un Empire*, Bruxelles, 1932, pp. 257-263).

175. Bibliographies spéciales. Voyez les mémoires et publications de l'*Institut Colonial International*, de la *Direction de l'Agriculture des Colonies*, de l'*Institut Royal Colonial Belge*, de l'I.N.E.A.C., Bruxelles.
176. Cartes d'Afrique. Ministère des Colonies (Bruxelles, *Catalogue de la Bibliothèque*, 1922-1924, pp. 15-47).
177. CORNET, J., Bibliographie générale du Katanga. Bibliographie spéciale des gisements miniers du Katanga (Liège, *Le Katanga, province belge*, 1911, pp. 145-154).
178. — Bibliographie géologique du Bassin du Congo (Liège, *Annales de la Société géologique de Belgique*, Vaillant-Carmanne, 1916, 81 p.).
179. DE JONGHE, E., Notes bibliographiques sur l'Enseignement au Congo belge (Bruxelles, *Institut Colonial International*, XXI^e session [Paris 1931], Rapports préliminaires, 1931, pp. 207-209).
180. DUYSTERS, L., Répertoire des grammaires, vocabulaires, dictionnaires des langues du Congo belge à l'usage des Blancs (Anvers, Université Coloniale, *Bulletin des Étudiants de la Faculté des Sciences politiques et administratives*, 3^e année, mars-avril 1924, pp. 246-249).
181. FORÉAMI, Liste des travaux publiés par les médecins « Foréami » dans les *Annales de la Société belge de Médecine tropicale* (Bruxelles, Foréami, 112, rue du Commerce; « Rapport annuel 1937 », 1938, pp. 102-104; « Rapport annuel 1938 », 1939, pp. 107-108).
182. HALKIN, J., Sociologie ethnographique: Revue des Livres et des Revues (Bruxelles, *Le Mouvement sociologique international*, septembre 1909, pp. 433-600; décembre 1909, pp. 695-865).
183. HARRY, G., Littérature étrangère relative au Congo belge (Bruxelles, *Assoc. des Écrivains et Artistes coloniaux*, 1935, 16 p., portrait).
184. HEYSE, T. et LÉONARD, H., Note bibliographique sur le Régime juridique, politique et économique du Congo (Bruxelles, *Régime des Cessions et des Concessions de Terres et de Mines*, Van Campenhout, 1932, pp. 385-421).
185. HEYSE, T. et WARNOTTE, Acte Torrens. Régime foncier du Congo et des Colonies (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1934, n^o 2, pp. 351-355).
186. Moustiques (Les). Bibliographie dans l'ouvrage d'E. HEGH, Bruxelles, Ministère des Colonies, réimpression de la 2^e édition, 1927, pp. 225-244.
187. *Museum Lessianum*. Publications dirigées par des Pères de la Compagnie de Jésus, 11, rue des Récollets, Louvain. Historique 1922-1947. Catalogue général, Bruxelles, l'Édition Universelle 53, rue Royale, 1948, 50 p. — L'historique est signé par L. MALEVEZ, S.J.
188. *Novelles (Les)*. Corpus Juris Belgici, Droit colonial, Bruxelles, Larcier, in-4^o, I, 1932, 816 p.; II, 1936, 752 p.; III, 1938, 668 p.; IV, 1948, 601 p. — Bibliographies juridiques.

189. RINCHON (Père D.), Bibliographie générale de la Traite et de l'Esclavage (Wetteren, *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens*, 1929, pp. 239-280).
190. SCAËTTA, H., Bibliographie relative aux Famines périodiques dans le Ruanda (Bruxelles, I.R.C.B., *Mémoire*, in-4°, section des Sciences naturelles et médicales, 1932, t. I, fasc. 4, pp. 41-42).
191. — Bibliographie relative à l'étude du Climat écologique de la dorsale Congo-Nil (Bruxelles, I.R.C.B., *Mémoire*, in-4°, section des Sciences naturelles et médicales, 1934, t. III, pp. 321-324).
192. — Bibliographie relative aux Précipitations dans le Bassin du Kivu et dans les zones limitrophes du Fossé tectonique (Bruxelles, I.R.C.B., *Mémoire*, in-4°, section des Sciences naturelles et médicales, 1933, t. II, fasc. 2, pp. 104-106).
193. Travaux (Les) scientifiques des agents de l'Etat et des Compagnies belges sur le Bassin du Congo (Bruxelles, *Le Mouvement géographique*, 28 juin 1891, p. 57).
194. *Tsé-tsé* (Les). Bibliographies dans l'ouvrage in-4° d'E. HEGH, Bruxelles, Ministère des Colonies, 1929, XIX, 742 p., ill. — Voyez pp. 62-72, 121-122, 163-164, 399-404, 477-480, 651-654, 727-730.
195. *Xaveriana*. Collection documentaire sur les Missions, Louvain, 11, rue des Récollets, publication mensuelle, janvier 1937 : « Pour connaître mieux ». Catalogue, 20 p.

VI. — Bibliographies d'auteurs.

196. A la mémoire d'ALPHONSE BRODEN (1875-1929). Séance académique tenue à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold » à Anvers (Bruxelles, *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, vol. XVII, fasc. 2, 1937, in-8°, 34 p.).
197. BRIALMONT (Général), Emile Banning (Bruxelles, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1900, pp. 81-152; notice biographique et bibliographie avec portrait).
198. CARTON, H., Bibliographie d'OCTAVE-J.-A. COLLET, planteur (Bruxelles I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1931, pp. 23-24).
199. CHARLES, P. (S.J.), Bibliographie de THÉOPHILE SIMAR (Bruxelles, I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1931, pp. 37-41).
200. CORNET, JULES (1865-1929), Hommage des disciples, des anciens élèves et des admirateurs du savant géologue (*Mémorial* édité par l'Association des Ingénieurs de l'Ecole des Mines de Mons et le Comité Jules Cornet, 1935, in-8°, 107 p.).
201. DELHAYE, F., Bibliographie du chanoine ACHILLE SALÉE (1883-1932) (Bruxelles, I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1933, pp. 28-39).
202. DE WILDEMAN. Liste des travaux d'ÉMILE DE WILDEMAN (Gand, *Liber Memorialis de l'Université*, 1913, t. I, pp. 470-477).

203. — Bibliographie de JOSEPH-JEAN-MARIE PIERAERTS (1868-1931) (Bruxelles, I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1932, pp. 25-36).
— Bibliographie des travaux du R.P. HYACINTE VANDERYST (1860-1934) (Bruxelles, I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1935, pp. 28-46).
204. ERRERA, P., Ernest Nys (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1922, pp. 75-113; notice biographique avec portrait et bibliographie).
205. GRAVIS, Emile Laurent (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1909, pp. 47-119; notice biographique et bibliographie avec portrait).
206. JANSSENS, E. et CATEAUX, A., Les Belges au Congo. Notices biographiques, Anvers, imprimerie J. Van Hille, 1908-1910, 3 vol., VI+918 p., 666 p., 843-1524+XI p.
207. LECLERCQ, J., Baron de Borchgrave (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1915-1919, pp. 311-334; notice biographique et bibliographie).
208. *Manifestation Victor Denyn*, Anvers, 27 octobre 1932, Bruxelles, Imprimerie Scientifique et Littéraire, 17, rue des Sables, 1932, 43 p. ill.
Huldbetoon aan Victor Denyn, Antwerpen, 27 October 1932, Brussel, Wetenschappelijke en Letterkundige Drukkerij, 1932, in-4°, 47 p.
209. MARCHAL, EM., Th. Durant (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1914, pp. 117-188; notice biographique et bibliographie avec portrait).
210. NYS, E., Gustave Rolin-Jaequemyns (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1910, pp. 53-88; notice biographique et bibliographie avec portrait).
211. ROBERT, M., Bibliographie de JULES CORNET, géologue (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1931, 1, pp. 31-36).
212. RODHAIN (Dr), Bibliographie du Dr A. BRODEN (1875-1929) (Bruxelles, I.R.C.B., *Annuaire*, 1^{er} janvier 1934, pp. 28-31).
213. SOLVAY, L., Alphonse-Jules Wauters (Bruxelles, *Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1926, pp. 169-200; notice biographique et bibliographie avec portrait).
214. WARNOTTE, D., Bibliographie d'ÉMILE VANDERVELDE (Bruxelles, *Émile Vandervelde, l'homme et son œuvre*, par L. DE BROUCKÈRE, R. JADOT, L. PIÉRARD et d'autres collaborateurs, « L'Eglantine », 1928, 285 p.). — Voyez pp. 89 (note) et 271-282.

VII. — Périodiques et tables de revues.

215. Annales de la Société belge de Médecine tropicale, Bruxelles, 1^{re} année, 1920.
216. Annuaire de la Presse du Congo belge. édition 1926-1927, 1^{re} année Anvers, 7, rue du Stade (éditions Slebyg), 108 p.

217. BACHA, E. et DUPIERREUX, R., Périodiques belges. Répertoire par titres et par sujets, Bruxelles, De Wit, 1928, 471 p. — Commission nationale belge de Coopération internationale; Idem, supplément 1929; Bruxelles, De Wit, in-8°, 96 p.
218. Bulletin de la Société belge d'Etudes coloniales, Bruxelles, 1894-1914.
219. Bulletin des Etudiants de la Faculté des Sciences politiques et administratives de l'Université coloniale, Anvers, 1924.
220. Cahiers (Les) de la Documentation, Bruxelles, 3, rue du Maelbeek, 1947, 1948.
221. Collection de Tables de Revues belges, publiée par l'Association des Conservateurs des Archives, des Bibliothèques et des Musées de Belgique, Bruxelles, Van Oest, 1914-1917. — Directeur : E. BACHA.
222. DRYEPONDT (D^r), La Presse au Congo belge (Bruxelles, Institut Colonial International, *Compte rendu de la session tenue à Rome*, 1924, t. II, pp. 242-250).
223. HEYSE, T., Table méthodique des articles, livres et documents analysés ou cités dans la *Revue belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918*. — A la fin de chacune des XIII séries, 1924 à 1938.
224. International (The) Review of Missions. Special double Africa Number, London, juillet 1926.
225. Littérature (La) périodique concernant l'Afrique (Bruxelles, *Congo*, 1926, II, pp. 270-276).
226. *Missions*. Relevés des revues reçues au Secrétariat du « Bulletin » (Bruxelles, *L'Aide médicale aux Missions*, juillet 1930).
Voyez aussi le mémoire in-8° publié par l'I.R.C.B., section des Sciences morales et politiques, intitulé *Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, par T. HEYSE, Bruxelles, 1948, pp. 149-150.
227. Mouvement (Le) géographique, journal populaire des sciences géographiques, Bruxelles, 13, rue Bréderode (Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie), 1884 à 1922, plus un numéro en 1923, in-folio. — Directeurs : A.-J. WAUTERS et G. TOUCHARD.
228. Mouvement (Le) sociologique international, Bruxelles, 1909.
229. *Onze Kongo*. Tijdschrift onder het bestuur van AUG. DE CLERCQ, L. SHARPE, J. DE COCK, Leuven, 1910 à 1914.
230. PERIER, G.-D., La Presse coloniale (Bruxelles, *L'Essor Economique. Expansion coloniale*, 1932, vol. II, pp. 501-502).
231. *Presse*. Liste des journaux et périodiques paraissant au Congo belge et au Ruanda-Urundi; liste établie au 1^{er} juin 1948 (Léopoldville, *Congopresse*, n° 19 du 15 juin 1948, 6 pages ronéotypées pro-patria).
232. Revue (La) congolaise, Bruxelles, Vromant, in-8°, 1910-1914. — Publiée sous la direction de A. DE CLERCQ, ED. DE JONGHE, V. DENYN et A. VERMEERSCH.

233. Revue de Zoologie et de Botanique africaines, Tervuren, premier volume, in-8°, 1911-1914. — Directeur : H. SCHOUTEDEN.
234. Revue d'Histoire de la Guerre mondiale, Paris, Costes, 15^e année, 1937. — Dépouillement régulier des principales revues, 1922 à 1940, in-8°.
235. Revues et périodiques. Listes publiées en tête de fascicules de la *Bibliographie ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes*, Bruxelles, vol. I, 1925-1930; vol. II, 1931-1935; vol. III, 1936-1940; vol. IV, fasc. 1, 1941-1942 (Bruxelles, 1948, in-8°, 207 p.).
236. TILMANT, J., La presse coloniale en Belgique (Paris, *Le Congo belge*, supplément à la *Vie Technique, Industrielle, Agricole et Coloniale*, juin 1924, p. 205).
237. Vétérans (Les) coloniaux, Bruxelles, 4, avenue de la Porte-de-Hal, XXI^e année, 1949, in-4°; revue mensuelle. — Directeur-rédacteur en chef : E. MULIER.

VIII. — Bibliographie comparée.

238. Annuaire de Documentation coloniale comparée, Bruxelles, « Bibliothèque Coloniale Internationale », années 1927 à 1939 (trois tomes au moins par année), Institut Colonial International, Établissements Généraux d'Imprimerie.
239. Bulletin de Colonisation comparée, Bruxelles, Ministère des Colonies, 1909 à 1914, in-8°, Goemaere.
240. DE FAVITSKI DE PROBOBYSZ, Répertoire bibliographique de la Littérature militaire et coloniale française depuis cent ans, Paris; Imprimerie Thone, Liège, 1935, XI-363 p.
241. DUBOIS (Père HENRI), Le Répertoire africain (Rome, *Sodalité de Saint-Pierre Claver*, 1932, 400 p.; esquisse de bibliographie africaine élémentaire, pp. 349-386).
242. Fédération pour la Défense des Intérêts belges à l'étranger, Bruxelles, publications de propagande, 1903 à 1909.
243. Institut Colonial International. Notice; Statuts et Règlements; Liste des membres; Listes des publications, Bruxelles, 1931, 94 p.; 1933, 2^e édition, 113 p. — Siège administratif de l'Institut, 72a, boulevard de Waterloo.
244. Institut Colonial International (Bruxelles, Rapport de la XXI^e session, Paris, mai 1931, *L'Enseignement aux Indigènes*, rapports préliminaires, 1931, in-8°, 796 p.).
245. LOUWERS, O., Sur l'Annuaire de Documentation coloniale comparée (Bruxelles, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, 1930, pp. 59-71, 77). — Voyez *supra*, n° 6.
246. ROLIN, H., Le Droit de l'Uganda, préface de J. CHAILLEY, Bruxelles, Bruylant; Paris, Challamel; Londres, W. Heinemann, 1910, in-8°, XXXII+425 p; bibliographie, pp. 1-7.

247. — Les lois et l'administration de la Rhodésie, Bruxelles, Bruylant; Paris, Challamel, 1913, in-8°, 532 p.; bibliographie, pp. VII-XIX.
248. Société des Nations. Catalogue des publications, éditées de 1920 à 1934, Bruxelles, Dechenne, 1935, 312 p.
249. Société des Nations. Bibliothèque. Liste d'ouvrages relatifs au Régime des Mandats et aux Territoires sous Mandat, Genève, 1930, 106 p.
250. Vérité (La) sur le Congo (Bruxelles, *Bulletin mensuel de Colonisation comparée*, 1904-1908, publié par la Fédération pour la Défense des Intérêts belges à l'étranger, 4^e année, 1907, 918 p.; 5^e année, 1908, paraît sous le titre *Bulletin de Colonisation comparée*, 700 p.).

IX. — Congrès Colonial National.

251. Congrès Colonial National (I^{er}) (Bruxelles, *Compte rendu des séances*, 1921, 452 p.).
252. Congrès Colonial Belge (II^e) (Bruxelles, *Comptes rendus et Rapports*, 1926, 444 p.).
253. Congrès Colonial National (III^e), 2 vol., 1930, 290 p.; 1931, 200 p.
254. Congrès Colonial Belge (IV^e), Bruxelles, 1935, 2 vol., 160 et 130 p.
255. Congrès Colonial National (V^e), Bruxelles, 1940. — Série de 38 tirés-à-part des rapports préliminaires (existe à la bibliothèque du Ministère des Colonies).
256. Congrès Colonial National (VI^e), tenu au Sénat de Belgique les 4 et 5 octobre 1947 (Bruxelles, *Comptes rendus des séances et Rapports préparatoires*, préface de P. COPPENS, 1948, grand in-8°, 543 p., Éditions Techniques et Scientifiques R. Louis, 37-39, rue Borrens). — Président : H. CARTON DE TOURNAY.

A. Rubbens. — L'épanouissement des institutions judiciaires
au Congo belge.

La présente communication n'est pas le fruit d'un travail de recherche scientifique pure. L'étude historique des textes conditionnant le développement progressif de la judicature coloniale a été entreprise dans le but d'éclairer et d'étayer des propositions de réforme qui ne trouvent cependant pas leur place dans le cadre que s'est assigné l'Institut Royal Colonial Belge.

Je me suis borné, dans cette communication, à faire part du résultat objectif des recherches historiques pratiquées, sans vouloir cependant cacher l'esprit dans lequel il a été œuvré. Une mise au point de la formation historique de nos institutions présentes paraît indispensable pour pouvoir extrapoler du passé au futur la ligne du progrès que nous entendons imprimer à nos institutions congolaises.

La première trace d'une juridiction régulière congolaise se trouve dans le décret du 7 janvier 1886 créant les tribunaux de première instance et le tribunal d'appel. Le tribunal d'appel siège dans la capitale de l'époque, qui est Boma, tandis qu'un arrêté du Gouverneur général organise comme siège unique de première instance le tribunal de Banana. Subrepticement ce tribunal se retrouve siégeant à Boma, sans qu'il n'y ait trace d'un texte ordonnant ce transfert (O. LOUWERS, *Éléments du Droit de l'État Indépendant du Congo*, p. 159). Ce procédé est démonstratif des libertés que prenaient, dès cette époque, les pouvoirs judiciaire et exécutif à l'égard du lointain pouvoir législatif.

Un décret du 14 mai 1886 confère la compétence civile aux tribunaux de l'État Indépendant. A cette époque et jusqu'en 1889, le nombre de magistrats de carrière est de trois unités.

Il est inquiétant de ne point trouver trace de la création de Conseils de guerre avant le décret du 22 décembre 1888; tout porte à croire qu'avant, sinon longtemps après cette date, nos pionniers incluaient sous le titre d'opérations militaires la répression des infractions qui portaient atteinte à la bonne fin de leur mission.

Par contre, il est étonnant de lire que dès le 4 mai 1891 un décret organise un deuxième recours d'appel, le pourvoi en cassation et la prise à partie des juges.

Le 17 août 1887, le Gouverneur général, usant de la faculté que lui confère le décret, prétend décentraliser l'administration de la justice, en créant les tribunaux territoriaux de Nzobe, Lukungu et Léopoldville. La difficulté du recrutement de magistrats qualifiés fait cependant que Lukungu et, plus tard, aussi Nzobe (2 juin 1889) sont privés d'officier du ministère public, tandis que tous ces nouveaux sièges sont occupés par des juges choisis dans les cadres de l'exécutif.

Les tribunaux territoriaux avaient été créés par le décret du 6 mai 1887 comme des juridictions à compétence limitée jugeant exclusivement les indigènes et dans les seules régions soustraites à la compétence ordinaire du tribunal de première instance de Banana-Boma. Le décret du 27 avril 1889 vint changer le caractère de ces tribunaux territoriaux avant même que d'aucuns n'avaient régulièrement siégé sous le régime de 1887. La législation de 1889 transforme les tribunaux territoriaux en réelles chambres du tribunal unique de Boma, leur conférant la plénitude de compétence, sauf une réserve encore mal définie indiquant la juridiction des chefs locaux, ancêtres de nos tribunaux indigènes. Le décret

du 30 octobre 1895 viendra bientôt retirer aux tribunaux territoriaux la connaissance des infractions punissables de la peine de mort et commises par des « Européens ». Enfin, sans modifier en principe la compétence des tribunaux territoriaux, le décret du 21 avril 1896, instaurant auprès de chaque siège le ministère obligatoire d'un substitut, permit au Procureur d'État de retirer, en fait, à ces juridictions inférieures la connaissance des infractions graves commises par des Européens; telle fut en effet la pratique généralement suivie par ces magistrats (cfr. O. LOUWERS, *ibid.*, pp. 320-321). La limitation de fait de la compétence fut dans la suite sanctionnée par le texte de l'article 5 du décret du 3 juin 1906; cette mise au point n'était sans doute pas superflue, car nous voyons, le 26 mars 1895, le Conseil de guerre d'appel arrêter (*Jurisprudence de l'État Indépendant*, I, p. 6) que le désaveu d'un acte introductif d'instance par le chef hiérarchique n'empêche pas une juridiction d'être régulièrement saisie.

Telle était l'organisation judiciaire que rencontra au Congo en 1904 la « Commission d'Enquête » dépêchée par le Roi-Souverain. Du rapport de la Commission d'Enquête (*Bulletin officiel*, 1905, pp. 265 et suiv.), trois critiques principales peuvent être dégagées :

1. « Malgré tout leur désir de bien faire, les agents administratifs chargés de fonctions judiciaires ne peuvent, absorbés qu'ils sont par des devoirs trop nombreux, acquérir des lois civiles et répressives une connaissance approfondie » (p. 269).

2. « Le ressort des tribunaux territoriaux existants est fort étendu et il serait souhaitable d'en voir augmenter le nombre » (*ibid.*, p. 272). (Il existait à l'époque 14 tribunaux territoriaux : Matadi, Léopoldville, Coquilhatville, Nouvelle-Anvers, Basoko, Stanleyville, Lusambo, Popokabaka, Kabinda, Toa, Uvira, Lukafu, Nyangara et Ludo.)

3. « ... le chef du Parquet, qui est toujours un magistrat d'expérience, doit pouvoir agir de sa propre initiative; il n'y a pas de motif suffisant pour subordonner sa décision à l'avis du Gouverneur général. Il doit être vis-à-vis de ce haut fonctionnaire dans la situation où il se trouverait en Belgique vis-à-vis du Ministre de la Justice ».

Malgré les pressions politiques et diplomatiques qui furent exercées, le Roi-Souverain ne s'engagea qu'avec prudence dans la voie des réformes qui lui étaient tracées par le rapport de la Commission d'Enquête. On sait les avatars que connurent les rapports entre le Parquet général et le Pouvoir exécutif (cette question a été traitée avec autorité par le regretté Président de la Cour d'Appel d'Élisabethville, F. DE LANNON, *Revue juridique du Congo belge*, année 1944, p. 161). Quant au reproche fait à la qualité et au nombre des magistrats, un effort fut fait pour y faire droit dans la limite étroite des voies et moyens de l'époque et des possibilités de recrutement de docteurs en droit. Tel fut l'objet du décret du 3 juin 1906.

Sous le régime de 1906, la compétence du tribunal de territoire reste entière à l'égard des prévenus indigènes; à l'égard des prévenus européens, le tribunal de territoire a pouvoir de condamner à 5 ans de servitude pénale. L'appel de ses jugements est large; il n'est refusé qu'aux indigènes condamnés à 7 jours de servitude pénale et 200 francs d'amende ou à des peines inférieures. Le nombre de ces tribunaux de territoire se trouve réduit à neuf, mais, par contre, quatre nouveaux tribunaux de première instance sont créés par le décret, soit, outre le tribunal existant déjà à Boma, aux sièges de Léopoldville, Coquilhatville, Stanleyville et Niangara. D'autre part, pour faire droit aux suggestions de décentralisation de la Commission d'Enquête, le décret de 1906 instaure la compétence civile et répressive des officiers du Ministère public, que

nous retrouvons jusqu'à nos jours sous le vocable bizarre de tribunal du parquet. Le décret ne vint pas modifier l'organisation du tribunal d'appel.

Ce régime de 1906, qui demeure à la base de notre organisation judiciaire contemporaine, contient déjà tous les critères qui le différencient des institutions métropolitaines, dont elle est cependant issue. Le moment semble donc opportun pour passer sommairement en revue ces originalités de la judicature congolaise :

1. itinérance imposée aux juridictions répressives inférieures;

2. jonction des devoirs de l'instruction à ceux de l'exercice de l'action publique et de l'exécution des sentences entre les mains du Parquet;

3. compétence exceptionnelle à statuer au fond (tant au pénal qu'au civil) attribuée aux magistrats du Parquet se trouvant éloignés du siège des juridictions ordinaires;

4. discrimination de compétence répressive des tribunaux *ratione personae* suivant un critère racial;

5. absence d'avoués dans les instances civiles [cfr. l'institution des mandataires *ad litem* (ordonnance du 5 décembre 1892) et l'organisation ultérieure du barreau (décret du 7 novembre 1930)].

D'autre part, sous le régime de 1906, il semble que la compétence judiciaire des autorités indigènes se trouve compromise. Rappelons que l'ordonnance du 14 mai 1886 renvoyait formellement les « litiges civils entre parties indigènes » à la connaissance exclusive des « chefs »; un texte exprès du décret du 7 janvier 1886 laisse également à la connaissance du juge coutumier les infractions commises par les indigènes, sans qu'un non-indigène s'en trouve lésé. De plus, le décret du 27 avril 1889 prévoit (art. 84) que le Ministère public a le droit, dans l'intérêt de la justice, de déférer la répression de certains faits aux

juridictions coutumières. Or, plus rien de semblable ne se retrouve dans les institutions de 1906. Par une spéculation audacieuse s'appuyant sur la constatation que le même train de décrets de 1906, pris à la suite des suggestions de la Commission d'Enquête, fait état des pouvoirs judiciaires du chef, M. LOUWERS (*ibid.*, p. 340) prétend prouver la survivance de l'article 84 du décret du 27 avril 1889. Il en précise le mécanisme :

1° le chef donne connaissance d'une infraction à l'officier de police judiciaire (décret du 3 juin 1906, art. 14, 2°, et décret de 1906 sur les chefferies);

2° l'officier de police judiciaire en saisit le Parquet;

3° l'officier du Ministère public renvoie la connaissance du fait infractionnel à la connaissance de la juridiction du chef (art. 84, décret du 27 avril 1889).

Outre sa complexité paralysante en fait, cette procédure semble devoir s'échouer en droit sur le texte de l'article 9 du décret du 3 juin 1903, qui dit du chef indigène : « Il exerce le pouvoir judiciaire que la loi détermine ». Or la loi ne viendra déterminer ces pouvoirs que le 2 mai 1910 (art. 19 à 20 du décret de cette date).

Il est certain que les chefs n'attendent pas ce texte pour poursuivre l'exercice de la justice en compétition et concurrence avec les fonctionnaires et particuliers trancheurs de palabres. C'est à bon droit que M. J. MAGOTTE constate (*Juridictions indigènes*, p. 24) que jusqu'à la promulgation du décret sur les tribunaux indigènes : « du fait même de l'occupation européenne, elles (les juridictions coutumières) avaient été fortement ébranlées, et dans certaines régions, le pouvoir judiciaire avait perdu toute efficience. Il était devenu de règle parmi les indigènes que les contestations fussent portées devant les chefs de poste européens et tranchées en palabres qui renaissaient sans cesse ».

L'étude du fonctionnement des tribunaux indigènes sous le régime de 1920, toujours en vigueur actuellement, a été traitée avec suffisamment d'ampleur par M. GRÉVISSE, membre de cet Institut (*La grande pitié des tribunaux indigènes*, édit. Institut Royal Colonial Belge, 1950), pour qu'il ne soit plus nécessaire de revenir sur ce point.

Le régime de 1906 demeura l'armature de l'organisation judiciaire de la Colonie, bien que des modifications profondes fussent venues le transformer au gré des poussées de l'idéologie qui connut la faveur du temps, et bien plus souvent pour répondre à des exigences que la pratique eût révélées. Ces réformes successives s'étagent en ordre principal comme il suit :

1° Le décret du 11 août 1913 crée le tribunal de police à compétence très limitée, conférant au seul administrateur territorial le pouvoir de condamner les indigènes à 7 jours de servitude pénale et à 200 francs d'amende, et les non-indigènes à la seule peine d'amende.

Déjà ce décret prévoyait la nomination dans les centres de juges de police magistrats de carrière (art. 18, al.c). Ce texte ne connut jamais d'application.

La compétence de juridiction civile et pénale attribuée aux magistrats du Parquet se trouve confirmée; de plus l'officier du Ministère public est appelé à donner un avis en toute cause civile. Par le fait de la guerre, le régime judiciaire de 1913 ne connut qu'une application très limitée (cfr. décrets du 25 avril 1917 et 9 février 1920).

2° Le régime de 1923 apporte des innovations importantes requises par l'équilibre nouveau que le législateur croit apercevoir au lendemain de la guerre dans le rapport des principes directeurs qui continuent à guider l'évolution de nos institutions... Le Rapport de la Com-

mission du Conseil Colonial (2 juin 1923, *B.O.*, 1923, p. 551) justifie le souci de rapprocher la justice du justiciable par la nécessité d'une répression expéditive et faite autant que possible sur place.

C'est ainsi que la compétence et le nombre des juges de police se trouvent considérablement étendus. Une compétence particulièrement large est accordée au juge de police siégeant avec un magistrat au Ministère public (en réalité il ne fut cependant guère organisé de tribunaux ainsi composés). Par contre, nous voyons toute compétence retirée aux juges de police à l'égard des Européens.

La principale innovation du décret de 1923 est la création du tribunal de district, à compétence discriminée, suivant la qualité d'indigène ou d'Européen du justiciable.

Une particularité du tribunal de district de 1923 est qu'il doit connaître l'appel des jugements de police rendus sur réquisition d'un officier du Ministère public. Le tribunal de district, qui s'est ultérieurement vu retirer ce pouvoir, n'en avait en réalité jamais fait usage.

Les tribunaux de première instance ne connaissent plus, sous ce régime de 1923, au premier degré les infractions commises par les Européens, sauf lorsque la peine comminée dépasse cinq années de servitude pénale (art. 7); ils connaissent au degré d'appel les causes répressives jugées en première instance par le tribunal de district ou par le tribunal de parquet (art. 81); la compétence civile n'est pas modifiée; il semble cependant que c'est à tort que la Commission du Conseil Colonial soutient qu'en vertu des articles 14 et 15 le juge du tribunal de première instance pouvait faire application de l'article 96 du même décret. Il existe une jurisprudence tranchant cette question dans un sens favorable à l'avis de la Commission du Conseil Colonial..., mais s'appuyant sur

un texte postérieur, notamment sur l'article 16 du décret du 15 avril 1926 intégrant les tribunaux indigènes dans la hiérarchie des juridictions congolaises. La controverse est donc devenue tout académique (cfr. arrêt Elisabethville, 24 avril 1934, *Rev. Jur.*, 1934, p. 87; voy. aussi MAGOTTE, *op. cit.*, p. 25).

3° Le décret de 1923 a connu de telles retouches que le décret modificatif du 26 novembre 1934 estima nécessaire de prescrire une nouvelle coordination, qui fit l'objet de l'arrêté royal du 22 décembre 1934 valant code d'organisation judiciaire.

Sans entrer dans le détail des modifications apportées successivement à ce texte, il est utile cependant de faire ressortir la double tendance à laquelle a obéi le législateur pour aboutir au régime judiciaire qui nous régit aujourd'hui :

a) d'une part, appliquer aux indigènes une répression rapide et sur le lieu même de l'infraction;

b) d'autre part, rétablir en faveur des justiciables européens les garanties classiques de nos juridictions métropolitaines.

Cette disparité de tendance a autorisé M. V. DEVAUX à stigmatiser, dans une conférence faite le 21 juillet 1944 à Elisabethville, la coexistence de « deux justices répressives de qualité différente : de la justice pour Blancs et de la justice pour nègres ». (Édité par la Société d'Études juridiques du Katanga, Elisabethville, 1944, p. 28.)

En matière civile la comparaison entre la justice pour Blancs et la justice de traite n'est pas moins gênante. Ici cependant (cfr. GRÉVISSE, *op. cit.*) la responsabilité du Gouvernement est moins directement engagée, encore que le devoir de tutelle appelle son intervention.

Il est édifiant de passer en revue l'évolution des charges budgétaires relatives aux services des tribunaux et parquets depuis l'origine de l'État Indépendant :

Année	Pourcentage du total des dépenses ordinaires	
	Crédits alloués Fr.	%
1894	92.560	1,25
1904	910.000	3
1909	1.659.300	4,5
1914	Non spécifié	
1924	4.214.000	2,5
1934	16.621.475	2,3
1939	15.216.300	2,1
1944	25.258.000	1,8
1949	55.538.000	1,19
1950	61.640.000	1,54

Ces quelques données budgétaires indiquent l'intérêt pécuniaire apporté à l'administration de la justice. Dans l'appréciation des chiffres mentionnés il y a lieu de tenir compte :

- a) de la dépréciation du franc;
- b) de la participation des services administratifs dans l'administration de la justice;
- c) du fait que durant les derniers exercices l'arithmétique budgétaire a été faussée par l'incorporation au budget ordinaire de dépenses dites « exceptionnelles », constituant en réalité des investissements pour l'équipement de la Colonie;
- d) de la charge des juridictions indigènes assumées par les caisses de chefferie, de secteur ou de centre.

La pénurie des voies et moyens qui limita jadis le Roi-Souverain dans ses projets de réforme ne doit plus retentir aujourd'hui les soucis de nos gouvernants. La difficulté du recrutement de docteurs en droit a fait place à une offre si abondante, que la sélection la plus sévère peut présider au choix des magistrats.

La rapidité des communications et des transports permet une coordination plus rationnelle entre les divers ressorts et les divers degrés des juridictions.

Le progrès des études coutumistes, d'une part, et la familiarisation de certaines couches de la population autochtone avec nos institutions occidentales, d'autre part, permettent d'entrevoir une zone de compénétration harmonieuse de ces deux sources de droit actuellement enchevêtrées de fait.

Il faut ajouter que — effet heureux de notre œuvre civilisatrice — les indigènes deviennent de plus en plus conscients de leurs droits et sont moins disposés que par le passé à accepter avec fatalisme les sentences bien intentionnées mais sommaires dont notre justice les gratifiait.

Ce sont là autant d'éléments de fait que tout réformateur de l'organisation judiciaire congolaise devra vérifier ou retenir.

17 juillet 1950.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

**SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 17 juin 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. R. Mouchet, directeur de la section.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, G. Passau, W. Robyns, J. Rodhain, membres titulaires; MM. A. Duren, A. Jamotte, J. Lepersonne, M. Sluys, P. Staner, M. Van den Abeele, G. Van Goidsenhoven, membres associés; M. J. Van Riel, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Absents et excusés : MM. G. de Witte, P. Fourmarier, E. Marchal.

Documents pour servir à l'histoire de la maladie du sommeil au Katanga.

Poursuivant ses investigations concernant l'histoire de la maladie du sommeil au Congo (voir *Bulletin des Séances*, 1948, 4, p. 943), M. le D^r J. Rodhain entretient la section du résultat de ses recherches en ce qui concerne le Katanga. (Voir p. 692.)

Il répond ensuite à des demandes de renseignements que lui posent MM. A. Jamotte, H. Buttgenbach, W. Robyns et M. Sluys.

Quelques données sur la situation démographique de la cité indigène de Léopoldville entre 1923 et 1947.

M. le D^r A. Duren donne lecture de la note qu'il a rédigée à ce sujet. (Voir p. 708.)

Zitting van 17 Juni 1950.

De zitting is geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *R. Mouchet*, directeur van de sectie.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren *R. Bruynoghe*, *H. Buttgenbach*, *A. Dubois*, *P. Gérard*, *J. Henry de la Lindi*, *G. Passau*, *W. Robyns*, *J. Rodhain*, titelvoerende leden; de heren *A. Duren*, *A. Jamotte*, *J. Lepersonne*, *M. Sluys*, *P. Staner*, *M. Van den Abeele*, *G. Van Goidsenhoven*, buitengewoon leden; de heer *J. Van Riel*, corresponderend lid, alsook de heer *E.-J. Devroey*, secretaris-generaal.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *G. de Witte*, *P. Fourmarier*, *E. Marchal*.

Documenten ten dienste der geschiedenis van de slaapziekte in Katanga.

Voortgaande met zijn nasporingen betreffende de geschiedenis van de slaapziekte in Kongo (zie *Bulletijn der Zittingen*, 1948, 4, blz. 943), onderhoudt de heer *D^r J. Rodhain* de sectie over het resultaat van zijn opsporingen met betrekking tot Katanga. (Zie blz. 692.)

Nadien beantwoordt hij aanvullingsvragen gesteld door de heren *A. Jamotte*, *H. Buttgenbach*, *W. Robyns* en *M. Sluys*.

Enkele demografische gegevens van de inboorlingenwijk te Leopoldstad tussen 1923 en 1947.

De heer *D^r A. Duren* leest de door hem opgestelde nota, getiteld : « Quelques données sur la situation démographique de la Cité Indigène de Léo entre 1923 et 1947 ». (Zie blz. 708.)

Un échange de vues s'établit à ce sujet, auquel prennent part MM. P. Gérard, A. Dubois, J. Rodhain, R. Mouchet, J. Van Riel, R. Bruynoghe et J. Henry de la Lindi.

**Situation démographique des Basuku du sous-secteur de Feshi
durant les années 1946 à 1949.**

M. le D^r R. Mouchet présente l'étude rédigée sous ce titre par M. le D^r G. Geukens. (Voir p. 718.)

**Composition des acides gras totaux d'un échantillon
d'huile de pulpe d'*Elaeis*.**

M. P. Staner donne connaissance de la note élaborée par MM. O. Roels et L. Thuriaux sur la composition des acides gras totaux d'un échantillon d'huile de pulpe d'*Elaeis Melanococca Gaertner* récolté à Yangambi. (Voir p. 730.)

Hommage d'ouvrages.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Present-exemplaren.

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. Cahiers Coloniaux, n° 4, série nouvelle, Institut Royal Colonial, Marseille, avril 1950.
2. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique*, tome XV, 1, Bruxelles, 1950.
3. *The Countryman*, vol. 4, n°s 4 et 5, Cyprus, avril-mai 1950.
4. *Bulletin de la Classe des Sciences*, tome XXXVI, 3, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1950.
5. *L'Agronomie Tropicale*, n°s 3-4, Ministère de la France d'Outre-Mer, Nogent-sur-Marne, mars-avril 1950.
6. *Acta Geographica*, Bibliographie mensuelle de la Société de Géographie, n°s 4-5-6, Paris, avril-mai-juin 1950.
7. *The Onderstepoort Journal*, vol. 20 à 23, Union of South Africa, Department of Agriculture, Pretoria, 1944 à 1948.
8. *Bulletin de l'Institut Agronomique et des Stations de Recherches de Gembloux*, tome XVII, Institut Agronomique de l'État, Gembloux, 1948-1949.
9. *Natural History*, vol. LIX, 5, The Magazine of the American Museum of Natural History, New York, mai 1950.

Een gedachtenwisseling ontstaat waaraan de heren *P. Gérard, A. Dubois, J. Rodhain, R. Mouchet, J. Van Riel, R. Bruynoghe* en *J. Henry de la Lindi*, deelnemen.

**Demografische toestand der Basuku van het Feshigewest
gedurende de jaren 1946-1949.**

De heer D^r *R. Mouchet* legt de nota voor opgesteld door D^r *G. Geukens* en getiteld : « *Situation démographique des Basuku du sous-secteur de Feshi durant les années 1946 à 1949* ». (Zie blz. 718.)

**Samenstelling van de volledige vette zuren van een staal olie
uit *Elaeis*-pulp.**

De heer *P. Staner* brengt de nota « *Composition des acides gras totaux d'un échantillon d'huile de pulpe d'Elaeis Melanococca Gaertner récolté à Yangambi* », opgesteld door de heren *O. Roels* en *L. Thuriaux*, ter kennis van de leden. (Zie blz. 730.)

Geheim comité.

De titelvoerende leden vergaderd in geheim comité, bespreken de candidaturen tot de openstaande plaatsen.

De zitting wordt te 15 u 30 opgeheven.

10. *Boletim Geografico*, n^{os} 79 et 80, Conselho Nacional de Geografico, Rio de Janeiro, octobre et novembre 1949.
11. JUDICE, A., *O Problema da Figura da Terra*, 1^{re} série, n^o 1, Sindicato Nacional dos Engenheiros Geografos, Lisbonne, 1948.
12. *Annual Report of the Department of Agriculture for the Year 1949*, Cyprus, 1950.
13. *Transactions and Proceedings of the Royal Society of New Zealand*, vol. 78, part. 1, Wellington, février 1950.
14. *Rapport Annuel*, Institut pour l'encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, Bruxelles, 1949.
15. *The Tropical Agriculturist*, vol. CV, n^o 2, The Agricultural Journal of Ceylon, Peradeniya, 1949.
16. *Arkiv för Kemi*, Band 1, Häfte 6; Band 2, Häfte 1 et 2, K. Svenska Vetenskapsakademien, Stockholm, 1950.
17. *Soil Conservation*, Official Organ of the Soil Conservation Service, Government Printing Office, Washington, mai 1950.
18. WESTERMANN, J., *Overzicht van de Geologische en Mijnbouwkundige Kennis der Nederlandsc Antillen*, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Medeling n^r LXXXV, 35, Amsterdam, 1949.
19. WONSER, C., *Lee County Alabama*, Soil Survey, n^o 23, United States of Agriculture, Washington, février 1950.
20. *Department of Veterinary Services. Annual Report 1948*, Colony and Protectorate of Kenya, Nairobi, 1950.
21. *Acta Tropica*, vol. 7, n^o 2, Revue des Sciences Tropicales et de Médecine Tropicale, Bâle, 1950.
22. SCHOOREL, A., *De Landbouwkundige Grondslag van Snoei en Pluk bij Assamthee*, Wageningen, 1950.
23. DEN BERGER, L., *Determinatietabel voor Houtsoorten van Malesië tot op Familie of Geslacht*, Wageningen, 1950.
24. *Unicol P. O.*, n^{os} 1 et 2, Union des Colons de la Province Orientale, Stanleyville, janvier-février 1950.
25. WELLENSIEK, S. J., *Het voorkomen van Entings-incompatibiliteit door eigen blad aan de onderstam*, deel 49, verhandeling 9, Landbouwhogeschool, Wageningen, 1949.
26. DE WIT, C., *Het verloop van de grondwaterstand ten Westen van de IJsel in Zomer en Herfst 1947*, deel 49, verhandelingen 7 en 8, Landbouwhogeschool, Wageningen, 1949.
27. *Agricultura*, n^o 1, Bulletin trimestriel de l'Association des Anciens Étudiants de l'Institut Agronomique de Louvain, Héverlé, avril 1950.
28. *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene*, vol. 43, n^o 6, Londres, mai 1950.

29. *Kungl. Fysiografiska Sällskapet i Lund Förhandlingar*, vol. 1 à 19, Proceedings of the Royal Physiographic Society, Lund, 1931 à 1949.
30. *Acta Universitatis Lundensis*, Medicin Samt Matematiska och Naturvetenskapliga ämnen, série II, tomes XXVI à XLIII, XLV, Lund, 1930 à 1949.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden de
sont adressés aux donateurs. gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires réunis en comité secret, discutent les candidatures aux places vacantes.

La séance est levée à 15 h 30.

**J. Rodhain. — Documents pour servir à l'histoire
de la maladie du sommeil au Congo belge.
La trypanosomiase humaine au Katanga.**

(Quatrième note.)

L'histoire de la maladie du sommeil au Katanga commence à la fin de 1906. La première constatation scientifique de l'existence de la maladie fut faite par le D^r Yale Massey, médecin attaché à la société « Tanganyika Concessions ».

Mais déjà, ainsi que nous l'avons écrit dans notre rapport sur les travaux de la mission scientifique du Katanga, Dutton et Todd avaient constaté l'existence de la maladie à *Kabinda*, au N.-O. du lac Kisale, à la fin de 1904. A cette époque les gens originaires de cette dernière région étaient encore indemnes.

Il nous faut remarquer qu'au lac Kisale même, il n'existe pas de *Glossina palpalis*, et nous admettons volontiers que les populations riveraines, plus en aval de Bukama et Kayembe, sur la Lufira, étaient déjà partiellement atteintes.

La grande mortalité n'éclata toutefois chez elles qu'en 1905-1906. C'est à la fin de cette année que le D^r Yale Massey constata à Ruwe, chez des porteurs venus de Bukama, un cas de trypanosomiase. Il fit ensuite quelques recherches chez les riverains du Lualaba, rivière qu'il ne descendit guère au delà de Bukama.

Au moment de son passage à Mazangule (Kalule Sud), les populations étaient encore sauvées, mais au village de Tengalouzi, en face de Bukama, il ne trouva pas moins de 80 % de malades, diagnostiqués d'ailleurs uniquement par la palpation des glandes typiques.

De 1907 à 1908, le D^r S. Neave, accompagné de son fils, M. S. A. Neave, entomologiste, explora la plus grande partie Sud du pays au point de vue de la maladie du sommeil et dressa la carte de la répartition des glossines le long des grands cours d'eau du pays. La mission était organisée sous les auspices de trois sociétés : la « Tanganyika Concessions », l'« Union Minière du Haut-Katanga » et la « Benguela Railway Company ».

Ainsi que le dit Neave dans la relation qu'il a faite de sa mission, la nouvelle, arrivée à Londres, en mars 1906, que des cas de maladie du sommeil avaient été constatés dans la région minière du Katanga, parmi les porteurs venant du Nord, avait fait redouter l'extension de la maladie vers le Sud.

Après Neave, le D^r Pearson (1908), au service de l'Union Minière, examina une partie du cours supérieur de la Dikulwe. Plus tard, le D^r Stohr étudia la répartition des glossines et de la maladie le long de la Lufira et de la Fungwe.

Les médecins du Comité Spécial, qui administrait à cette époque le pays, ne restèrent cependant pas complètement inactifs, mais leurs rapports ne furent jamais publiés. Ce ne fut vraiment qu'après la reprise du Congo par la Belgique que le pays fut réorganisé administrativement et que le service médical renforcé put déployer une grande activité.

Personnellement, le Ministre Renkin me chargea de diriger une mission scientifique dont le but était d'étudier la situation et plus spécialement de rechercher le rôle que pourrait jouer la *Glossina morsitans* comme vecteur de la maladie du sommeil. C'était à cette époque la crainte majeure, car cette tsé-tsé existait dans le Haut-Katanga, dans des régions où la *Glossina palpalis* était absente. Son aire géographique s'étendait loin à l'Est et au Sud des frontières du Katanga.

Nous sommes maintenant au début de 1911. Stephens et Fantham décrivent le *Trypanosum rhodensiense*, agent d'une infection découverte chez un Européen venant de la vallée de la Luangwa, en Rhodésie, région à *Glossina morsitans*, très loin de tout habitat de la *Glossina palpalis*. Les foyers de cette trypanosomiase n'avaient rien de commun avec la maladie de l'Ouest. La face du problème avait changé, il avait perdu de son acuité, mais restait néanmoins posé.

Après ce rapide exposé historique, examinons quelles étaient les situations relevées par ceux qui, les premiers, s'étaient occupés de les délimiter.

Le résultat principal des travaux de Neave fut qu'il déterminait l'aire d'extension de la *Glossina palpalis* vers le Sud. Si quelques petites précisions sont venues compléter ses recherches, elles n'enlèvent rien à la valeur de ses constatations, dont mes collaborateurs et moi-même avons pu confirmer l'exactitude rigoureuse ⁽¹⁾.

En même temps il s'efforça de rechercher l'extension prise par la maladie vers le Sud. Il situa comme points extrêmes sur le Lualaba, le village de Bukama; sur la Lufira, Lukafu et Mwanda. Sur la Dikulwe il trouva des cas importés jusqu'en amont de Katumbu. Il signala des cas à Pweto, sur le lac Moero. Il ne donne aucune précision quant à la proportion des cas.

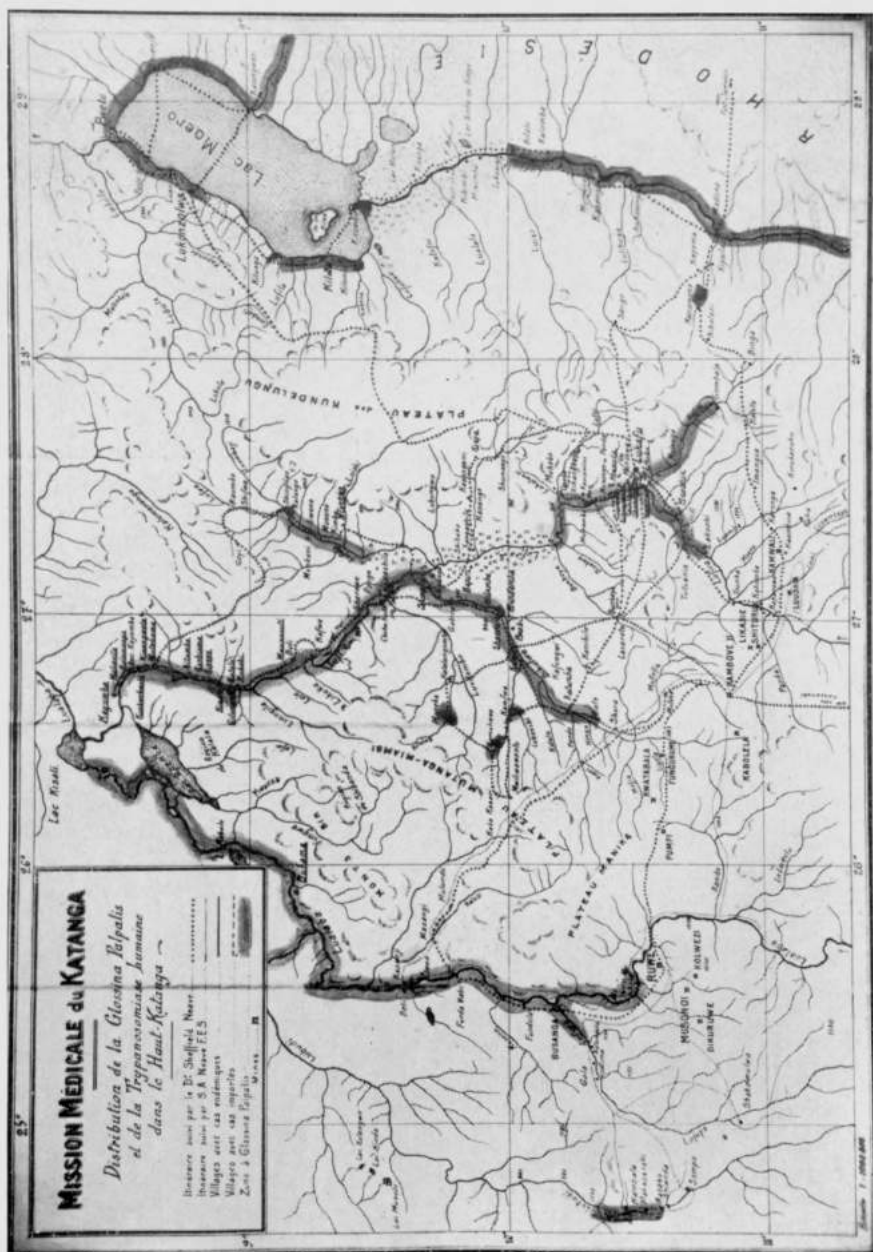
Les limites qu'il fixa à l'aire d'extension de la *Glossina palpalis* méritent d'être reproduites. Les voici :

Sur le Lualaba, jusqu'aux rapides de N'Zilo, par 10°30'.

Sur la Lubudi, au village de Chianda, par 10°40' lat. Sud.

Sur la Lufupa, près du village de N'Dimina, par 10°25' lat. Sud.

(1) M. SHEFFIELD NEAVE, Une mission médicale au Katanga, 1906 à 1908 (Bull. Acad. roy. de Méd. de Belgique, 1908, p. 8).



Sur la Dikulwe, près du village de Chara, par 10°30' lat. Sud.

Sur la Lufira, près du village de Tsinika, par 10°50' lat. Sud.

Sur le Luapula, près du village de Kapepwe, par 11°30' lat. Sud.

Comme le fait remarquer Neave, ces divers points constituent une ligne presque droite allant de l'Ouest à l'Est. Il est tenté d'admettre qu'il s'agit d'une limite naturelle d'une région faunique, la *Glossina palpalis* appartenant à la faune équatoriale occidentale. Tout le Haut-Katanga, où n'existe pas la *Gl. palpalis*, posséderait une faune à caractère angolais. Pour Neave, donc, la dangereuse mouche ne s'acclimaterait pas au Sud de sa frontière méridionale.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, il est certain que jusqu'aujourd'hui aucune modification ne s'est manifestée dans l'aire d'extension de la *Glossina palpalis* dans le Katanga.

Nous avons, au cours de notre mission, apporté quelques compléments aux travaux de Neave en ce qui concerne le Lubilash et certains affluents de gauche du Lubudi.

Les limites Sud que nous avons fixées dans cette zone Ouest restent toutes au-dessus de 10°30' lat. Sud. D'autre part, le D^r Goessens, explorant la Kalule Sud, n'a plus trouvé de *Gl. palpalis* au delà du village de Koni, 10° Sud.

Au Nord de ces limites, sur les hauts-plateaux du Bianco, des Kundelungu et des Marungu, la *Gl. palpalis* disparaît dès que l'altitude atteint 1.140 m.

De ses constatations sur la répartition de la maladie elle-même, Neave conclut aussi que dans les conditions naturelles, *Glossina morsitans* au Katanga ne transmet pas d'homme à homme le trypanosome de la maladie du sommeil. C'était, à l'époque, une constatation qui avait,

au point de vue politique, une importance considérable. Elle devait rassurer les autorités de la Rhodésie, dont les indigènes s'engageaient comme travailleurs dans le Sud du Katanga.

L'existence de la trypanosomiase dans le Nord de la province étant établie, une surveillance médicale fut désormais établie par l'Union Minière sur le personnel ouvrier attaché aux mines de Kambove. A partir de 1907, les travailleurs sont examinés systématiquement tous les trois mois au point de vue trypanosomiase. Voici quelques chiffres tirés des rapports du D^r Pearson ⁽¹⁾ :

	Individus examinés	Trouvés infectés	Pour cent de malades
—	—	—	—
Août 1907	42	2	4,07
Septembre	850	7	0,82
Octobre	615	5	0,81
Novembre	797	2	0,25
Décembre	540	—	—
Février 1908	261	—	—
Mars	1.721	1	0,05
Avril	1.912	3	0,15

Il s'agit dans tous les cas de trypanosés importés, et, comme à Kambove et à Ruwe, seule *Glossina morsitans* existait, la maladie ne se propagea pas.

Les quatre cas diagnostiqués en mars-avril 1908 venaient de Mwenda, près de Lukafu. Signalons qu'un poste de relais de porteurs avait été établi à Kapiri par le capitaine Gheur, les indigènes venant du Nord ne pouvant le dépasser.

En 1912 parut un opuscule, édité à Londres, ayant pour titre : « La Maladie du Sommeil au Katanga », par F. G. STORR M. B., ancien médecin du Comité Spécial du Katanga. Son étude relate ses observations diverses concernant la répartition de la maladie et son intensité, notamment le long des rives et affluents de la Lufira

(1) Ces chiffres figurent dans l'étude précitée de NEAVE, p. 17.

(Dikulwe) et surtout de la Fungwe (1909-1910). Les chiffres que rapporte l'auteur sont impressionnants; la proportion de malades qu'il trouve dans certains villages situés sur les rives mêmes de la Fungwe va de 20 à 73 %. Il signale que tous les indigènes de deux agglomérations avaient péri.

Quoique son diagnostic soit souvent basé sur la seule palpation des glandes et que de ce fait les chiffres soient sujets à caution, ils dénotent, sans aucun doute, une épidémie réelle.

Nous avons d'ailleurs, au début de 1911, pu confirmer certaines de ces constatations sur la Fungwe et le long du Lualaba, où le dernier grand village Ulunga, en aval de Bukama, achevait de mourir. Au village de Bukama même, établi jadis dans une palmeraie d'élaïs, en face de l'ancien poste, il n'y avait plus d'indigènes.

Entre le lac Kisale et Bukama, en amont de Nyongwe, les indigènes avaient établi leur village au bord de l'eau, dans des oasis de palmiers, sur d'étroites bandes de terrain surélevé, baignées, à la saison des pluies, par les eaux débordantes du fleuve. La *Glossina palpalis* y abondait et son contact avec l'homme y était régulier et constant toute l'année. La chaleur humide qui y régnait était éminemment favorable à l'évolution des trypanosomes chez la glossine. Il n'est pas étonnant dès lors que la maladie y prit une allure épidémique et décima en 3 ans la population.

Mais ce foyer d'infection intense a joué un rôle néfaste pour la dispersion de la maladie à l'Est du fleuve.

En partie, du fait que parmi les porteurs originaires du bief accompagnant les caravanes vers l'Est se trouvaient des sujets véhiculant le trypanosome dans leur sang; en partie parce que l'important marché d'huile de palme qui se tenait dans ces villages était fréquenté assidûment par les indigènes de l'intérieur. Ces derniers y contractaient l'infection et la transportaient dans leurs propres villages.

Nous avons encore pu vérifier le fait en 1911. Dans plus d'un village établi en des lieux non fréquentés par la *Glossina palpalis*, nous avons trouvé des trypanosés ayant visité les dangereuses palmeraies des rives du fleuve.

Quant à l'origine même de la maladie, il est certain qu'elle est venue de l'Ouest. Il est plus difficile de préciser la date exacte de son introduction sur les rives du Lualaba supérieur, bief Kongolo-Bukama, d'où elle a diffusé vers l'Est.

Rappelons que la première caravane importante de soldats et porteurs venue du Kasai est celle conduite par P. Le Marinel, au début de 1891. Elle fut suivie de près par celle d'Alexandre Delcommune, arrivant du Lomami, et par celle de Bia-Francqui (1891-1892). Celle-ci, comme la première, était partie de Lusambo. Nous savons que les rives du Kasai étaient infectées bien avant 1900, alors que le *Trypanosoma gambiense* était encore inconnu.

Ces expéditions eurent comme objectif Bunkeia, résidence du chef M'Siri, établi non loin de la Lufira-Lofoi. Le premier poste belge créé par Le Marinel se trouvait sur cette rivière, à un endroit où celle-ci est encore infestée de *Gl. palpalis*.

Il n'est pas impossible que déjà parmi les soldats et porteurs des premières expéditions belges, aient pu se trouver des trypanosés apparemment sains. Ce qui est certain, c'est que dans la suite et jusqu'en 1907, au fur et à mesure que la maladie, venant des rives du Kasai, s'avancait vers l'Est, le nombre de ces porteurs de parasites, présents dans les caravanes nécessaires pour ravitailler les premiers postes et assurer la relève des soldats, a augmenté.

La durée moyenne de la maladie étant de 3 ans, lorsque les premiers cas typiques de la période léthargique se manifestent, l'infection existe depuis au moins 3 ans.

Pour que la trypanomiase prenne un caractère épidémique, tel que ce fut le cas entre Bukama et le long de la Fugwe, il faut un laps de temps double.

On peut logiquement admettre que dès 1900, sur certains points du bief Kongolo-Bukama, la maladie s'était établie. De là elle s'est étendue vers l'Est, en partie par voie d'eau le long de la Luvua jusqu'à Pweto, sur le lac Moero; en partie par voie de terre.

A partir de 1906, elle règne à l'état vraiment épidémique le long des rives du fleuve et de ses affluents, la Luvua, la Lufira et leurs rivières tributaires. Elle a remonté celles-ci jusqu'aux points où elles ne sont plus habitées par les *Glossina palpalis*.

Nous pouvons brièvement résumer la situation telle qu'elle se présentait au début de 1911, lors de notre arrivée à Bukama (7 mars) ⁽¹⁾.

1. Le long du Lualaba, entre Kongolo et Fundabiabo, la maladie sévit avec une intensité fort variable.

De Kongolo à Ankoro, les rives sont peu peuplées, et dans les villages où nous avons pu faire quelques rapides examens, nous avons reconnu des porteurs de ganglions typiques en petit nombre.

Au dire des indigènes, la maladie du sommeil est en décroissance, mais elle a fauché terriblement dans leurs rangs.

En amont d'Ankoro, vers le lac Kisale, les populations deviennent beaucoup plus nombreuses; leurs villages sont en général situés à 1 km ou plus en arrière de la rive, qu'ils ne fréquentent que pour pêcher; les bords du fleuve ne sont boisés que par endroits; la *Glossina palpalis* y est relativement rare.

D'après les recherches du D^r Raynaud, du Service médical, déjà près de 10 % des indigènes seraient infectés.

(1) D'après des extraits du *Rapport sur les travaux de la mission scientifique du Katanga*, Bruxelles, Hayez, 1913.

D'après nous, c'est la rareté relative des glossines, déterminée par la pauvreté de la végétation le long des rives du fleuve, et surtout l'éloignement des villages du bord de l'eau qui ont préservé ces peuplades de l'invasion épidémique du fléau, tel qu'il a sévi chez les populations habitant plus au Sud.

Lorsqu'on se rapproche de la zone des lacs marécageux qui flanquent le Lualaba au niveau du « graben » de Kisale, toute végétation arborescente disparaît et les eaux du fleuve coulent à travers d'immenses étendues de papyrus, depuis le lac Kabamba jusqu'au lac Upemba; les glossines y disparaissent complètement et les habitants de ces régions marécageuses sont restés indemnes de la trypanosomiase; on n'y trouve qu'un certain nombre de cas importés.

Nous avons dit plus haut ce qui s'est passé entre Nyonga et Bukama, en amont du lac Kisale.

A hauteur de Bukama, l'aspect du lit du Lualaba change, le terrain s'élève, des collines bordent les rives, qui deviennent franchement boisées, les *Gl. palpalis* y pullulent. La plupart des agglomérations riveraines et celles qui étaient situées dans certaines îles du fleuve ont disparu ou sont fortement réduites jusqu'à Fundabiabo. Plus au Sud de ce poste, au-dessous du 10° parallèle, l'épidémie a subi un arrêt et ne paraît se propager que très lentement (observations concordantes des D^{rs} Stohr et Goessens).

Cette progression plus lente est, sans aucun doute, en rapport, non pas avec le nombre de glossines, mais avec les conditions climatiques, au microclimat moins favorable à l'évolution du trypanosome humain chez la glossine (degré d'humidité très variable durant les saisons, température nocturne plus basse).

Rappelons ici que la limite méridionale de l'extension de la *Glossina palpalis* le long du Lualaba se trouve aux gorges de N'Zilo.

2. Le long des deux rivières Kalule, la trypanosomiase a sévi à l'état grave dans les villages fréquentés par les *Glossina palpalis* en toutes saisons; les populations habitant à une certaine distance de l'eau, étant relativement à l'abri des piqûres des glossines, ont beaucoup moins souffert.

Les glossines habitent les rives des Kalule jusqu'aux endroits où ces rivières descendent du Bianco.

3. Le long de la Lufira et de ses affluents, la situation est très sensiblement analogue. En 1910, le D^r Goessens trouve sur la Dikulwe 37 % de trypanosés dans le village de Mirambo et 30 % de malades à Sampwe, sur la Lufira. Des déplacements de villages en des endroits indemnes de glossines ont pu sauver une partie de la population.

4. Le long des rives de la Luvua, depuis Ankoro jusqu'au lac Moero, la maladie a sévi avec intensité. La situation a été bien étudiée en 1911 et en 1912 dans la région de Kiambi, par le D^r Lejeune. Le village le plus infecté qu'il trouva lors d'une première visite fut celui de Muika Pueto, où il y avait près de 40 % de malades. Dans la région de Kiambi même, le pourcentage des trypanosés variait de 12 à 17 %. Ces pourcentages, ainsi que le fait remarquer le D^r Lejeune lui-même, n'étaient pas absolus, car beaucoup de gens fuyaient à cette époque, surtout les femmes et les enfants, d'ailleurs moins atteints que les hommes. Les indigènes établis sur les affluents étaient moins atteints dès que la distance qui les séparait de la Luvua dépassait 5 ou 10 km.

5. Sur la Lubudi, gros affluent de gauche du Lualaba, la *Glossina palpalis* est présente jusqu'à 10°40' de latitude Sud, à 1.139 m d'altitude (Ncave). Le courant très rapide du cours d'eau ne permet guère la navigation indigène que sur des étendues peu considérables, et c'est grâce

à ce fait que la trypanosomiase humaine ne s'est pas uniformément répandue parmi les populations riveraines.

Celles qui habitaient près de l'embouchure de la Lubudi, dans le Lualaba, jusqu'à Mukoko, ont fortement souffert.

De ce qui précède il résulte qu'avant la lutte systématique qui a pu être entreprise contre la maladie du sommeil, celle-ci s'était établie dans toutes les régions où les indigènes étaient en contact avec la *Glossina palpalis*.

En dehors des limites Sud d'extension de cet insecte, ainsi que sur les hauts-plateaux du Katanga, où la mouche disparaît à partir de 1.140 m d'altitude, la maladie n'a pas fait de progrès.

C'est un fait sur lequel Neave et surtout Pearson ont attiré l'attention et que nous avons pu confirmer.

Comme dans maintes de ces dernières régions la *Glossina morsitans* existait souvent en très grand nombre, dans la nature le rôle de cette mouche dans la propagation de l'infection apparaissait négligeable, sinon nul.

C'était déjà l'avis de Neave et de Pearson, comme aussi du D^r Stohr, et c'est aussi la conclusion à laquelle nous sommes arrivé nous-même.

Il n'est pas sans intérêt, me semble-t-il, de reproduire les considérations que nous avons développées à ce sujet dans notre rapport précité :

« Un fait qui nous a frappé dans les vallées de la Fungwe et de la Muanza, c'est la rareté relative des *Glossina palpalis* vis-à-vis de la gravité de l'épidémie et l'abondance de la *morsitans* dans ces vallées chaudes et humides.

» A première vue nous avons eu l'impression que le rôle de la *morsitans* dans la transmission de la maladie n'y avait pas été négligeable, mais en étudiant de plus près la vie des *palpalis*, le long des rivières bordées de

roseaux, nous avons pu constater les migrations considérables de ces mouches en ces endroits (fait que le D^r Stohr a aussi très bien remarqué).

» Nous avons vu près de Muombo que la *palpalis* peut être momentanément absente des rives de la Fungwe et habiter alors les villages indigènes distants de plusieurs kilomètres de la rivière.

» Les populations de la région entourent leurs villages de fossés profonds qui, dans les parties basses, ne se désempissent complètement d'eau que vers la fin de la saison sèche.

» Sur les talus qui bordent en dedans ces fossés poussent des euphorbes vivaces, des *Ficus* ou de grands roseaux dont l'ombre est suffisante pour abriter les *palpalis*.

» Les agglomérations de Butumba, Katalla et des rives Est du lac Upemba vivent dans des régions où la *palpalis* n'existe pas; la *morsitans*, au contraire, y est fréquente, du moins à la saison sèche.

» La trypanosomiase fait des victimes parmi ces tribus, et certains villages de l'Upemba et de Katalla ont disparu; les Butumba restent les moins éprouvés, mais dans l'ensemble ces populations ont infiniment moins souffert que celles qui vivent au contact des *palpalis*.

» D'un autre côté, ces indigènes ont des relations constantes avec les villages Kisamba et Kibanda, ainsi qu'avec les gens du fleuve où ils vont acheter de l'huile de palme. La rive Est de l'Upemba se trouve à 6 heures de pirogue à peine de Nyonga, et, d'après nous, il n'est pas impossible que des *Glossina palpalis* amenées du Lualaba aient habité temporairement les fossés de certains villages au bord de ce lac.

» Il est remarquable que dans ces régions les enfants paraissent rester indemnes de la maladie : sur cent trente-cinq enfants que nous avons pu examiner, aucun n'était atteint; comme ils ne voyagent guère encore, ils n'ont pu s'infecter au dehors.

» Le long du Lualaba, la situation est toute différente : la *palpalis* fréquente les villages mêmes, et les enfants, comme les adultes, sont contaminés dans la même mesure.

» Près du lac Kabwe, nous avons trouvé l'emplacement de l'ancien village de Kitompo Watura, abandonné à cause de la maladie. Ici non plus il n'existe pas de *palpalis*; les *morsitans*, au contraire, y sont franchement abondantes, mais, de nouveau ce village est à deux heures et demie de la Fungwe et à cinq heures d'Ulunga, sur le Lualaba ».

Nous ne sommes donc pas parvenu à nous convaincre d'une façon absolue que la *Glossina morsitans* ait pu jouer un rôle actif dans la propagation de la maladie du sommeil au Katanga.

Alors que dans les expériences de laboratoire, sous les conditions climatériques existantes à Sankisia (9°6' lat. Sud, 750 m), cette mouche s'infecte de souches locales de *Trypanosoma gambiense*, son rôle dans la nature doit être considéré comme tout à fait secondaire.

Les événements qui se sont écoulés depuis septembre 1912, où cette conclusion fut formulée, sont venus confirmer son bien-fondé.

Le danger de la propagation vers l'Est et le Sud du *Trypanosoma gambiense* par la *Glossina morsitans* n'était pas à redouter. Il n'en était pas de même de la possibilité d'introduction au Katanga du nouveau trypanosome humain découvert en Rhodésie et qui, lui, dans la nature, était propagé par la *Glossina morsitans*.

Pour éviter cette éventualité, des mesures spéciales durent être prises à la frontière Sud-Est de la province et aux points d'entrée des caravanes venant de Rhodésie. Le passeport médical obligatoire fut imposé et les Rhodésiens furent soumis à un nouvel examen à la frontière. Ces mesures combinées avec les efforts que fit le Gouver-

nement anglais pour limiter l'extension de la maladie ont empêché l'introduction du *Trypanosoma rhodesiense* dans le Katanga.

La situation que nous venons d'exposer dans ses grandes lignes était celle qui existait antérieurement aux mesures pratiques qui ont pu être prises pour lutter contre la maladie du sommeil (1910, 1911 et 1912). Ces deux dernières années marquent le début de la lutte efficace, rendue possible par l'augmentation du personnel, qui ne sera pourtant renforcé que progressivement et subira un temps d'arrêt par suite de la première guerre mondiale.

Nous avons traité autre part du rôle des lazarets ⁽¹⁾, dont l'expérience démontra bientôt l'insuffisance au point de vue prophylactique.

Au Katanga aussi, le rôle des lazarets apparut rapidement illusoire et, naturellement, les médecins adoptèrent le traitement des malades dit « ambulatoire ». Les lazarets ne servirent plus qu'à l'hospitalisation des malades graves, les trypanosés valides étant traités en liberté. Mais pour que nos mesures thérapeutiques aboutissent, d'une part, à la guérison du plus grand nombre de malades à la première période, et, d'autre part, à la suppression du plus grand nombre de porteurs de parasites, il s'avéra nécessaire, non seulement de dépister les malades dans leurs villages respectifs, mais aussi d'assurer leur traitement chez eux. Je dois déclarer ici que c'est le D^r E. Lejeune, qui, à Kiambi, dès le début 1912, réalisa le premier ce système qui dans la suite fut adopté, avec des modalités diverses, dans les autres régions de la Colonie.

Je ne crois pas m'écarter du but que je me suis proposé en rassemblant ces documents, en terminant par un tableau qui résume l'évolution de la maladie depuis 1933 jusqu'à 1948.

(1) Inst. Roy. Col. Belge, *Bull. des séances*, 1948, t. XXIX, p. 943.

Années	Indigènes examinés	Nouveaux cas	Anciens cas	Total de cas traités	Indice d'infection nouvelle
1933	234.868	1.126	4.627	5.753	0,48 %
1934	248.869	1.274	2.731	4.005	0,51
1935	271.688	1.038	2.740	3.778	0,38
1936	318.708	904	2.167	3.071	0,28
1937	381.029	874	—	—	0,23
1938	328.825	610	2.315	2.925	0,18
1939	429.458	781	2.235	3.036	0,18
1940	350.733	1.030	2.117	3.147	0,29
1941	255.242	547	3.155	3.713	0,21
1942	191.378	732	1.756	2.488	0,38
1943	215.324	720	1.114	1.834	0,33
1944	164.848	486	989	1.475	0,29
1945	240.952	307	800	1.107	0,12
1946	141.074	183	426	609	0,13
1947	91.712	259	368	627	0,28
1948	213.176	338	550	888	0,15

Ce tableau montre l'aboutissement de la lutte menée pendant 38 ans contre le fléau.

Le rapport du Médecin en chef pour 1948, commentant les chiffres des années 1940 à 1948, dit à leur sujet :

« Lorsqu'on examine en détail ⁽¹⁾ les indices des nouveaux cas, on constate que ceux-ci demeurent largement au-dessous de 1 %. Le sous-secteur de Bukama fait cependant exception à cette affirmation et l'indice y est très légèrement supérieur : 1,05 %. Trois cercles de ce sous-secteur, ceux de Fungwe, Kiboy et Nyonga, ont même respectivement accusé des indices de 1,91 %, 1,43 % et 2,27 %, pourcentages qui ne leur font cependant pas encore prendre rang parmi les foyers actifs de trypanosomiase ».

⁽¹⁾ Il veut désigner ici les détails qui figurent dans le rapport du Médecin provincial d'Elisabethville, qu'il ne peut reproduire « in extenso » dans le *Rapport général*.

Si j'ai reproduit ce commentaire, c'est parce qu'il fait ressortir à nouveau la situation spéciale qui existe sur le bief du Lualaba, Nyonga-Bukama. Malgré une action plus intense que partout ailleurs, on ne parvient pas à réduire l'indice des nouvelles infections au-dessous de 1 %. C'est qu'il y existe une situation spéciale extrêmement favorable à l'entretien de la trypanose. Elle exige une vigilance médicale qui ne peut se ralentir à aucun moment.

Un indice de nouvelle infection de 2,27 % signifie que si l'on arrêtait la lutte, on arriverait en moins de 3 ans à dépasser 7 %.

En ce qui concerne les autres régions du Katanga, elles peuvent désormais être considérées comme indemnes de la maladie du sommeil. Le nombre exact de victimes que celle-ci a faites ne peut être exactement déterminé; il représente certes un total de vies humaines extrêmement élevé.

Il est bon de réfléchir à ce qu'aurait représenté pour une province industrielle la valeur d'un pareil capital humain.

Le 17 juin 1950.

D^r A. Duren. — Quelques données sur la situation démographique de la cité indigène de Léopoldville entre 1923 et 1947.

A de nombreuses reprises, les autorités gouvernementales et les sociologues du Congo belge se sont inquiétés de la situation démographique des autochtones de ce territoire. Deux sortes de groupements ont retenu plus particulièrement leur attention :

a) Certaines régions rurales, comportant surtout des groupements coutumiers, où des coups de sonde et des observations partielles ont fait conclure à un excédent de décès sur les naissances. Le déséquilibre démographique y est imputé bien plus à une carence dans les naissances qu'à un taux anormal de la mortalité. Le phénomène incriminé a été qualifié de « dénatalité ».

b) Les agglomérations extra-coutumières et plus particulièrement les grandes cités indigènes des centres urbains.

Ces cités indigènes présentent, au point de vue démographique, toute une série de caractères parmi lesquels il y a lieu de retenir surtout, au point de vue qui nous occupe, l'instabilité du nombre, qui varie en raison de la conjoncture économique, et la prépondérance de l'élément masculin sur l'élément féminin.

L'objet de cette courte note, qu'il faudra bien qualifier de préliminaire, se limite à l'une de ces cités, la plus vaste, celle de Léopoldville.

L'auteur s'excuse vivement de ne pouvoir qu'ébaucher la description d'une situation dont il aurait voulu donner une image plus complète et plus exacte. Malgré ses tentatives, il n'a pas été en mesure d'obtenir des informa-

tions précises et uniformes sur une période suffisamment longue. Il a dû se contenter des données que renferment les rapports médicaux de la Colonie, données qui sont variables en importance et en précision suivant les années ⁽¹⁾. Il n'abandonne pourtant pas l'espoir que les autorités qui président aux destinées de la ville de Léopoldville puissent ultérieurement mettre à la disposition de l'Institut Royal Colonial Belge les éléments d'une étude plus complète, et éventuellement plus exacte.

Il se contentera donc de produire ici quelques données partielles se rapportant aux années 1923 à 1947, c'est-à-dire sur une période de 25 ans, concernant les éléments suivants :

- a) La population totale de la cité indigène de Léopoldville et sa répartition entre hommes, femmes et enfants;
- b) Le nombre de naissances et de décès;
- c) Certaines causes importantes de mortalité;
- d) Les conclusions qu'il croit pouvoir tirer de cette esquisse modeste et imparfaite.

a) **Population totale de la cité indigène.**

Le montant global de la population est bien souvent estimatif. La distinction est malaisée entre la population considérée comme stabilisée et la population considérée comme flottante. Durant de nombreuses années la population du camp militaire a été rangée dans la population flottante. Plus tard, et certainement depuis 1942, les habitants du camp militaire et des corps de policiers sont rangés parmi la population stable.

Durant la période 1926 à 1931, l'Office du Travail grossit la population flottante et alourdit notablement le

(1) Le Service médical du Congo belge n'est pas chargé de l'établissement des statistiques démographiques, mais il s'y intéresse autant pour mieux définir son champ d'activité que pour mesurer les résultats de l'action médicale entreprise.

taux de mortalité. L'Office du Travail accuse une moyenne de présences relativement faible, qui varie dans des limites de l'ordre de 400 à 1.500 personnes. Les décès rapportés sont relativement nombreux :

126 en 1926; 266 en 1927; 63 en 1928; 86 en 1929;
177 en 1930.

Le tableau qui suit donne le résultat de nos investigations. On y remarquera de nombreuses lacunes.

Années	Population fixe				Population flottante	Total général
	Hommes	Femmes	Enfants	Total		
1923 ...	13.882	5.431	3.638	22.951	2.049 ?	25.000
1924 ...	?	?	?	?	?	25.000 ?
1925 ...	?	?	?	?	?	27.500 ?
1926 ...	?	?	?	?	?	33.000 ?
1927 ...	23.086	6.461	2.631	32.178	4.134	36.312
1928 ...	27.017	7.509	3.131	37.657	3.943	41.600
1929 ...	30.242	9.239	3.593	43.074	4.446 ?	47.500 ?
1930 ...	?	?	?	36.767	2.703	39.470
1931 ...	20.503	8.378	3.753	32.634	1.934	34.568
1932 ...	15.965	7.462	3.626	27.053	1.753	28.806
1933 ...	?	?	?	25.787	1.307	27.094
1934 ...	12.303	7.173	4.415	23.891	2.121	26.012
1935 ...	?	?	?	24.649	1.973	26.622
1936 ...	?	?	?	27.258	1.446	28.704
1937 ...	?	?	?	28.783	2.981	31.748
1938 ...	15.919	10.070	7.733	33.722	4.042	37.764
1939 ...	?	?	?	?	?	41.511
1940 ...	?	?	?	?	?	44.493
1941 ...	?	?	?	?	?	46.918
1942 ...	?	?	?	?	?	57.197
1943 ...	?	?	?	?	?	67.395
1944 ...	?	?	?	?	?	67.877
1945 ...	39.220	21.786	23.994	85.010	?	85.010
1946 ...	?	?	?	?	?	110.280
1947 ...	54.911	30.759	33.301	118.971	?	118.971

Quoique ce tableau soit fort incomplet, on peut pourtant en dégager quelques conclusions partielles.

Au départ, c'est-à-dire en 1923,

les hommes représentaient	60,5 %
les femmes	23,6 %
les enfants	15,9 %

Cette situation évolue comme suit durant quelques années considérées comme caractéristiques :

	Hommes	Femmes	Enfants
1923	60,5	23,6	15,9
1929	70,2	21,4	8,4
1932	59	27,5	13,5
1934	51,5	30	18,5
1938	47,2	29,9	22,8
1945	46,1	25,6	28,3
1947	46,1	26	27,9

Il est incontestable que cette population tend progressivement à se normaliser. Si l'on considère la progression très remarquable du nombre des enfants, il n'est aucune raison de désespérer de son avenir démographique. La carence se manifeste surtout dans le nombre de femmes et, partant, dans le nombre de ménages solidement établis. Par contre, la fertilité des ménages stabilisés apparaît comme satisfaisante.

b) Naissances et décès.

Le tableau que nous reproduisons plus loin provient également des rapports annuels du Service médical. Les données qui y sont produites méritent des critiques parfois sévères.

Tout d'abord nous ignorons le nombre des naissances entre 1923 et 1928. Durant cette période, les décès ont été successivement de 764, 641, 588, 982, 1.647 et 870 au cours des 6 années.

Il est à peu près certain que durant cette période de 6 ans, les naissances ont été en nombre bien inférieur aux décès.

Pour les années qui suivent, il persiste des incertitudes sur les bases mêmes de ces données statistiques. Pour certaines années les données intéressent aussi bien la population stable que la population flottante. Pour d'autres, notamment en 1939, 1940 et 1941, les naissances et les décès de la population flottante sont rapportés séparément et ne sont pas compris dans les données du tableau.

Ci-après les naissances et décès de cette population flottante cités dans l'ordre chronologique de 1939 à 1941 :

Naissances	202	84	81
Décès	372	261	246

De ce fait, le bénéfice démographique se trouve évidemment diminué.

Malgré ces défauts, il persiste une impression d'ensemble de la lecture du tableau qui suit.

Années	Nais- sances	Décès	Bilan		Années	Nais- sances	Décès	Bilan	
			+	-				+	-
1929	380	930	—	550	1939	1.003	454	549	—
1930	356	914	—	558	1940	1.359	454	905	—
1931	378	679	—	301	1941	1.291	646	651	—
1932	345	293 ?	51	—	1942	1.245	1.360	—	127
1933	699	327	372	—	1943	1.281	1.966	—	685
1934	444	281	163	—	1944	1.646	1.835	—	189
1935	479	295	184	—	1945	1.913	1.956	—	43
1936	606	320	286	—	1946	2.994	1.929	1.065	—
1937	792	669	123	—	1947	3.220	1.924	1.296	—
1938	830	517	313	—					

Le moins qu'on puisse déduire de ce tableau c'est que le départ de nombreux célibataires, au cours de la période de crise économique qui sévit il y a une bonne vingtaine d'années au Congo belge, a contribué à stabiliser les ménages et a favorablement influencé le rapport naissances-décès.

Ultérieurement, la situation créée par l'effort de guerre à la période 1940-1945 a de nouveau fait pencher la balance dans le sens du déficit. Pourtant, la situation favorable paraît rétablie, malgré un afflux énorme d'indigènes vers Léopoldville. Les conditions plus favorables de la période de paix et l'activité toujours grandissante déployée par les œuvres médicales et sociales semblent porters leurs fruits.

Les données précises nous manquent pour les années qui suivent 1947. Nous savons pourtant que l'activité de la Maternité à l'Hôpital indigène de Léopoldville a inscrit à son actif au moins 4.000 accouchements en 1949 et quelque 400 accouchements par mois durant les premiers mois de 1950.

c) Quelques causes de décès.

Il résulte d'enquêtes que l'auteur fit personnellement à Léopoldville, il y a quelque 25 ans, que trois grandes causes de mortalité affligeaient cette population : la pneumonie, la dysenterie et la variole.

En 1923, sur 764 décès, 210 sont imputables à la variole.

En 1927, qui fut catastrophique au point de vue morbidité et mortalité, sur 1.647 décès, 399 sont imputables à la pneumonie, 249 à la dysenterie et 227 à la variole. Ce fut là la dernière grande épidémie de variole de la capitale. Les vaccinations répétées réduisirent cette maladie pestilentielle à un rôle effacé.

Quelles furent plus tard les causes prédominantes de mortalité?

Nous n'avons malheureusement pas de données précises sur l'agglomération de Léopoldville. Nous croyons pourtant que la tuberculose a pris une importance de plus en plus grande et que la mortalité infantile, due à des causes multiples, a joué un rôle de premier plan.

La mortinatalité reste élevée. Quelques précisions fractionnaires nous révèlent les données suivantes, sans

grande valeur pour les premières années, mais dignes de considération pour les années récentes :

Années anciennes		Années récentes	
	Mort-nés		Mort-nés
1924	33	1942	242
1925	33	1943	331
1926	39	1944	327
1927	35	1945	436
1928	49		
1929	66		
1930	62		
1931	44		

d) **Conclusions.**

Les agglomérations extra-coutumières ne représentent que $\frac{1}{5}$ environ de la population autochtone du Congo belge. Aussi est-ce aux $\frac{4}{5}$ qui habitent les régions coutumières que doit aller le meilleur de notre sollicitude.

Nous ne pouvons pourtant pas nous désintéresser du sort des agglomérations extra-coutumières et notamment des cités indigènes. Bien des raisons doivent même nous inciter à leur consacrer une attention particulière. Parmi ces raisons je n'en citerai qu'une seule, qui est en un mot leur situation démographique actuelle et les espoirs que cette situation éveille légitimement en nous.

On se plaisait autrefois à déclarer que les cités indigènes étaient la perte des autochtones et qu'elles étaient avant tout des mangeuses d'hommes. Nous constatons que ce jugement était trop sévère, voire injuste. Bien organisées, les cités indigènes peuvent devenir des productrices d'hommes.

Les cités indigènes sont un fait qu'il faut considérer dans son objectivité. On peut regretter leur croissance trop rapide, mais c'est là une critique non constructive. Il vaut mieux améliorer leur organisation, y développer les services médicaux et sociaux qui y sont déjà installés, favoriser l'établissement de nouveaux foyers stables en

vue de normaliser la structure démographique de leur population et par le fait même relever le niveau moral et sanitaire de ces importants groupements.

Il apparaît également comme évident que la connaissance plus exacte de la composition démographique des cités et le relevé précis des naissances et des décès, y compris les causes de la mortalité, sont des éléments indispensables aux Pouvoirs publics pour mener à bien une tâche aussi importante et aussi utile.

17 juin 1950.

POST-SCRIPTUM.

Au moment de mettre sous presse l'article précité, le Gouverneur Général du Congo belge nous fait parvenir les documents suivants, émanant des services administratifs de la Ville de Léopoldville, autrefois appelée « District Urbain de Léopoldville ».

Les chiffres produits diffèrent parfois notablement de ceux qui ont paru dans les rapports annuels du Service Médical du Congo belge. Ils sont tantôt plus bas, tantôt plus élevés, excepté toutefois pour les années tout à fait récentes, où les renseignements sont concordants. Ils apportent des indications complémentaires pour les années 1948 et 1949.

Malgré ces discordances, dues surtout à des défauts dans l'organisation de l'état-civil et du recensement (défauts qui paraissent corrigés depuis 1946), les conclusions principales auxquelles nous sommes arrivé restent pertinentes.

Par souci d'objectivité, nous avons tenu à faire suivre notre étude, basée exclusivement sur les rapports médicaux, des données fournies en dernière heure par les Services administratifs de la Ville.

D^r A. DUREN.

11 septembre 1950.

Naissances-décès (cité indigène de Léopoldville).

Années	Naissances	Décès	Mort-nés
1930	351	348	?
1931	301	370	?
1936	645	359	39
1937	813	690	21
1938	874	809	44
1939	1.299	732	94
1940	1.443	733	?
1944	2.152	1.539	327
1945	2.635	1.365	436
1946	2.994	1.496	433
1947	3.220	1.415	509
1948	4.931	2.305	302
1949	6.284	2.273	252

Observations :

Les mort-nés sont compris dans les naissances et les décès qui se rapportent pour les années 1930, 1931, 1936, 1940 à la *fraction* suivante de la population.

Hommes	Femmes	Enfants	Total
11.785	4.186	2.057	18.028
10.226	4.167	1.876	16.269
13.220	8.799	5.234	27.253
14.003	8.698	6.076	28.777
15.819	10.060	7.733	33.612
18.720	10.242	8.865	37.827
17.220	11.088	9.613	37.921

Le nombre des mort-nés est compris dans le nombre des naissances, mais pas dans celui des décès pour les années 1944 à 1949, et se rapportent à la *totalité* de la population.

Population totale.

Années	Hommes	Femmes	Enfants	Total
1923	10.582	3.781	2.338	16.701
1924	11.582	4.167	2.940	18.689
1925	15.505	4.389	3.278	23.132
1926	14.978	5.016	2.512	22.506
1927	19.948	5.250	2.036	27.234
1928	23.813	6.000	2.330	32.143
1929	26.932	7.460	2.662	37.054
1930	20.891	7.117	3.372	31.380
1931	19.354	7.458	3.412	30.234
1932	14.203	6.360	3.172	23.735
1933	12.410	6.186	3.586	22.184
1934	13.418	7.733	4.861	26.012 ⁽¹⁾
1935	13.442	8.076	5.104	26.622
1936	15.220	9.552	5.827	30.582
1937	17.589	9.453	6.672	33.714
1938	20.260	11.019	8.412	39.691
1939	21.439	11.893	10.253	43.585
1940	22.193	12.783	11.908	46.884
1941	24.220	13.425	12.714	50.359
1942	33.086	16.896	17.216	67.198
1943	39.394	19.739	19.884	79.017
1944	38.940	20.234	19.667	78.814
1945	46.858	23.922	25.336	96.116
1946	51.931	28.076	30.813	110.280
1947	54.911	30.759	33.301	118.971
1948	55.526	31.590	38.159	125.275
1949	65.879	37.562	48.819	152.260

Pour les années 1948 et 1949, les trois catégories Hommes, Femmes, Enfants représentent les taux suivants pour 100 :

	Hommes	Femmes	Enfants
1948	44,4	25,2	30,4
1949	43,2	24,7	32,1

**D^r G. Geukens. — Situation démographique des Basuku
du sous-secteur de Feshi durant les années 1946 à 1949.**

(NOTE PRÉSENTÉE PAR LE D^r R. MOUCHET.)

Le R.P. F. Lamal, dans son étude démographique des Basuku ⁽¹⁾, cite par endroits des statistiques de toute la race Basuku, ailleurs pour le S.S. Feshi. Nous ne disposons que des renseignements pour le S.S. Feshi; ainsi nous ne reprendrons de son étude que des chiffres concernant les cercles de Feshi et de Kitona, chaque fois que nous ferons des comparaisons. Le sous-secteur de Feshi comprend environ les $\frac{5}{7}$ de la race; le $\frac{1}{7}$, habitant la rive gauche de l'Inzia (Tsay), connaît une situation favorable; le R.P. Lamal en dit dans son livre, page 88 : « On explique mal pourquoi les trois régions de la rive gauche de la Tsay sont en moindre régression ». Sans pouvoir donner des chiffres, nous savons que la population Basuku de ces régions est en nette progression.

Page 148, tableau 4, le R.P. LAMAL résume la situation pour la période de 1937 à 1943 pour les Basuku des cercles Kitona et Feshi (S.S. Feshi).

	Natalité	Mortalité	Excédent	Taux ‰ annuel
	—	—	—	—
	19.027	24.033	-5.006	-8.21
Coefficient ‰ moyen :	31,02	39,41		

Comment la situation se présente-t-elle depuis lors ?

Natalité	Kitona	Feshi
1946	1.877 complet	176 incomplet
1947	1.684 complet	1.856 complète 1946
1948	1.676 complet	799 complet
1949	1.601 complet	1.050 complet
Total des naissances Kitona-Feshi = 10.719.		

⁽¹⁾ Voir *Mémoire* in-8° de la section des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge, t. XV, fasc. 4, 1949.

La population totale Basuku de ces deux cercles est de 65.000 habitants.

Ainsi nous avons une natalité moyenne par an, pour les quatre dernières années, de

$$\frac{10.719}{4} = 2.679 : 65 = 41 \text{ ‰.}$$

Mortalité	Kitona	Feshi
1946	1.624 complet	193 incomplet
1947	1.501 complet	1.581 complète 1946
1948	1.664 complet	765 complet
1949	976 complet	766 complet

Total des décès Kitona-Feshi = 9.070.

Population totale Basuku = 65.000 habitants.

Ainsi nous avons une mortalité moyenne par an, pour les quatre dernières années, de

$$\frac{9.070}{4} = 2.267 : 65 = 34,8 \text{ ‰.}$$

Ces coefficients (natalité et mortalité) sont légèrement forcés; en réalité ils sont un peu plus bas. On constatera plus loin, où nous détaillerons ces statistiques, que nous avons dépassé pour certains groupements la période de quatre ans.

COMPARATIVEMENT aux statistiques des années 1937-1945, nous avons donc une nette amélioration, natalité plus élevée, mortalité inférieure.

	De 1937 à 1945	De 1946 à 1949
	‰	‰
Natalité	31,02	41,00
Taux de fécondité moyen par an.	121	162
Mortalité	39,41	34,80
Excédent	-8,21	+6,20

Page 73, le R.P. LAMAL donne les coefficients de mortalité aux différents âges pour 1.000 habitants de chaque groupe d'âge.

Comment se présentent ces coefficients pour les dernières années ?

	1937 à 1945	1946-1947	1948	1949	Moyenne 4 ans (environ) ‰
0 à 3 ans	123,00	93 à 96	120	91,00	100,00
3 à 15 ans	21,60	21 à 22	22	15,30	20,00
15 à 45 ans	28,57	32 à 33	23	21,70	27,00
45 ans et plus .	90,70	115 à 120	82	60,00	90,00

Ces coefficients indiquent donc une mortalité moins élevée pour les bas âges, tandis que la mortalité est restée stationnaire pour les adultes et surtout pour les vieillards.

L'année 1949 était favorable pour tous les âges.

Si ces coefficients moyens pour les quatre dernières années reflètent la réalité, nous devons constater un changement dans la composition de la population.

Le R.P. LAMAL donne dans le tableau n° 9, page 128, comme population par catégories d'âges et taux pour 1.000 habitants pour les Basuku du S.S. Feshi pour 1945 :

	1945		1949	
	Nombre	Taux ‰	Nombre	Taux ‰
45 ans et plus ...	4.281	67,00	3.590	55,20
15 à 45 ans	29.268	455,00	29.234	450,00
0 à 15 ans	30.775	478,00	32.140	494,00
	<hr/> 64.324		<hr/> 64.964	

Nous n'avons donc que 640 habitants en plus qu'en 1945, tandis que nous avons enregistré un gain de 1.649 (balance naissances-décès); 1.000 indigènes auraient

ainsi émigré au cours des quatre dernières années (d'après nos registres ce chiffre représente la réalité).

Nous gagnons en nombre pour le total de la population, tandis que nous perdons pour les vieillards; nous nous trouvons donc devant un rajeunissement de la population.

Le R.P. LAMAL traite de la classe creuse page 131.

1945 :	Enfants de 0 à 3 ans	5.652	
	Enfants de 3 à 15 ans... ..	25.150	
		<hr/>	=6.287 — Quotient 0,22
		4	
1949 :	Enfants de 0 à 3 ans	7.041	
	Enfants de 3 à 15 ans... ..	25.099	
		<hr/>	=6.279 — Quotient 0,28
		4	

Fin 1949, la classe de 0 à 3 ans n'est donc pas creuse par rapport à la classe 3 à 15 ans.

Le R.P. LAMAL donne, page 123, le rapport enfants-femmes toutes.

1945	1949
$\frac{30.775 \text{ (enfants 0 à 15 ans)}}{13.388 \text{ (femmes toutes)}} = 158$	$\frac{32.140 \text{ (enfants 0 à 15 ans)}}{19.005 \text{ (femmes toutes)}} = 169$
$\frac{\text{Enfants 0 à 15 ans}}{\text{Femmes adultes}} = 184$	$\frac{\text{Enfants 0 à 15 ans}}{\text{Femmes adultes}} = 190$

Ces rapports sont donc nettement meilleurs qu'en 1945, mais pas encore tellement favorables si on les compare aux statistiques pour tout le Kwango. Le R.P. Lamal donne comme rapport enfants-femmes toutes 177.

Nous sommes donc devant un rapport nourrissons 0 à 3, enfants 3 à 15 : favorable.

Nous sommes donc devant un rapport enfants 0 à 15, femmes toutes : peu favorable.

L'explication se trouve dans ce qui suit. Calculons le rapport enfants 0 à 15 ans, femmes toutes :

1945	1949
$\frac{25\ 150 \text{ (enfants 3 à 15 ans)}}{19.388 \text{ (femmes toutes)}} = 130$	$\frac{25.099 \text{ (enfants 3 à 15 ans)}}{19.005 \text{ (femmes toutes)}} = 132$

Ce rapport n'a donc quasi pas changé, et si le rapport enfants tous, femmes toutes est nettement meilleur qu'en 1945, il est dû au grand nombre de nourrissons; en effet, nous avons enregistré 7.041 nourrissons en 1949, contre 5.625 en 1945.

Ce nombre de nourrissons si élevé est dû à la bonne natalité des dernières années et à une mortalité moins élevée chez les nourrissons.

Si la classe de 0 à 3 ans n'est pas creuse, la classe 3 à 15 ne l'est-elle pas ?

Nous avons, entre les âges de 3 à 15 ans, 25.099 enfants. Pratiquement les enfants figurent dans cette colonne jusqu'à l'âge de 18 ans; nous comptons ainsi 15 générations pour cette catégorie :

$$\frac{25.099}{15} = 1.666.$$

1.666 enfants passent donc chaque année dans la colonne des adultes, sauf, naturellement, les décès que nous avons dans cette catégorie.

Comme mortalité moyenne pour les quatre dernières années pour la catégorie de 3 à 15 ans, nous avons eu 475 décès par an (1,9).

Nous avons donc théoriquement $1.666 - 475 = 1.191$ enfants qui passent annuellement dans la colonne des adultes.

D'un autre côté, nous avons comme mortalité moyenne par an, pour les A. et les V., 1.000 décès (3 %).

La perte causée par la mortalité de 1.000 par an dans les rangs des A. et des V. est donc remplacée par 1.191 enfants dans la colonne des adultes.

Le pronostic n'est donc pas sombre et il l'est moins encore pour l'avenir. La catégorie de 0 à 3 ans a plus de réserve qu'en 1945.

1945	1949
N. 0 à 3 ans 5.625	N. 0 à 3 ans 7.041
E. 3 à 15 ans 25(000)	E. 3 à 15 ans 25(000)
$\frac{\quad}{\quad} = 225$	$\frac{\quad}{\quad} = 281$

Si nous pouvons exprimer un certain optimisme pour la totalité des Basuku, le pouvons-nous également pour chaque groupement ?

GROUPEMENT MUTANGU. — Rive droite de l'Izia (période de 4 ans et 3 mois; nous calculons comme s'il s'agissait de 4 ans exactement) :

Natalité : 1.320 naissances en 4 ans	$\frac{1.329}{4} = 332$	7,5 = 44,2 ‰
Le R.P. Lamal donne en moyen 9 ans		27,0 ‰
Mortalité : 867 décès en 4 ans	$\frac{867}{4} = 217$	7,5 = 29,0 ‰
Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans		32,0 ‰

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
402	3.355	3.756
$\frac{\quad}{7,5} = 53,00$	$\frac{\quad}{7,5} = 447,00$	$\frac{\quad}{7,5} = 500,00$
Classe de 0 à 3 ans, fin 1949	878	
3 à 15 ans, fin 1949	2.878	— Quotient 0,305
Rapport :	$\frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : 3.756}}{\text{Femmes toutes : 2.222}} = 170$	

Comme nous l'avons vu antérieurement, une pareille situation est favorable.

GROUPEMENT KATAMBI (période de 4 ans et 6 mois) :

Natalité : 478 naissances $\frac{478}{4} = 119 : 2,9 = \dots \dots \dots 41,00 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 25,00 \text{ ‰}$

Mortalité : 479 décès $\frac{479}{4} = 119 : 2,9 = \dots \dots \dots 41,00 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 43,00 \text{ ‰}$

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
$\frac{208}{2,9} = 71,7$	$\frac{1.298}{2,9} = 447,6$	$\frac{1.396}{2,9} = 481,00$
Classe de 0 à 3 ans, fin 1949 $\dots \dots \dots 339$		
3 à 15 ans, fin 1949 $\dots \dots \dots 1.057$ — Quotient 0,302		

Quotient favorable, mais...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : 1.057}}{\text{Femmes toutes : 899}} = 117$$

La classe de 3 à 15 ans est donc creuse par rapport aux classes A et V.

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : 1.396}}{\text{Femmes toutes : 899}} = 155$$

Rapports donc loin au-dessous de la moyenne actuelle (169). Situation due à un manque d'enfants entre les âges de 3 et 15 ans. Cette lacune est surtout attribuable à une dénatalité pour les années antérieures. (Voir, par exemple, 1937 : natalité 15 %; moyenne pour 9 ans 25 %).

Le pronostic pour la première quinzaine d'années est ainsi plutôt sombre; la catégorie de 3 à 15 ans n'est pas en mesure de combler le vide créé annuellement dans les rangs des A. et des V. Le quotient favorable de 0,302 permet d'espérer une amélioration pour l'avenir.

GROUPEMENT BUKA KIPANGU (période de 4 ans et 2 mois) :

Natalité : 1.283 naissances $\frac{1.283}{4} = 321 : 7,1 = \dots \dots \dots 45 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 34 \text{ ‰}$

Mortalité : 937 décès $\frac{937}{4} = 234 : 7,1 = \dots \dots \dots 33 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 42 \text{ ‰}$

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
295	3.225	3.581
$\frac{\quad}{7,1} = 41,5$	$\frac{\quad}{7,1} = 454,2$	$\frac{\quad}{7,1} = 504,3$
Classe de 0 à 3 ans, fin 1949 $\dots \dots \dots$	742	
3 à 15 ans, fin 1949 $\dots \dots \dots$	2.839	— Quotient 0,261
Rapport :	$\frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : 2.839}}{\text{Femmes toutes : 2.040}} = 139$	

Ce dernier rapport est donc relativement plus favorable que le rapport nourrissons-enfants. Dans sa totalité le pronostic est bon pour ce groupement; en effet, le rapport

$$\frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : 3.581}}{\text{Femmes toutes : 2.040}} = 176$$

est favorable.

GROUPEMENT MUZENGO (période de 3 ans et 10 mois) :

Natalité : 1.064 naissances $\frac{1.064}{4} = 266 : 6,4 = \dots \dots \dots 41,50 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 30,00 \text{ ‰}$

Mortalité : 1.048 décès $\frac{1.048}{4} = 262 : 6,4 = \dots \dots \dots 40,90 \text{ ‰}$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans $\dots \dots \dots 40,00 \text{ ‰}$

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
287	2.888	3.036
$\frac{\quad}{6,2} = 46,3$	$\frac{\quad}{6,2} = 464,6$	$\frac{\quad}{6,2} = 488,1$

(La population actuelle n'est que de 6.211, tandis que pour les années antérieures, elle était de 6.400; c'est ce total qui a servi à calculer les pourcentages de natalité et de mortalité.)

Classe de 0 à 3 ans	624
3 à 15 ans	2.412 — Quotient 0,259

Quotient peu favorable (la mortalité entre 0 à 3 ans était en moyenne pour les quatre dernières années de 14 %), mais...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : 2.412}}{\text{Femmes toutes : 1.811}} = 133$$

est favorable et...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : 3.036}}{\text{Femmes toutes : 1.811}} = 167$$

est encourageant.

Comparativement à Katambi, la situation est nettement meilleure à Muzengo; elle est attribuable à une natalité plus élevée durant les neuf dernières années à Muzengo, où elle était de 30 ‰ contre 25 ‰ à Katambi.

GROUPEMENT ZALALA (période de 4 ans et 8 mois) :

$$\text{Natalité : } 432 \text{ naissances } \frac{432}{8.299 \text{ population 4 fois recensée}} = 52 \text{ ‰}$$

Rectification : les 52 ‰ se répartissent sur 14 mois et non sur 12 mois.

$$\frac{52 \times 12}{14} = \dots \dots \dots \text{ (par an) } 42,6 \text{ ‰}$$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans 31 ‰

$$\text{Mortalité : } 432 \text{ décès } \frac{432}{8.299 \text{ population 4 fois recensée}} = \dots 52 \text{ ‰}$$

$$\text{Rectification : } \frac{52 \times 12}{14} = \dots \dots \dots \text{ (par an) } 42,6 \text{ ‰}$$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans 43,0 ‰

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
154	933	1.021
$\frac{154}{2,1} = 73,0$	$\frac{933}{2,1} = 442,6$	$\frac{1.021}{2,1} = 484,0$
Classe de 0 à 3 ans		251
3 à 15 ans		770 — Quotient 0,32

mais...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : 770}}{\text{Femmes toutes : 611}} = 126$$

peu favorable.

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants tous 0 à 15 ans : 1.021}}{\text{Femmes toutes : 611}} = 167$$

assez favorable.

Rapport favorable entre 0 à 3 ans et 3 à 15 ans, mais peu favorable entre 3 à 15 femmes; le pronostic est plutôt peu encourageant pour les premières années; la catégorie 0 à 3 au contraire a plus de réserve.

GROUPEMENT LOANDA (période de 4 ans et 10 mois) :

<i>Natalité</i> : 309 naissances	$\frac{309}{6.596 \text{ population 4 fois recensée}} = 46,8 \text{ ‰}$
Rectification : $\frac{46,8 \times 12}{14} = \dots$	(par an) 40 ‰
Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans	21 ‰
<i>Mortalité</i> : 315 décès	$\frac{315}{6.596 \text{ population 4 fois recensée}} = \dots 47,7 \text{ ‰}$
Rectification : $\frac{47,7 \times 12}{14} = \dots$	(par an) 40,8 ‰
Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans	25 ‰

(Pour les seize derniers mois, elle était de 48,1, soit 36 ‰.)

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
145	717	773
$\frac{145}{1,635} = 88,7$	$\frac{717}{1,635} = 437,8$	$\frac{773}{1,635} = 472,8$
Classe de 0 à 3 ans		173
3 à 15 ans		600 — Quotient 0,288

Quotient assez favorable, mais...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : 600}}{\text{Femmes toutes : 504}} = 119$$

défavorable et...

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : 773}}{\text{Femmes toutes : 504}} = 153$$

défavorable.

Le pronostic est sombre pour plusieurs années.

GROUPEMENT BUMBA (période de 4 ans et 4 mois) :

$$\text{Natalité : } 1.333 \text{ naissances } \frac{1.333}{4} = 333 : 7,9 = \dots \dots \dots 42,1 \text{ ‰}$$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans 32 ‰

$$\text{Mortalité : } 1.212 \text{ décès } \frac{1.212}{4} = 303 : 7,9 = \dots \dots \dots 38,3 \text{ ‰}$$

Le R.P. Lamal donne en moyenne 9 ans 38 ‰

Composition de la population fin 1949 :

Plus de 45 ans	15 à 45 ans	0 à 15 ans
509	3.552	3.852
$\frac{509}{7,9} = 64,0$	$\frac{3.552}{7,9} = 449,6$	$\frac{3.852}{7,9} = 487$

Classe de 0 à 3 ans 920

favorable.

$$\begin{aligned} & 3 \text{ à } 15 \text{ ans } \dots \dots \dots 2.932 \text{ — Quotient } 0,317 \\ & \text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 3 à 15 ans : } 2.932}{\text{Femmes toutes : } 2.326} = 126 \end{aligned}$$

assez favorable.

$$\text{Rapport : } \frac{\text{Enfants 0 à 15 ans : } 3.852}{\text{Femmes toutes : } 2.326} = 166$$

assez favorable.

Pronostic pour ce groupement assez bon.

Nous avons passé en revue 7 groupements, dont 5 du cercle de Feshi (ils représentent toute la population Basuku appartenant à ce cercle) et 2 du cercle de Kitona (Buka Kipangu et Muzengo); nous pourrions continuer à

analyser les autres groupements, mais nous croyons avoir suffisamment démontré que les groupements présentent une grande différence, surtout pour ce qui concerne la mortalité, et que la situation générale de la race n'est peu favorable qu'à cause de quelques petits groupements.

Le gain enregistré pour les Basuku du cercle de Feshi, nous le devons au groupement Mutangu et un peu au groupement Bumba; pour le cercle de Kinona, surtout aux groupements Buka, Kipangu, Menikongo et Ngombe.

*
**

Mieux eût valu avoir pu déterminer les causes de cette situation, mais elles sont multiples et une énumération ne serait qu'une reproduction de pages entières de l'étude du R.P. Lamal. Ajoutons seulement que la malaria est plus répandue qu'on aurait cru et fait plus de victimes qu'on le soupçonnait. Retenons également que l'absence d'une bonne autorité indigène dans ces petits groupements exerce son influence : le troupeau, n'étant pas bien guidé, se disperse et périt.

CONCLUSION. — Une amélioration de la situation démographique globale de la race Basuku se remarque pour les quatre dernières années, comparativement aux années 1937-1945. Cette amélioration est attribuable au redressement de la production vivrière (espérons que la pisciculture puisse encore réussir) et à l'œuvre médicale du Foreami, qui, par ses méthodes de travail, par ses dispensaires ruraux, permet à l'indigène de recevoir des soins pour des affections qui emportent souvent l'enfant en peu de jours.

Juin 1950.

O. Roels et L. Thuriaux. — Composition des acides gras totaux d'un échantillon d'huile de pulpe d'*Elaeis melanococca* GAERTNER, récolté à Yangambi.

(NOTE PRÉSENTÉE PAR M. P. STANER.)

Elaeis melanococca, décrit par R. VANDERWEYEN et l'un d'entre nous (1), se différencie des variétés d'*E. guineensis*, notamment par le faible allongement de son stipe, qui constitue un caractère éminemment favorable à l'exploitation.

L'huile extraite de la pulpe d'*E. melanococca* n'a guère fait l'objet de recherches. D'après les données relevées dans la publication précitée, elle se différencie de l'huile extraite de la pulpe d'*E. guineensis*, notamment par un indice d'iode plus élevé et une température de congélation des acides gras plus basse.

A notre connaissance, la composition des acides gras de cette huile n'a jamais été établie, malgré l'importance d'*E. melanococca* pour la sélection du palmier à huile (1).

ÉCHANTILLON.

Origine.

Les échantillons ont été prélevés sur 20 régimes appartenant à 20 arbres choisis au hasard parmi la centaine de spécimens en collection à la Station expérimentale de l'INÉAC à Yangambi. Ces exemplaires, plantés en 1940-1941, proviennent de graines récoltées en 1938 sur quatre *E. melanococca* cultivés au Jardin botanique d'Eala.

Préparation.

Après élimination des fruits détachés accidentellement, les régimes sont stérilisés à l'autoclave pendant 30 minutes, sous une pression de 1 kg, le matin même de la récolte. Les fruits sont ensuite dépulpés au couteau et un échantillon moyen de 600 g de la pulpe de chaque régime est prélevé. Après dessiccation à poids constant à 70° C,

chaque échantillon est extrait intégralement à l'éther de pétrole dans un appareil de Soxhlet en verre. Ces différentes opérations sont menées sans interruption. L'extrait est filtré et débarrassé de l'éther de pétrole par distillation. Les dernières traces de solvant et d'eau sont éliminées par chauffage sous vide, au bain d'eau bouillante; le refroidissement final s'opère sous vide. En vue de leur expédition, les flacons sont remplis jusqu'au goulot.

Caractéristiques.

Celles-ci, déterminées au moment de l'étude de la composition des acides gras, s'établissent ainsi :

	Huile	Acides gras totaux
Densité : D_{40}^{40}	0,8978	—
Début de congélation, °C (1)	—	41,0
Indice de réfraction, n_D^{20} (2)	1,4583	1,4500
Equivalent de saponification	287,4	271,8
Indice d'iode (Wijss)	65,2	67,5
Acides gras libres (en acide palmitique %).	1,2	—
Insaponifiable % (2)	1,0	—
Indice de peroxyde (3) :	5,0	8,3

Nous rapportons ci-dessous, à titre de comparaison, les valeurs correspondantes relevées dans la bibliographie (*Chemical Abstracts*, 1907-1949) :

	(4)	(5)	(6)
Densité	0,8636 (15°)	—	0,9084 (25°)
Congélation des acides gras, °C	33,6	—	—
Equivalent de saponification .	282	285	263
Indice d'iode	83,5	78,1	88,3
Acides gras libres (en acide oléique %)	14,9	29,8	20,5

Les cinq indices d'iode relevés indiquent une variabilité considérable du degré de non-saturation.

(1) Par l'observation de la courbe de refroidissement.

(2) Réfractomètre de Zeiss-Abbe, contrôlé par comparaison avec un réfractomètre de Pulfrich.

MÉTHODE.

Nous avons employé la méthode décrite par T. P. HILDITCH (7) et déjà appliquée à un échantillon d'huile de palme du Congo belge par T. P. HILDITCH, M. L. MEARA et l'un de nous (8).

Cette méthode repose essentiellement sur la séparation des acides gras totaux en fractions aussi simples que possible et dont on détermine la composition d'après l'indice d'iode et l'équivalent de saponification. La séparation s'opère par distillation fractionnée des esters méthyliques.

Ce mode de séparation permet d'obtenir :

1° des fractions d'esters correspondant respectivement aux acides en C_{14} , C_{16} , C_{18} ;

2° des fractions mixtes d'esters correspondant aux acides en C_{14} - C_{16} , C_{16} - C_{18} , C_{18} - C_{20} , avec forte prédominance de l'un des membres de chaque couple;

3° quelques fractions intermédiaires C_{14} - C_{16} , C_{16} - C_{18} , C_{18} - C_{20} , sans prédominance très marquée de l'un des membres de chaque couple.

Par distillation fractionnée, il serait toutefois impossible de séparer, d'une manière adéquate, les acides saturés des acides non saturés présentant un nombre identique d'atomes de carbone. Il y a donc lieu, pour obtenir des fractions finales satisfaisantes, de procéder à une séparation préliminaire en différentes fractions caractérisées chacune par la prédominance soit des saturés, soit des monoéthyléniques, soit des polyéthyléniques.

On peut résumer comme suit la succession des opérations :

Séparation préliminaire.

La séparation des acides saturés s'effectue par cristallisation des acides gras totaux dans l'éther à -30° . La fraction insoluble, qui contient encore une faible proportion d'éléments saturés, est débarrassée de la majeure

partie de ceux-ci par la méthode des sels de plomb en solution alcoolique (7). La fraction non saturée soluble dans l'éther à -30° est séparée, par cristallisation dans l'acétone à -40° , en deux fractions : une fraction insoluble où prédomine l'acide oléique et une fraction soluble riche en acide linoléique et contenant la totalité de l'acide linoléique.

Détermination de l'acide linoléique et de l'acide linoléique.

Par spectrophotométrie après isomérisation (respectivement à 180° et à 170° C) par une solution d'hydroxyde de potassium dans le diéthylène glycol (9).

Distillation fractionnée.

Les esters méthyliques de chaque fraction de cristallisation sont soumis à la distillation, sous une pression de 0,1-0,2 mm Hg. Nous avons utilisé une colonne à empilage chauffée extérieurement, fonctionnant dans des conditions approximativement adiabatiques et conforme au modèle décrit par T. P. HILDITCH (7). Les caractéristiques de cette colonne sont les suivantes :

Diamètre intérieur : 13 mm.

Empilage : monospires de verre, diamètre extérieur : 5 mm.

Hauteur de l'empilage : 60 cm.

Chauffage : assuré par un enroulement de 6 m de fil de Nichrome (section : 0,7 mm; résistance : 2,9 Ω /mètre). L'enroulement, à pas croissant de bas en haut, couvre toute la hauteur de l'empilage; il est constitué de 58 spires distantes d'environ 8 mm dans le bas, d'environ 16 mm dans le haut.

Régulateur de reflux : du type MARSHALL (10).

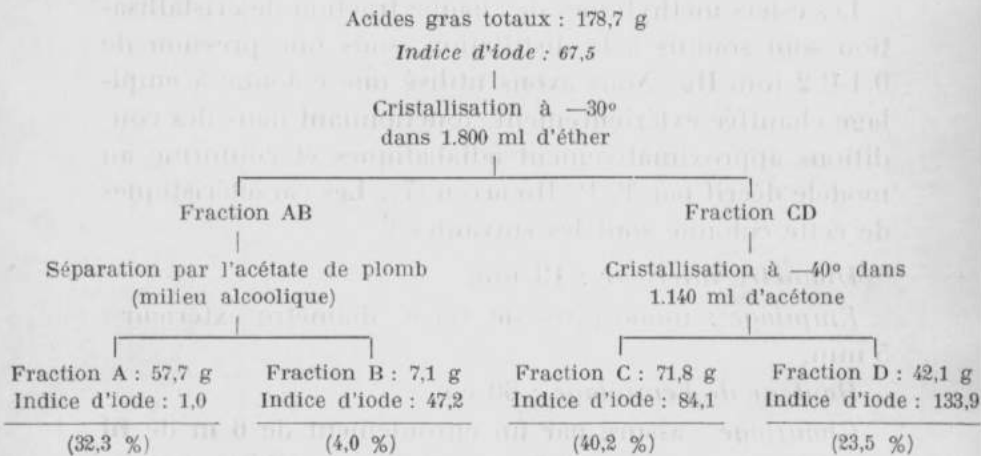
Examen des fractions de distillation.

On détermine, pour chacune de ces fractions, l'indice d'iode et l'équivalent de saponification. Ces données (jointes aux teneurs en acide linoléique et en acide lino-

lénique) permettent de calculer la composition de chaque fraction. Il faut toutefois noter que, pour un petit nombre de fractions intermédiaires ou résiduelles, le calcul de la composition manque de précision. Grâce à une conduite rationnelle des cristallisations et des distillations fractionnées, on peut néanmoins réduire considérablement la proportion (et par conséquent l'influence sur le résultat final) de ces fractions malaisées à interpréter.

**COMPOSITION DES ACIDES GRAS TOTAUX
DE L'ÉCHANTILLON EXAMINÉ.**

La séparation préliminaire s'est effectuée selon le schéma suivant :



L'examen spectrophotométrique des fractions C et D, préalablement soumises à l'isomérisation, a donné les résultats suivants :

	C		D	
	—	—	—	—
Température d'isomérisation, $^{\circ}\text{C}$	170,0	180,0	170,0	180,0
Durée de l'isomérisation, minutes	15	60	15	60
Longueur d'onde, $m\mu$	268	234	268	234
$E_{1\text{ cm}}^{1\%}$	0,0	22,0	18,6	442
Correspondant à :				
Acide linoléique, %	—	2,4	—	46,6
Acide linoléinique, %	0,0	—	3,5	—

La distillation et l'analyse subséquente des fractions de distillation ont permis d'assigner aux fractions de cristallisation la composition suivante :

	A	B	C	D
	(en g pour 100 g d'acides gras)			
Acides saturés :	—	—	—	—
Myristique	2,9	0,7	—	—
Palmitique	85,1	42,1	7,5	1,5
Stéarique	9,1	5,6	1,1	4,9
Arachidique	1,7	—	—	—
Acides non saturés :				
Palmitoléique	—	5,3	—	2,7
Oléique	0,9	45,4	88,9	40,6
Linoléique	—	—	2,5	46,6
Linoléniq.	—	—	—	3,5
Insaponifiable	0,3	0,9	—	0,2

La composition des acides gras totaux de l'échantillon sous examen s'établit comme suit, en % :

Acides saturés :	38,8
Myristique	1,0
Palmitique	32,6
Stéarique	4,7
Arachidique	0,5
Acides non saturés :	61,2
Palmitoléique	0,9
Oléique	47,5
Linoléique	12,0
Linoléniq.	0,8
Acides $C_{14}+C_{16}$	34,5
Acides $C_{18}+C_{20}$	65,5
g acide linoléique pour 100 g acides non saturés	19,6
Rapport $\frac{\text{acides saturés}}{\text{acides non saturés}}$	0,63
Equivalent de saponification observé.	271,8
Equivalent de saponification calculé.	272,0
Indice d'iode observé	67,5
Indice d'iode calculé	67,7

Cette composition ne diffère pas essentiellement de celle des acides gras de l'huile de pulpe d'*Elaeis guineensis*. La teneur en acide palmitique se rapproche des valeurs les plus faibles signalées pour cette dernière huile; la teneur en acide linoléique dépasse légèrement les taux les plus élevés.

Pour les huiles extraites de la pulpe d'*Elaeis guineensis*, H. K. DEAN et T. P. HILDITCH (11) ont étudié la variabilité de leur composition en fonction de l'origine. Ils ont établi que les huiles africaines se différencient en deux groupes bien caractérisés :

A. — Sierra-Leone, Libéria, Côte d'Ivoire (teneur en acide oléique relativement élevée, teneur en acide palmitique relativement basse).

B. — Côte de l'Or, Nigérie, Cameroun, Congo belge (teneur en acide oléique relativement basse, teneur en acide palmitique relativement élevée).

Les caractéristiques notées plus haut pour un échantillon congolais d'huile de pulpe d'*E. melanococca* répondent à celles d'une huile de palme du groupe A, sauf en ce qui concerne la teneur en acide linoléique des acides gras totaux et la teneur en acide linoléique des acides gras non saturés.

Cette correspondance avec le groupe le moins saturé des huiles de pulpe d'*E. guineensis* ne s'observerait évidemment pas pour les échantillons fortement non saturés qui sont signalés dans la bibliographie.

*
**

Ce travail a été exécuté dans les locaux du Laboratoire de Physiologie végétale de l'Université Libre de Bruxelles. Nous remercions très vivement M. le Professeur M. V. HOMÈS pour son hospitalité.

15 juin 1950.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. R. VANDERWEYEN et O. ROELS, Les variétés d'*Elaeis guineensis* JACQUIN du type « albescens » et l'*Elaeis melanococca* GAERTNER (*Public. de l'I.N.É.A.C.*, série scientifique, n° 42; 1949).
2. Report of the Sub-Committee on determination of insaponifiable matter in oils and fats (*Analyst*, 58, pp. 203-211; 1933).
3. C. H. LEA, The effect of light on the oxidation of fats (*Proc. Roy. Soc. Lond.*, 108 B, pp. 175-189; 1931).
4. ANONYME, Fruit of the South American Noli palm as source of oil (*Bull. Imp. Inst.*, 17, pp. 186-189; 1919; cité d'après *Chemical Abstracts*, 14, p. 1230; 1920).
5. E. R. BOLTON et D. G. HEWER (*Analyst*, 1917, cité d'après 1).
6. H. T. CARDOSO et G. GUIMARAES VILLELA, Provitamin A of palm oil (*Mem. Inst. Oswaldo Cruz*, 35, pp. 771-777; 1940; cité d'après *Chemical Abstracts*, 35, p. 6823; 1941).
7. T. P. HILDITCH, The chemical constitution of natural fats, Chapman and Hall, London; 1949.
8. T. P. HILDITCH, M. L. MEARA et O. A. ROELS, The composition of commercial palm oils. Part VI : Component acids and glycerides of a Belgian Congo palm oil [*J. Soc. Chem. Ind. (London)*, 66, pp. 284-288 T; 1947].
9. T. P. HILDITCH, R. A. MORTON et J. P. RILEY, The spectographic determination of linoleic, linolenic and elaeostearic acids (*Analyst*, pp. 68-74; 1945).
10. M. J. MARSHALL, Improved laboratory rectifying column (*Ind. Eng. Chem.*, 20, p. 1379; 1928).
11. H. K. DEAN et T. P. HILDITCH, The composition of commercial palm oils. Part III : Some characteristic differences between the component acids of oils... [*J. Soc. Chem. Ind. (London)*, 52, pp. 165-169 T; 1933].

Séance du 15 juillet 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. P. Fourmarier, vice-directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, M. Robert, membres titulaires; MM. L. Hauman, A. Jamotte, J. Lepersonne, F. Mathieu, J. Schwetz, P. Staner, membres associés; M. J. Van Riel, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Absents et excusés : MM. R. Bouillenne, R. Mouchet, W. Robyns, L. Mottoulle.

Représentation de l'I. R. C. B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga.

Le Secrétaire général annonce que l'Institut sera représenté par son président, M. A. Moeller de Laddersous, aux cérémonies prévues à Elisabethville au mois d'août 1950, pour commémorer le cinquantième anniversaire du Comité Spécial du Katanga.

Observations sur les genres africains *Oxystigma* et *Pterygopodium* (Caesalpiniaceae).

M. L. Hauman présente une note intitulée comme ci-dessus, par M. J. Léonard, Docteur en Sciences U.L.B., attaché à l'Inéac. (Voir p. 744.)

L'anémie en cellules à faucille.

M. le D^r A. Dubois présente un manuscrit rédigé par les D^{rs} J. et C. Lambotte-Legrand, sur une forme d'anémie frappant les enfants indigènes de Léopoldville.

M. le D^r P. Gérard est désigné comme second rapporteur.

Zitting van 15 Juli 1950.

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *P. Fourmarier*, vice-directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren *R. Bruynoghe*, *H. Buttgenbach*, *A. Dubois*, *P. Gérard*, *J. Henry de la Lindi*, *M. Robert*, titelvoerende leden; de heren *L. Hauman*, *A. Jamotte*, *J. Lepersonne*, *F. Mathieu*, *J. Schwetz*, *P. Staner*, buitengewoon leden; de heer *J. Van Riel*, corresponderend lid, alsook de heer *E.-J. Devroey*, secretaris-generaal.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *R. Bouillenne*, *R. Mouchet*, *W. Robyns*, *L. Mottoulle*.

Vertegenwoordiging van het K. B. K. I. op de plechtigheden van het Bijzonder Comité voor Katanga.

De *Secretaris-generaal* deelt mede dat het Instituut door zijn Voorzitter, de heer *A. Moeller de Laddersous*, op de herdenkingsplechtigheden voorzien te Elisabethstad in Augustus 1950 voor het vijftigjarig bestaan van het Bijzonder Comité voor Katanga zal vertegenwoordigd zijn.

Waarnemingen omtrent de Afrikaanse soorten *Oxystigma* en *Pterygopodium* (*Caesalpinaceae*).

De heer *L. Hauman* legt een nota voor getiteld « Observations sur les genres africains *Oxystigma* et *Pterygopodium* (*Caesalpinaceae*) », opgesteld door de heer *J. Léonard*, Doctor in de Wetenschappen U.L.B., attaché aan het N.I.L.C.O. (Zie blz. 744.)

Bloedarmoede der inlandse kinderen te Leopoldstad.

De heer *D^r A. Dubois* legt een handschrift voor opgesteld door de *D^{rs} J. en C. Lambotte-Légrand*, over een

Concours annuel 1950.

Se ralliant aux conclusions des rapporteurs les D^{rs} A. Dubois et J. Rodhain, la section décerne le titre de lauréat de l'Institut à M. le D^r P. G. Janssens, pour son travail intitulé : *Mortalité infantile aux Mines de Kilo-Moto*.

Voulant en outre reconnaître la réelle valeur de la réponse envoyée par le D^r M. De Smet pour son mémoire : *De oorzaken der Kindersterfte in de streek van Yangambi (1948-1950)*, la section décide d'accorder une récompense à cet auteur, à titre de mention honorable.

Les deux mémoires précités seront publiés dans la collection des *Mémoires in-8°*.

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale*, tome XX, n° 1, Bruxelles, mars 1950.
2. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique*, tome XV, n° 2, Bruxelles, 1950.
3. *Bulletin Agricole du Congo Belge*, vol. XLI, n° 2, Ministère des Colonies, Bruxelles, juin 1950.
4. *Bibliography of Agriculture*, vol. 14, nos 5-6, U. S. Department of Agriculture, Washington, mai et juin 1950.
5. *Natural History*, vol. LIX, 6, The Magazine of the American Museum of Natural History, New York, juin 1950.
6. TORRES, J., *Mercados Geograficos y Ferias de Navarra*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1948.
7. BRAUN, G., *La Végétation alpine des Pyrénées orientales*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Barcelone, 1948.
8. MARGALEF, R., *Flora, Fauna y Comunidades Bioticas de Las Aguas Dulces Del Pireneo de la Cerdana*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Zaragoza, 1948.
9. *Mededelingen van de Landbouwhogeschool en de Opzoekingsstations van de Staat te Gent*, deel XV, n° 1, Rijkslandbouwhogeschool, Gent, April 1950.

vorm van bloedarmoede der inlandse kinderen te Leopoldstad.

De heer *P. Gérard* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Jaarlijkse wedstrijd 1950.

In overeenstemming met het besluit der verslaggevers, de heren *A. Dubois* en *J. Rodhain*, kent de sectie de titel van laureaat van het Instituut toe aan de heer *D^r P. G. Janssens*, voor zijn werk : *Mortalité infantile aux Mines de Kilo-Moto*.

De sectie erkent echter de echte waarde van het antwoord ingediend door de heer *D^r M. De Smet* voor zijn verhandeling : *De oorzaken van de Kindersterfte in de streek van Yangambi (1948-1950)* en beslist aan deze auteur een beloning te verlenen, ten titel van eervolle vermelding.

Deze twee mededelingen zullen in de *Verhandelingenreeks* in-8° gepubliceerd worden.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, in geheim comité vergaderd, gaan over tot de verkiezing van de heer *J. Van Riel*, als buitengewoon lid, en van de heer *L. Van den Berghe*, als corresponderend lid.

De zitting wordt te 15 u 10 opgeheven.

10. *Cahiers Coloniaux*, série nouvelle, n° 5, Institut Colonial, Marseille, mai 1950.
11. *Oléagineux*, n°s 5, 6 et 7, Revue générale des Corps Gras et Dérivés, Paris, mai, juin et juillet 1950.
12. TORGESON, E., *Astoria Area Oregon*, Soil Survey, n° 20, United States Department of Agriculture, Washington, juin 1949.
13. *Comptes Rendus de Recherches*, n° 3, Travaux du Centre d'Études et de Recherches sur l'Agriculture, Bruxelles, juin 1950.
14. *Acta Geographica*, n°s 7-8, Bibliographie mensuelle de la Société de Géographie, Paris, juillet-août 1950.
15. *The Countryman*, vol. 4, n° 6, Department of Agriculture, Cyprus, juin 1950.
16. *Agricultural Journal*, vol. 20, n° 3, Department of Agriculture, Fiji, septembre 1949.
17. WIANCKO, A., *Morgan County Indiana*, Soil Survey, série 1937, n° 24, Department of Agriculture, Washington, février 1950.
18. *Soil Conservation*, Official Organ of the Soil Conservation Service, Washington, juin 1950.
19. MERTINS, E., *Bibliography of North American Geology 1948*, Geological Survey, Bulletin 968, Washington, 1950.
20. RABBITT, M., SKITSKY, V., VESSELOWSKY, S., *Geophysical Abstracts 139, October-December 1949 (Numbers 111442-11678)*, Geological Survey, Bulletin 966-D, Washington, 1950.
21. DEIS, Ch., *Phosphate Deposits of the Deer Creek-Wells Canyon Area, Caribou County, Idaho*, Bulletin 955-C, U. S. Government Printing Office, Washington, 1949.
22. HADLEY, J., *Preliminary Report on Corundum Deposits in the Buck Creek Peridotite Clay County, North Carolina*, Bulletin 948-E, U. S. Government Printing Office, Washington, 1949.
23. HANLEY, J., HEINRICH, E., PAGE, R., *Pegmatite Investigations in Colorado Wyoming and Utah 1942-1944*, Geological Survey Professional Paper, 227, Washington, 1950.
24. ECKEL, E., *Geology and Ore Deposits of the La Plata District, Colorado*, Geological Survey Professional Paper 249, Washington, 1949.
25. FERGUSSON, H., MULLER, S., *Structural Geology of the Hawthorne and Tonopah Quadrangles, Nevada*, Geological Survey Professional Paper 246, Washington, 1949.
26. *Bulletin de la Classe des Sciences*, tome XXXVI, 4, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1950.

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden
de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, procèdent à l'élection de M. J. Van Riel comme membre associé, et de M. L. Van den Berghe comme membre correspondant.

La séance est levée à 15 h 10.

J. Léonard. — Observations sur les genres africains
Oxystigma et *Pterygopodium* (*Caesalpinaceae*).

(NOTE PRÉSENTÉE PAR M. Luc. HAUMAN.)

Le genre monospécifique *Pterygopodium* a été décrit par HARMS en 1913 ⁽¹⁾, d'après un grand arbre du Cameroun : *P. oxyphyllum* HARMS. Connu par ses fruits seulement, de longues gousses samaroïdes très typiques, ce genre fut placé provisoirement parmi les *Papilionaceae* au voisinage de *Platypodium* VOGEL. En 1925, HARMS décrivit les fleurs ⁽²⁾ et plaça le genre parmi les *Caesalpinaceae*. *Pterygopodium* se caractérisait dès lors comme suit :

Arbres à feuilles pennées; racèmes spiciformes disposés en panicules; bractées et bractéoles minuscules; réceptacle très court; sépales 5, imbriqués; pétales 0; étamines 10, libres; ovaire sessile; style filiforme; ovule 1; fruits samaroïdes à aile subcoriace fort développée.

Par ces caractères, il présentait d'étroites affinités avec les genres *Gossweilerodendron* HARMS 1925 et *Oxystigma* HARMS 1897.

Une étude approfondie des espèces de ces trois genres nous a montré que *Pterygopodium* est bien distinct de *Gossweilerodendron*, mais qu'il doit, par contre, être réuni au genre *Oxystigma*.

Pterygopodium se distingue aisément, en effet, de *Gossweilerodendron* par des folioles coriaces à réticulation peu ou non apparente, par des sépales au nombre

(1) HARMS, *Engl. Bot. Jahrb.*, XLIX, p. 439 (1913).

(2) HARMS, *Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin*, IX, p. 455 (1925).

de 5, par la présence non encore signalée d'un disque charnu entourant l'ovaire, par un ovaire sessile, par un péricarpe parcouru de nervures naissant au sommet du fruit ainsi que par des graines fovéolées.

Les affinités avec *Oxystigma* sont beaucoup plus marquées. Les caractères végétatifs de *Pterygopodium* (notamment folioles coriaces à ponctuations translucides \pm bien visibles et à réticulation lâche peu ou non apparente) se retrouvent, en effet, chez la plupart des espèces d'*Oxystigma*. D'autre part, nous n'avons trouvé aucune différence dans les caractères floraux (fig. 1) des représentants de ces deux genres; seuls les fruits et les graines présentent quelques dissemblances. *Pterygopodium* possède des fruits dont la partie proximale est développée en une longue aile coriace de 6-10 cm de long et des graines couvertes de petites fossettes résinifères. Les *Oxystigma*, au contraire, montrent des graines ruminées et des fruits à aile ligneuse \pm développée selon les espèces. Chez *O. Mannii* (BAILL.) HARMS et *O. Buchholzii* HARMS l'aile est nulle ou réduite à une étroite marge; chez *O. msou* HARMS la partie inférieure du fruit est courtement ailée. Par contre, dans une espèce dont nous donnons ci-après la description, *O. Gilbertii* J. LÉONARD, la partie proximale des fruits est développée en une aile ligneuse atteignant 0-2 et parfois jusqu'à 3,5 cm de longueur. Les fruits de cette nouvelle espèce, ainsi que le montre la figure 2, représentent donc la transition entre ceux des *Oxystigma* précédemment connus et celui de *Pterygopodium*.

Les seules différences persistant entre *Pterygopodium* et *Oxystigma* ne reposent dès lors que sur la consistance et la longueur de l'aile du fruit ainsi que sur la surface des graines, caractères qui, au sein des *Caesalpiniaceae*, n'ont pas une valeur générique. Le maintien de ces deux genres, basé sur ces caractères, obligerait les systémati-

ciens à pulvériser une série de genres voisins. En 1925 déjà, HARMS (1) avait attiré l'attention sur le fait que les limites entre ces deux genres devraient être précisées lorsqu'un matériel plus abondant aurait été récolté.

Il est intéressant de signaler que, d'après NORMAND (2), les bois de *Pterygopodium* et d'*Oxystigma* sont presque identiques en aspect et en structure et que la structure du

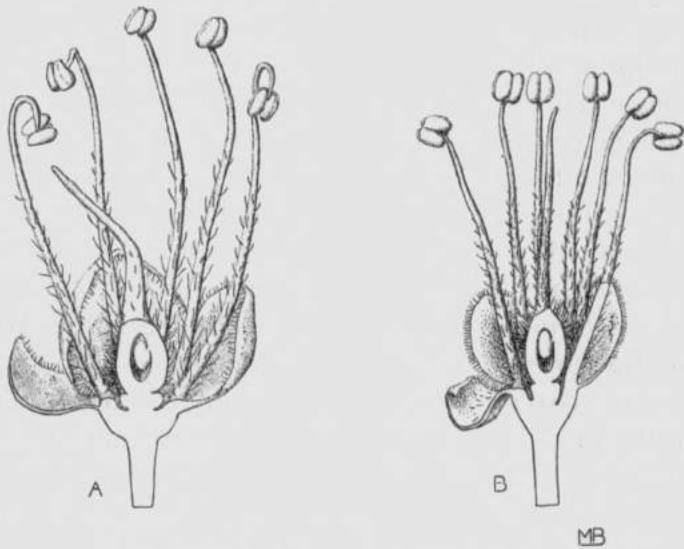


FIG. 1. — Coupe longitudinale de la fleur de
A : *Oxystigma Buchholzii* HARMS ($\times 8$; d'après Louis 12855) et de
B : *Oxystigma oxyphyllum* (HARMS) J. LÉONARD ($\times 8$; d'après Louis 4077)
montrant l'identité de structure.

bois adulte ne peut que confirmer un rapprochement systématique entre ces deux genres; quant à *Gossweilero-dendron balsamiferum*, il présente un bois adulte de structure voisine par la présence de ses canaux sécréteurs disséminés, mais d'aspect différent.

(1) HARMS, *loc. cit.*, p. 461 (1925).

(2) NORMAND, *Bois et Forêt des Tropiques*, 6, p. 148 (1948).

En conclusion, nous proposons pour le genre *Oxystigma* la définition et les subdivisions suivantes :

OXYSTIGMA HARMS sensu ampl. J. LÉONARD

Arbres à bois résinifère. Feuilles alternes, pari- ou imparipennées; stipules petites, très caduques; folioles alternes ou opposées, entières, généralement coriaces, pourvues de punctuations translucides \pm bien visibles; nervures secondaires ascendantes, anastomosées; réticulation lâche, rarement dense, ordinairement peu ou non apparente. Inflorescences en panicules amples de racèmes spiciformes allongés, axillaires ou terminales, solitaires à paucifasciculées; bractées sous-tendant les axes secondaires membraneuses, très caduques; bractées et bractéoles florales petites, caduques, ces dernières n'enveloppant pas le bouton. Fleurs petites; réceptacle cupuliforme, très court; sépales 5 (6), imbriqués, libres; pétales nuls (exceptionnellement présents?); étamines 8 (10), exsertes; filets libres, de même longueur, accrescents, à moitié inférieure pubescente; anthères dorsifixes, s'ouvrant par déhiscence longitudinale; disque charnu; ovaire libre, sessile; ovule 1 (2 ?), inséré près du sommet de la cavité ovarienne; style filiforme, se terminant par un stigmatte effilé. Fruits indéhiscent, \pm comprimés, asymétriques, non stipités, à partie proximale ailée nulle à bien développée; péricarpe parcouru de nervures longitudinales partant du sommet du fruit. Graines solitaires, ruminées ou fovéolées, résinifères.

Après diverses mises en synonymie, le genre *Oxystigma* comprend 5 espèces réparties en 2 sections.

A. — Sect. **Oxystigma** : fructus ala lignosa, nulla vel ad 2 (3,5) cm longa; semina ruminata.

Oxystigma HARMS in ENGL. et PRANTL, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. zu III.3, p. 195 (1897) et IV zu

III.3, p. 125 (1915); Engl. Bot. Jahrb., XXVI, p. 264 (1899).

Eriander WINKLER, Engl. Bot. Jahrb., XLI, p. 277 (1908) (*Rutacea*).

1. **Oxystigma Mannii** (BAILL.) HARMS in ENGL. et PRANTL, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. zum III.3, p. 195 (1897).

Copaifera? *Mannii* BAILL., Adansonia, VI, p. 202 (1865-1866).

Hardwickia? *Mannii* (BAILL.) OLIV., Fl. Trop. Afr., II, p. 316 (1871).

Eriander Engleri WINKLER, Engl. Bot. Jahrb., XLI, p. 277 (1908).

Espèce type, répandue de la Nigérie du Sud à la Guinée espagnole.

2. **Oxystigma Buchholzii** HARMS, Engl. Bot. Jahrb., XXVI, p. 264 (1899).

O. mafuta DE WILD., Bull. Jard. Bot. État Brux., VII, p. 245 (1920).

O. Dewevrei DE WILD., Ann. Soc. Scient. Brux., XLIV, 1, p. 62 (1924).

Petit arbre des bords des eaux, répandu du Cameroun à l'Angola.

3. **Oxystigma msoo** HARMS, Fedde Repert., XIII, p. 417 (1914).

Grand arbre de terre ferme, connu uniquement du Territoire du Tanganyika.

4. **Oxystigma Gilbertii** J. LÉONARD, sp. nov. ab affinissimo *O. msoo* HARMS foliolis oppositis vel suboppositis, magis lanceolatis, coriaceis, punctis pellucidis multo minus densis minusque conspicuis ac reticulatione laxa, vix conspicua, utrinque impressa atque distributione geographica (fig. 2 et 3).

O. Mannii AUCT. non (BAILL.) HARMS; VERM., Mann. Ess. For. Congo Belge, p. 194, p.p. (1923).

Arbor 25-30 m tota alta, resinifera, trunco 70 cm diametro, ramulis foliisque glabris. *Folia* alterna, pinnata; stipulae minutae, caducissimae; petiolus rhachisque simul 0,5-9 cm longa; petioluli 4-5 mm longi; foliola 2-6, oppo-

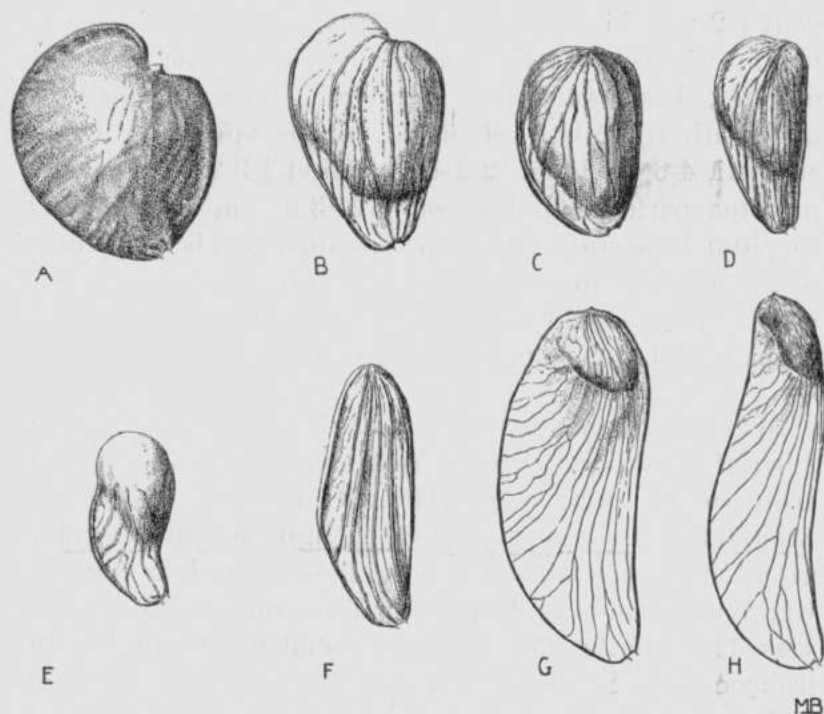


FIG. 2. — Fruits mûrs (sauf F) de diverses espèces d'*Oxy stigma* montrant la variation de la longueur de l'aile :

A : *O. Buchholzii* HARMS ($\times \frac{1}{2}$; d'après Louis 7343); B, C, D, E, F : *O. Gilbertii* J. LÉONARD ($\times \frac{1}{2}$; d'après Léonard 1760, Van der Meiren 37^{bis}, Gilbert 2717); G, H : *O. oxyphyllum* (HARMS) J. LÉONARD ($\times \frac{1}{2}$; d'après Mildbraed 4538 type, Gilbert 1477).

sita vel subopposita, raro alterna (terminalia vulgo opposita), integra, elliptica, elliptico-lanceolata vel lanceolata, leviter falciformia, basi acuta, acuminata, 6-18 cm longa et 2-6,5 cm lata, coriacea, utrinque nitida, paulum dense paulumque perspicue pellucido-punctata; nervi secun-

darii 9-11, adscendentes, anastomosantes; reticulatio laxa, vix perspicua, utrinque impressa. *Racemi* spiciformes elongati in paniculas axillares vel terminales, solitarias vel paucifasciculatas, amplas, 6-13 cm longas dispositi; axes puberuli, laterales 3-5 cm longi (vel ultra ?); pedicelli 1-2 mm longi. *Flores* ignoti. *Fructus* indehiscentes, compressi, asymmetrîci, obovati, obovato-lanceolati vel oblongi, basi obtusi vel rotundati, apice inaequaliter obcordati, rotundati vel obtusi, neque apiculati, neque stipitati, 4-6 cm longi, 2,2-4 cm lati et 1,3-2,5 cm crassi, proxima parte alata, lignosa, 0-2 (3,5) cm longa; pericarpium lignosum, rugosum, fuscum, nervis longitudinalis vulgo prominentibus perspicuisque, ex apice orientibus. *Semina* solitaria, profunde ruminata, 3-4,5 cm longa et 2-3,5 cm lata, resinifera, fusco-rubra.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (fig. 3). — *Congo belge* : *District Forestier Central* : Yambuya, Patalongo, grand arbre de la forêt, mars 1906, *M. Laurent* 1645 (fr.); exploitation Issel au km 20 de la ligne Kindu-Kongolo, grand arbre sans ailes à la base, bois de couleur rougeâtre, veiné, diamètre de plus de 1 m, mars 1921, *Claesens* 119 (stérile, détermination douteuse); km 25 du tronçon CFL Stanleyville-Kindu, altitude 470 m, forêt sèche, fruits brunâtres, abondants, mars 1939, *Vander Meiren* 37^{bis} (fr. seulement); réserve forestière de la boucle de la Tshopo, Stanleyville, arbre de grandes dimensions, avril 1943, *Liègeois* 54 (stérile, plantules); Yangambi, rivière Lubilu, village Busukulu, forêt de terre ferme, arbre en observation 804, *Gilbert* 2717 (fr.; holotypus in Herb. Brux., double in Herb. Yangambi); idem, arbre en observation 803, *Gilbert* 2718 (fr.); idem, en observation 803, *Gilbert* 10400 (fr.); idem, arbre de 25-30 m de haut et de 2,23 m de circonférence, fruits indéhiscents, ligneux, bruns, à partie basilaire aliforme noire, mai 1948, *Léonard* 1760 (fr.).

ÉCOLOGIE. — Grand arbre des forêts de terre ferme, apparemment rare (3 pieds groupés connus dans la région de Yangambi) et très localisé dans la région Nord-Est du District Forestier Central.

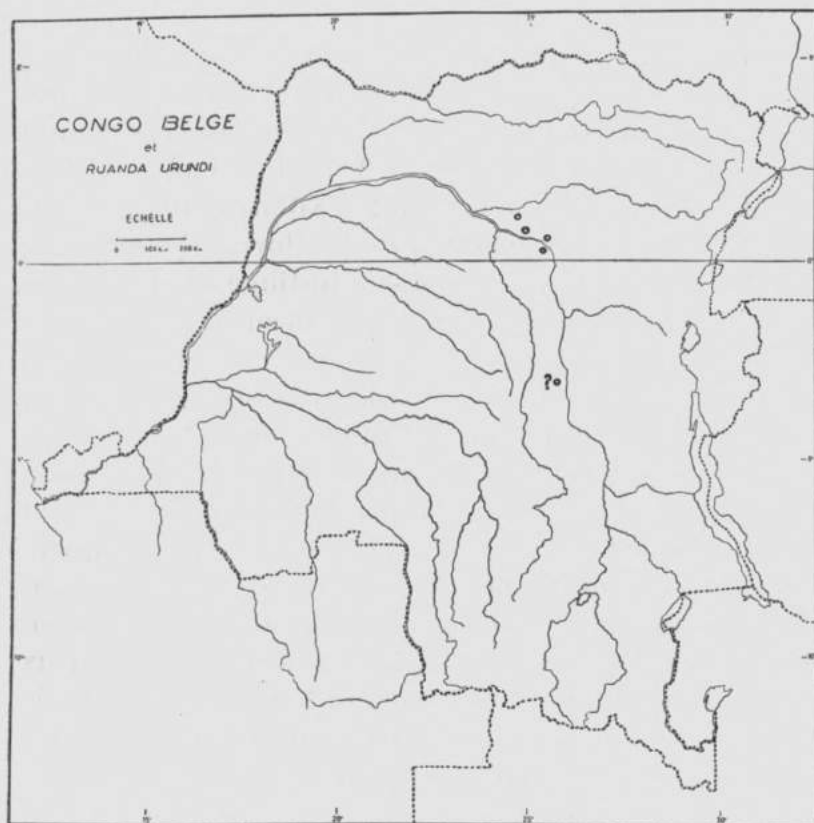


FIG. 3. — *Oxystigma Gilbertii* J. LÉONARD.
Répartition géographique.

NOMS VERNACULAIRES. — Inaolo a akwakwa a libande (c'est-à-dire le cousin de l'*Oxystigma Buchholzii*, dial. turumbu); Kasuku ou Maranda-osafi (région de Stanleyville).

AFFINITÉS. — *O. Gilbertii* se distingue d'*O. Mannii* (BAILL.) HARMS par les folioles plus nombreuses, les rachis foliaires plus longs, la forme des folioles ainsi que par ses fruits; il s'éloigne d'*O. Buchholzii* HARMS par le port, l'écologie, les axes des inflorescences pubérens et la forme du fruit.

C'est avec *O. msoo* HARMS que cette nouvelle espèce présente le plus d'affinités. Les échantillons congolais correspondent assez bien à la description princeps donnée par HARMS, basée sur un seul échantillon, vraisemblablement détruit (*Deiningner 2722*, Kilimanjaro, Moschi, Rauwald). Grâce à l'amabilité de M. HOYLE, Conservateur de l'Herbier de l'Imperial Forestry Institute de l'Université d'Oxford, que nous remercions vivement ici, nous avons pu consulter trois autres spécimens de cette espèce récoltés au même endroit que le type (*Greenway 4530*, *Wigg 1445* et *Hoyle 1393*). Ces échantillons se distinguent des spécimens congolais, non seulement par la distribution géographique, mais surtout par des folioles nettement alternes, sensiblement plus ovales, à consistance papyracée et présentant des ponctuations translucides bien visibles et beaucoup plus abondantes ainsi qu'une réticulation beaucoup plus dense, bien visible et en relief sur les deux faces. Afin de mieux préciser les différences, l'examen de ces deux espèces devra néanmoins être repris d'après un matériel complet et plus abondant ⁽¹⁾.

(1) L'examen du spécimen *Bancroft 8*, récolté dans la Rau Forest également et très aimablement communiqué par M. P. J. GREENWAY, botaniste de l'East African Agriculture and Forestry Research Organisation de Amani Tanganyika Territory, a confirmé les différences entre ces deux espèces. Par contre, les échantillons *Zimmermann 3257* (Usambara, Amani, très jeunes boutons) et *Wigg 1888* (Kigoma, Lugufu Forest, stérile), différents de *O. Gilbertii* et appartenant vraisemblablement à *O. msoo* possèdent des folioles plus lancéolées et parfois opposées.

OBSERVATION. — Espèce dédiée à M. GILBERT, ancien chef de la Section des Recherches Scientifiques et de la Division Forestière de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge (I.N.É.A.C.) à Yangambi, le distingué spécialiste des questions forestières congolaises.

B. — *Sect. Pterygopodium* (HARMS) J. LÉONARD, comb. nov. : fructus ala subcoriacea, 6-10 cm longa; semina foveolata.

Pterygopodium HARMS, Engl. Bot. Jahrb., XLIX, p. 439 (1913).

5. **Oxystigma oxyphyllum** (HARMS) J. LÉONARD, comb. nov.

Pterygopodium oxyphyllum HARMS, Engl. Bot. Jahrb., XLIX, p. 439 (1913).

Oxystigma Morteihani DE WILD., Bull. Jard. Bot. État Brux., VII, p. 246 (1920).

Très grand arbre, exploité comme bois de construction et de menuiserie, répandu de la Nigérie du Sud au Congo belge.

Bruxelles, 15 juillet 1950.

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Séance du 30 juin 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. M. Van De Putte, directeur.

Sont en outre présents : MM. J. Beelaerts, R. Bette, K. Bollengier, G. Gillon, G. Moulaert, membres titulaires; MM. C. Camus, F. Clérin, E. Comhaire, L. Descans, E.-J. Devroey, P. Lancsweert, P. Sporcq, membres associés.

Absents et excusés : MM. H. Barzin, R. Cambier, M. De Roover, A. Gilliard, F. Leemans, M. Legraye, F. Olsen.

L'usine hydroélectrique de Koni.

M. R. Bette entretient la section de l'exécution des travaux de la centrale hydroélectrique Bia, établie à Koni, sur la Lufira, au Katanga.

Cette communication fera l'objet d'un *Mémoire* dans la collection in-8°.

Hommage d'ouvrages.

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Present-exemplaren.

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Revue Technique de la Direction et de l'Organisation des Entreprises*, Éditions Science et Industrie, Paris, mars 1950.
2. *Électricité*, n° 61, Éditions Science et Industrie, Paris, mai 1950.
3. *Travaux*, n° 186, Organe de la Technique Française des Travaux Publics, Éditions Science et Industrie, Paris, avril 1950.
4. *Revue Générale de Mécanique*, n° 17, Organe Officiel technique du Syndicat des Industries Mécaniques, Éditions Science et Industrie, Paris, 1950.

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Zitting van 30 Juni 1950.

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *M. Van De Putte*, directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren J. Beelaerts, R. Bette, K. Bollengier, G. Gillon, G. Moulaert, titelvoerende leden; de heren C. Camus, F. Clérin, E. Comhaire, L. Descans, E.-J. Devroey, P. Lancsweert, P. Sporcq, buitengewoon leden.

Afwezig en verontschuldigd : de heren H. Barzin, R. Cambier, M. De Roover, A. Gilliard, F. Leemans, M. Legraye, F. Olsen.

De hydro-electrische centrale te Koni.

De heer *R. Bette* onderhoudt de sectie over de uitvoering der werken der hydroelectrische Bia centrale, te Koni, op de Lufira, in Katanga.

Deze mededeling zal in de *Verhandelingenreeks* in-8° ingelast worden.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, in geheim comité vergaderd, bespreken de aanduiding van kandidaten tot de openstaande plaatsen.

De zitting wordt te 16 u 10 opgeheven.

Séance du 28 juillet 1950.



Zitting van 28 Juli 1950.

Séance du 28 juillet 1950.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. M. *Van De Putte*, directeur.

Sont en outre présents : MM. J. Beelaerts, R. Bette, K. Bollengier, P. Fontainas, G. Gillon, G. Moulaert, membres titulaires; MM. C. Camus, E.-J. Devroey, E. Roger, membres associés.

Absents et excusés : MM. R. Cambier, E. Comhaire, A. Gilliard, F. Leemans et M. Legraye.

Représentation de l'I. R. C. B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga.

(Voir p. 738.)

Comité hydrographique du Bassin congolais.

Le *Secrétaire général* annonce qu'au cours d'une séance tenue le 1^{er} juillet 1950, M. le Ministre P. Wigny a installé au Ministère des Colonies, le *Comité hydrographique du Bassin Congolais*, institué par arrêté du Régent en date du 1^{er} mars 1950.

Le Président félicite à cette occasion les membres de la section qui ont été appelés à faire partie du dit Comité, à savoir :

- MM. *E. De Backer* Président;
- E.-J. Devroey*, Administrateur;
- R. Bette*, membre;
- K. Bollengier*, membre;
- C. Camus*, membre;
- M. Legraye*, membre.

Zitting van 28 Juli 1950.

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *M. Van De Putte*, directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren *J. Beelaerts*, *R. Bette*, *K. Bollengier*, *P. Fontainas*, *G. Gillon*, *G. Moulaert*, titelvoerende leden; de heren *C. Camus*, *E.-J. Devroey*, *E. Roger*, buitengewoon leden.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *R. Cambier*, *E. Comhaire*, *A. Gilliard*, *F. Leemans*, *M. Legraye*.

Vertegenwoordiging van het K. B. K. I. op de plechtigheden van het Bijzonder Comité voor Katanga.

(Zie blz. 739.)

Hydrographisch Comité van het Kongo-Bekken.

De *Secretaris-generaal* kondigt aan dat in de loop van een zitting gehouden op 1 Juli 1950, de heer Minister *P. Wigny* het *Hydrographisch Comité van het Kongo-Bekken* opgericht door Regentsbesluit van 1 Maart 1950 in het Ministerie van Koloniën ingesteld heeft.

De Voorzitter feliciteert de leden van de sectie welke geroepen werden om deel uit te maken van dit Comité, te weten :

De heren *E. De Backer*, Voorzitter;
E.-J. Devroey, Beheerder;
R. Bette, lid;
K. Bollengier, lid;
C. Camus, lid;
M. Legraye, lid.

Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais
au Congo belge.

M. P. *Sporcq* donne lecture de la note qu'il a rédigée à ce sujet. (Voir p. 764.)

Après l'échange de vues, les membres estiment qu'il y a lieu d'attirer l'attention du Gouvernement sur l'importance du rôle dévolu aux engrais dans l'agriculture en Afrique centrale et sur la possibilité d'obtenir des engrais potassiques à partir des micas.

M. G. *Moulaert* veut bien se charger de rédiger un projet en ce sens, à soumettre à M. le Ministre des Colonies.

A propos de la Biographie coloniale belge.

M. E.-J. *Devroey* donne connaissance de la communication présentée sous ce titre à la séance du 17 courant de la section des Sciences morales et politiques, par M. F. *Dellicour*, président de la Commission de la Biographie Coloniale Belge. (Voir p. 651.)

Il fait appel à la collaboration des membres de la section pour la rédaction de notices. A cet effet, une liste des coloniaux notoires dont le souvenir n'a pas encore été retracé sera communiquée aux membres, après les vacances académiques.

Hommage d'ouvrages.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Present-exemplaren.

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *La Chronique des Mines Coloniales*, n° 168, Bureau d'Études Géologiques et Minières Coloniales, Paris, 15 juin 1950.
2. *Technisch-Wetenschappelijk Tijdschrift*, n° 7, Orgaan van de Vlaamse Ingenieursvereniging, Antwerpen, Juli 1950.
3. *Geological Survey Water Supply Paper 1083*, Surface Water Supply of the United States 1947, Part 3, Ohio River Basin, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.

Beschouwingen over de mogelijkheden in Belgisch-Kongo
meststoffen te vervaardigen.

De heer *P. Sporcq* leest de nota welke hij over dit onderwerp geschreven heeft. (Zie blz. 764.)

Na de gedachtenwisseling, achten de leden het nodig de aandacht van het Gouvernement te trekken op de belangrijke rol door de meststoffen te vervullen op gebied van landbouw in Midden-Afrika, en op de mogelijkheid kalizouten te bereiden uit mica's.

De heer *G. Moulaert* gelast zich met het opstellen, in deze zin, van een ontwerp van wens voor te leggen aan de heer Minister van Koloniën.

Over de Belgische Koloniale Biographie.

De heer *E.-J. Devroey* brengt ter kennis der leden de mededeling voorgelegd onder deze titel in de zitting van 17 dezer van de sectie voor morele en politieke Wetenschappen door de heer *F. Dellicour*, voorzitter van de Commissie voor Belgisch Koloniale Biographie. (Zie blz. 651.)

Hij vraagt de medewerking der leden van de sectie voor het opstellen van biographische nota's. Te die einde, zal na het academisch verlof, een rol aan de leden voorgelegd worden met de namen der kolonisten wiens leven nog te beschrijven is.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, in geheim comité vergaderd, verkiezen de heer *F. Campus* als buitengewoon lid.

De zitting wordt te 16 u 15 opgeheven.

4. BROADHURST, W. L., *Ground Water Resources of Clegg County Texas*, Geological Survey Water Supply Paper 1079-B, U. S. Government Printing Office, Washington, 1950.
5. GATEWOOD, J., ROBINSON, T., COLBY, B., HEM, J., *Use of Water by Bottom Land Vegetation in Lower Sufford Valley Arizona*, Geological Survey Water Supply Paper 1103, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
6. KNOX, E., SOULE, R., *Hydrology of Massachusetts, Part 1, Summary of stream flow and precipitation record*, Geological Survey Water Supply Paper 1105, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
7. *Geological Survey Water Supply Paper 1099, Water Levels and artesian Pressure in observation Wells in the United States in 1947, Part. 4, South-Central States*, U.S. Government Office, Washington, 1950.
8. GUINNESS, C., OTTON, E., *Ground-Water Supplies of the Ypsilante Area Michigan*, Geological Survey Water-Supply Paper 1078, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
9. ALEXANDER, W., *Ground Water Resources of Liberty County, Texas*, Geological Survey Water Supply Paper 1079-A, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
10. MAHER, J., JONES P., *Ground Water Exploration in the Natchitoches Area*, Louisiana Geological Survey Water Supply Paper 968-D, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
11. *Geological Survey Water Supply Paper 1091, Surface Water Supply of the United States 1947, Part 11, Pacific Slope Basin in California*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
12. *Geological Survey Water Supply Paper 11088, Surface Water Supply of the United States 1947, Part 8, Western Gulf of Mexico Basins*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
13. *Geological Survey Water Supply Paper 1084, Surface Water Supply of the United States 1947, Part 4, St. Lawrence River Basin*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950.
14. *Annual Report*, n° 4, German Hydrographic Institute, Ham-bourg, 1950.
15. HEUBERGER, J., *Pulvermetallurgische Studien*, I-II, Chalmers Tekniska Högskolans Handlingar, n° 98, Göteborg, 1950.
16. *L'Écho des Mines et de la Métallurgie*, n° 3422, Publication Minière et Métallurgie, Paris, 1950.

17. GÜSTA WRANGLÉN, *On the principles of Electro-deposition of metal powders*, Transactions of the Royal Institute of Technology, n° 37, Stockholm, 1950.
18. STIG REGNELL, *Wood-stave Pipes*, Transactions of the Royal Institute of Technology, Stockholm, n° 33, 1950.
19. ODQVIST, F. K. G., SCHAUB, C., *The Yield point of mild steel at non-homogeneous and compound stress distributions*, Transactions of the Royal Institute of Technology, n° 34, Stockholm, 1950.
20. HALLERT, B., *Contribution of theory of error for double point intersection in space*, Transactions of the Royal Institute of Technology, n° 35, Stockholm, 1950.
21. TISCHER, F., *Die Genauigkeit der Impedanz-Messung bei Mikrowellen*, Transactions of the Royal Institute of Technology, n° 36, Stockholm, 1950.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden
sont adressés aux donateurs. de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, procèdent à l'élection de M. F. Campus comme membre associé.

La séance est levée à 16 h 15.

**P. Sporcq. — Considérations sur la possibilité
de fabriquer des engrais au Congo belge.**

La nécessité de développer l'agriculture dans notre Colonie est une question cruciale pour l'avenir de celle-ci; il le faut pour permettre à la population autochtone de se multiplier et surtout de se stabiliser.

Mais l'agriculture stabilisée, c'est-à-dire exploitant toujours les mêmes parcelles, oblige la régénération de la fertilité des terrains cultivés. Cet entretien de terres se fait au moyen d'engrais, ceux-ci rendant à la terre les éléments nécessaires à sa fertilité, que chaque récolte emporte ou détruit.

Je ne suis pas un agronome, mais j'ai retenu que l'agriculture réclame principalement trois substances qui sont : le phosphore, la potasse et l'azote. Ces substances, si elles sont absentes ou en quantité trop faible dans les terrains de culture, doivent être livrées à ceux-ci sous forme assimilable; le phosphore sous forme de superphosphate, de phosphate précipité ou de scories de déphosphoration; la potasse sous forme de sels solubles et l'azote sous une combinaison telle que par l'oxydation naturelle elle puisse devenir nitrique.

Nous parlerons d'abord des engrais phosphatés. Pour l'instant, je ne crois pas que les scories de déphosphoration puissent être prises en considération, car elles supposent une sidérurgie déjà fortement évoluée que la contingence économique de notre Colonie ne justifie pas encore actuellement.

La fabrication des engrais phosphatés emploie comme matières premières de départ : le phosphate naturel, phosphate tricalcique sur lequel on fait agir de l'acide sulfurique; une partie de la chaux combinée à l'acide

phosphorique est ainsi déplacée; on obtient un mélange de phosphate mono- et bicalcique avec du sulfate de chaux. Par ce procédé classique, en partant d'un phosphate naturel à ± 30 % d'anhydride phosphorique, on obtient difficilement un super à plus de 18 % de P_2O_5 assimilable.

Le mode opératoire initial que je viens de vous décrire très succinctement s'est modifié. Actuellement, on fabrique de plus en plus de phosphate précipité. Le principe de cette industrie est le suivant : on fait agir sur le phosphate tricalcique de l'acide chlorhydrique en présence d'eau; la chaux et l'acide phosphorique passent en solution, les impuretés siliceuses et silico-alumineuses que contiennent les phosphates naturels restent insolubles. On sépare par un moyen quelconque la solution claire d'acide phosphorique et de chlorure de calcium, on l'additionne ensuite de lait de chaux. Il se précipite ainsi du phosphate bicalcique qui est séparé par filtration, séché et livré à l'agriculture. L'avantage de ce procédé sur le super est de permettre de fournir à l'agriculture un produit titrant au moins 30 à 35 % d'acide phosphorique assimilable.

Théoriquement, on peut, dans cette fabrication, partir de phosphate beaucoup plus pauvre que pour la fabrication du superphosphate, puisque pour ceux-ci il faut ajouter de l'acide sulfurique et que tout le carbonate de chaux, qui est l'impureté principale des phosphates, se combinera à celui-ci avant qu'il puisse agir sur le phosphate, et le résultat de l'opération sera un mélange de sulfate de chaux et d'acide phosphorique qui sera pauvre en cette dernière substance si la quantité de carbonate de chaux contenue dans le phosphate naturel de départ est élevée.

Dans l'industrie des phosphates précipités on obtient toujours un produit à teneur constante en anhydride phosphorique, quel que soit le titre du produit de départ.

L'industrie des phosphates nécessite la fabrication de l'acide sulfurique. On part généralement de la pyrite, que l'on grille afin d'obtenir de l'anhydride sulfureux, lequel est transformé en acide sulfurique.

Une tonne de pyrite permet de produire 1,3 à 1,4 tonne d'acide sulfurique; celui-ci est un produit difficile et dangereux à transporter. En conséquence, on place toujours l'usine à superphosphate en complément de l'usine d'acide sulfurique. Dans la préparation des phosphates précipités on fabrique également de l'acide sulfurique; on le fait réagir sur du chlorure de sodium; on obtient ainsi, d'une part, de l'acide chlorhydrique et, d'autre part, du sulfate de soude, qui est ensuite cristallisé et vendu aux consommateurs de ce produit, spécialement les verreries et les glaciers. Après précipitation du phosphate bicalcique, il reste un reliquat important de chlorure de calcium en solution, produit dont l'utilisation est difficile.

Retenons de ce très bref exposé que l'apatite contient de 26 à 30 % d'acide phosphorique; le superphosphate de 16 à 18 % d'acide phosphorique; le phosphate précipité de 30 à 38 % d'acide phosphorique.

Le pourcentage en poids de substances actives dans un engrais a une importance capitale, surtout dans le cadre colonial, car le prix du transport sera le facteur qui régira toute la question. Remarquons qu'en Belgique, pays peu étendu, on place la fabrication du superphosphate à côté de l'usine à acide sulfurique, parce qu'une tonne de pyrite donne 1,3 à 1,4 tonne d'acide sulfurique. Remarquons également, en finalité, qu'une tonne de phosphate tricalcique naturel donne, par ce procédé, près de 2 tonnes de superphosphate. L'avantage de la fabrication de phosphates précipités est de permettre de partir de phosphate naturel moins riche et d'obtenir finalement un produit titrant près du double en acide phosphorique que les meilleurs superphosphates. D'autre part, retenons

que la fabrication du phosphate précipité donne deux sous-produits : le sulfate de soude et le chlorure de calcium.

Voyons maintenant les engrais potassiques. Ceux-ci sont, pour la plupart, extraits surtout ici en Europe hors de gîtes naturels. Ils ne requièrent aucune fabrication proprement dite, si ce ne sont des cristallisations fractionnées qui permettent de livrer la potasse à l'agriculture sous forme de sulfate ou de chlorure titrant 50 à 30 % de K_2O . Je ne crois pas qu'au Congo nous ayons des gîtes importants de ce genre.

Par contre, dans nombre de régions de notre Colonie on rencontre beaucoup de micas dont l'espèce la plus commune est la muscovite : $H_2 K Al_3 (SiO_4)_3$; celle-ci peut contenir jusqu'à 8 à 12 % de K_2O .

En général, une partie de la potasse est remplacée par de la soude, de la chaux ou de la magnésie. Nous avons eu l'occasion d'analyser des terres de recouvrement de gîtes stanifères provenant de l'Est de notre Colonie, qui contenaient jusqu'à 400 à 500 kg de micas au mètre cube. Un simple délitage de ce matériel, suivi d'un tamisage à 1 ou 2 mm, donne des micas impurs titrant 6 à 7 % de K_2O .

En Amérique, certaines roches potassiques sont traitées au four rotatif en mélange avec du chlorure de sodium. A haute température et par simple substitution, la potasse est séparée hors du silicate; une simple lixiviation à l'eau du clinker obtenu met en solution la majeure partie de la potasse, que l'on récupère ensuite par cristallisations successives, le lavage des clinkers se faisant à contre-courant de manière à obtenir à la sortie de la section de lavage des solutions aussi saturées que possible en chlorure de potassium.

Notons que 1 litre d'eau dissout à 50° 470 gr de chlorure de potassium; à 30° 370 gr et à 10° quelque 250 gr.

Il est, par conséquent, possible de récupérer le chlorure de potassium par simple refroidissement des eaux mères sans passer par l'évaporation.

Pour être complet à ce sujet, signalons que certaines usines fabriquent des phosphates composés du type « VESTA »; ceux-ci sont préparés en faisant réagir à haute température des feldspaths potassiques sur de l'apatite. Par double décomposition, on obtient : d'une part, une partie de la potasse des feldspaths solubles et, d'autre part, de l'acide phosphorique assimilable.

Nous avons, pour notre part, expérimenté le procédé suivant pour récupérer hors des micas impurs la potasse. Le mica impur a été imprégné d'une solution de chlorure de calcium. Pour 1 kg de mica on emploie 200 cc d'une solution à 250 gr/l de chlorure de calcium; on obtient ainsi une pâte molle qui, laissée quelque temps à l'évaporation naturelle, devient bientôt assez dure pour être fractionnée en petites boules; celles-ci sont placées telles quelles dans des creusets et chauffées à environ 900°; on obtient ainsi une espèce de clinker qui, après refroidissement, est épuisé à l'eau chaude. Nous avons ainsi obtenu, par kg de mica impur, \pm 100 gr de soluble eau contenant jusqu'à 50 et 60 gr de chlorure de potassium. Si, à la solution de chlorure, avant toute évaporation, on ajoute de l'acide sulfurique, on régénère d'abord de l'acide chlorhydrique et l'on précipite du sulfate de calcium peu soluble, qu'il suffit de séparer par filtration; la liqueur ainsi traitée puis évaporée donne du sulfate de potasse à 70 % de pureté.

Un kg de mica impur à 5 % de K_2O peut, par ce procédé, donner \pm 170 gr de sulfate à 70 % de pureté, qui est un excellent engrais potassique contenant environ 35 % de K_2O , les impuretés qui l'accompagnent étant du sulfate de soude et un peu de sulfate de calcium.

Si donc on voulait installer une fabrique d'engrais à la Colonie, les endroits favorables devraient évidemment se

situer à côté de gîtes à muscovite, pour autant que l'on y disposerait, soit de Kw à bas prix de revient, soit encore de combustible naturel dont l'extraction ne coûterait pas trop cher.

Avant de pousser plus loin cette question il me semble nécessaire d'examiner les sources d'engrais azotés. L'azote, comme nous l'avons dit au début de cet exposé, n'est assimilable par les végétaux que s'il est sous forme de N_2O_5 anhydride azotique. Grâce à la présence dans le sol de bactéries spéciales, on peut introduire dans celui-ci l'azote sous forme d'ammoniaque ou d'amine; les bactéries l'oxyderont et le transformeront en nitrate.

Les principales sources d'azote pour l'agriculture sont les nitrates naturels et certains produits provenant principalement des houilles, les eaux ammoniacales, lesquelles sont transformées en sulfate. Au Congo, je ne crois pas que ces produits aient été signalés en quantité appréciable. Pour parer au manque d'azote naturel assimilable, il s'est créé dans divers pays disposant de sources d'électricité à bas prix, de nombreuses industries qui puisent l'azote de l'air atmosphérique; un des principaux procédés est celui qui consiste à produire la cyanamide.

Voici la description très sommaire de cette industrie : On fabrique d'abord du carbure de calcium. Pour cela on porte à haute température (2.250 à 2.500°) un mélange de chaux et de charbon; ce dernier doit être aussi pur que possible et peu cendreux; la réaction est $CaO + 3C = CaC_2 + CO$. Lorsqu'on a ainsi obtenu le carbure de calcium, celui-ci est chauffé dans une atmosphère d'azote pur, la réaction étant $CaC_2 + N_2 = CNNCa + C$. C'est la cyanamide, qui contient jusqu'à 24 % d'azote en poids. Enfouie dans la terre arable, elle se décompose en amine, puis en ammoniaque, lequel est finalement oxydé et passe à l'état de nitrate.

Les fours de transformation du carbure en cyanamides sont du type à résistance centrale; la masse du carbure

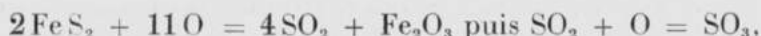
est portée à 900°, température à laquelle la réaction s'amorce; elle se continue seule.

Un autre moyen de capter l'azote de l'air atmosphérique consiste à faire agir sur celui-ci l'effluve électrique; il se forme, aux dépens de l'air, du N_2O_5 ; on fait passer les gaz nitreux sur de la chaux vive; on obtient du nitrate de chaux. La question de la captation de l'azote de l'air est une des industries types pour les pays disposant d'électricité à bas prix; on emploie, soit des fours à arc soufflés, — procédé de Schönner, — soit les fours à arc tournant. Le rendement des fours est de 50 à 60 gr de N_2O_5 par Kwh, soit environ 100 à 120 gr de nitrate de chaux au Kwh. Pour la Colonie, il semble que la fabrication directe du nitrate de calcium aux dépens de l'air atmosphérique est le procédé qui s'adapte le mieux; il ne demande qu'une seule matière première : la chaux, et l'on peut employer de petites unités absorbant 300 à 400 Kw susceptibles de donner par jour 12 tonnes de nitrate de chaux.

Par contre, la production de la cyanamide et, plus spécialement, la fabrication du carbure de calcium obligent la mise en œuvre d'unités beaucoup plus importantes; c'est une question de rendement thermique. De plus, il demande du carbone et de la chaux pure comme matières premières; il faut également admettre des installations importantes pour la liquéfaction de l'air atmosphérique et la distillation fractionnée de celui-ci, afin d'obtenir l'azote pur nécessaire à la deuxième phase du procédé.

Nous venons de passer très succinctement en revue les moyens qui permettent de fournir à l'agriculture les produits qu'elle réclame. Nous avons vu que nous disposons à la Colonie de sources potassiques et que nous disposons dans l'atmosphère d'une source d'azote inépuisable. En principe donc, pour la fabrication des engrais à la Colonie, il ne faut donc apporter qu'un produit de base : c'est le phosphate tricalcique. Il existe, d'autre part, à la Colonie, des gîtes pyriteux importants. Actuellement, la

transformation d'une tonne de pyrite en 1,2-1,3 tonne d'acide sulfurique se fait par les procédés de contact et ne nécessite plus les usines à chambre de plomb qui représentaient un immobilisé énorme. Les catalyseurs sont à base d'oxyde de vanadium; on obtient directement du SO_3 qui permet de produire des acides sulfuriques très concentrés, plus faciles à transporter que les acides dilués. La majeure partie des calories libérées dans la série des réactions :



est captée par des chaudières et une force motrice qui dépasse celle absorbée par la mécanisation de l'usine est récupérée et peut servir à d'autres fins.

La question des possibilités en énergie hydroélectrique à la Colonie a déjà été exposée ici, notamment par notre dévoué secrétaire M. DEVROËY, et il est certain que de très grosses unités hydroélectriques pourraient fournir le Kwh à très bas prix. Le chlorure de sodium est récupérable hors de beaucoup de sources chlorurées sodiques. Les micas sont abondants dans beaucoup de régions.

La chronologie des opérations à envisager en fin de fabrication des engrais serait la suivante : Nous prendrons comme unité de départ une tonne de pyrite. Une tonne de pyrite, suivant ce qui vient d'être exposé, donne 1,3 tonne d'acide sulfurique et ± 20 à 30 Kwh; 1,3 tonne d'acide sulfurique + 1,4 tonne de chlorure de sodium donne 1 tonne d'acide chlorhydrique. Une tonne d'acide chlorhydrique + 1,4 tonne d'apatite, puis, après mise en solution, addition de 600 kg de chaux donnent 1 tonne d'engrais phosphaté à 30-36 % de P_2O_5 et 1,5 tonne de CaCl_2 en solution. Cette quantité de CaCl_2 , qu'il n'est pas besoin de faire cristalliser, mais qu'il suffit de concentrer à bonne densité, permettra de traiter environ 6 tonnes de micas à 5 ou 6 % de K_2O ; nous admettrons ainsi la mise en solution

de 300 à 500 kg de K_2O sous forme de chlorure. Si, à ces eaux mères, on ajoute 600 kg d'acide sulfurique, on régénérera ± 1 tonne d'acide chlorhydrique, on précipitera le sulfate de calcium et l'on obtiendra 1 tonne de sulfate de potassium à 30-35 % de K_2O sous forme d'engrais marchand, après évaporation évidemment.

Enfin, la captation de l'azote de l'air atmosphérique nécessaire pour donner 1 tonne de nitrate de chaux est de ± 12.000 Kwh, mais nous devons noter que 60 % de l'équivalent en calories de ces Kwh sont récupérables, soit par tonne de nitrate de chaux fabriquée $\pm 5.000.000$ de Calories, ce qui permettrait, par exemple, d'évaporer ± 7 tonnes d'eau, c'est-à-dire que les Kwh destinés au chauffage des différentes installations serviront d'abord à chauffer de l'air à 1.200° , tout en fabriquant chaque fois 75 gr de N_2O_5 ; chaque mètre cube d'air sortant de cette fabrication mettra à notre disposition 300 calories qui pourront être employées au mieux et, par exemple, d'abord au chauffage du mélange mica et chlorure de calcium, puis à l'évaporation des solutions de sulfate de potasse.

La demande en calories de la fabrication de 1,5 tonne de sulfate de potasse est approximativement de 2.000.000 de calories pour la réaction et le chauffage, soit en admettant un rendement de 66 % : $\pm 3.000.000$ de calories, auxquelles il faudra ajouter environ 2.000.000 de calories pour l'évaporation et le séchage.

La fabrication du phosphate précipité demande l'équivalent de ± 400 kg de charbon par tonne de phosphate bicalcique fabriqué, soit donc environ 3.200.000 calories, et si l'on veut récupérer le chlorure de calcium, il faudra évaporer 3 à 4 tonnes d'eau pour obtenir les liqueurs à 250 gr de chlorure de calcium par litre demandé pour l'extraction de la potasse. Si l'on additionne toutes ces calories, on arrive à un total d'environ 11.000.000, sur lequel 5 millions sont à notre disposition dans l'air sor-

tant des fours à acide nitrique. Théoriquement, il resterait à fournir $\pm 6.000.000$ de calories, soit l'équivalent d'une tonne de charbon ou de 10.000 Kwh, mais il est évident qu'une bonne partie de ces calories sont destinées à la simple évaporation de liquides; elles peuvent donc être obtenues aux dépens de la simple radiation solaire et, par exemple, les liqueurs de chlorure de calcium pourront être menées à bonne densité par ruissellement sur des fagots, comme cela se passe dans certaines salines.

Nous voyons donc finalement qu'en combinant judicieusement les quantités des différents engrais fabriqués, on peut arriver à l'utilisation complète des calories et des réactivités créées par les Kwh et qu'une seule matière première est nécessaire à importer ou à transporter, je le rappelle, le phosphate naturel.

Toutes les autres peuvent être facilement trouvées sur place et, par conséquent, la fabrication de tous les engrais nécessaires au développement de l'agriculture congolaise se résume en une simple question de fourniture de force motrice à bas prix et du choix judicieux du site géologique dans lequel on l'installera.

Bruxelles, le 28 juillet 1950.

Section des Sciences naturelles et médicales.

Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

	Pages. — Bladz.
Séance du 17 juin 1950	686
Zitting van 17 Juni 1950	687
Communication de M. J. Rodhain. — Mededeling van de heer J. Rodhain : Documents pour servir à l'histoire de la maladie du sommeil au Congo belge, La trypanosomiase au Katanga	686, 687, 692-707
Communication de M. A. Duren. — Mededeling van de heer A. Duren : Quelques données sur la situation démographique de la cité indigène de Léopoldville entre 1923 et 1947	686, 687, 708-717
Présentation par M. R. Mouchet d'une note du Dr G. Geukens. — Voorlegging door de heer R. Mouchet van een studie van de heer Dr G. Geukens : Situation démographique des Basuku du sous-secteur de Feshi durant les années 1946 à 1949	688, 689, 718-729
Présentation par M. P. Staner d'une note de MM. O. Roels et L. Thuriaux. — Voorlegging door de heer P. Staner van een nota van de heren O. Roels en L. Thuriaux : Composition des acides gras totaux d'un échantillon d'huile de pulpe d' <i>Elaeis melanococca</i> GAERTNER, récolté à Yagambi	688, 689, 730-737
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	688-691
Comité secret	691
Geheim comité	689
Séance du 15 juillet 1950	738
Zitting van 15 Juli 1950	739
Représentation de l'I.R.C.B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga. — Vertegenwoordiging van het K.B.K.I. op de plechtigheden van het Bijzonder Comité van Katanga.	738, 739
Présentation par M. L. Hauman d'une note de M. J. Léonard. — Voorlegging door de heer L. Hauman van een nota van de heer J. Léonard : Observations sur les genres africains <i>Oxystigma</i> et <i>Pterygopodium</i> :	738, 739, 744-753
Présentation par M. A. Dubois d'une étude de MM. J. et C. Lambotte-Légrand. — Voorlegging door de heer A. Dubois van een studie van de heren J. en C. Lambotte-Légrand : L'anémie en cellules à faucille	738, 739
Cours annuel pour 1950	740
Jaarlijkse wedstrijd voor 1950	741
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	740, 742
Comité secret	743
Geheim comité	741

Section des Sciences techniques.
Sectie voor Technische Wetenschappen.

	Pages. — Bladz.
Séance du 30 juin 1950	754
Zitting van 30 Juni 1950	755
Présentation par M. R. Bette d'une étude. — Voorlegging door de heer R. Bette van een studie : L'usine hydroélectrique de Koni	
	754, 755
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	
	754, 756
Comité secret	
	756
Geheim comité	
	755
Séance du 28 juillet 1950	
	758
Zitting van 28 Juli 1950	
	759
Représentation de l'I.R.C.B. aux cérémonies du Comité Spécial du Katanga. — Vertegenwoordiging van het K.B.K.I. op de plegtigheden van het Bijzonder Comité van Katanga.	
	738, 739
Comité hydrographique du Bassin congolais. — Hydrographisch Comité van het Congo-Bekken	
	758, 559
Communication de M. P. Sporcq. — Mededeling van de heer P. Sporcq : Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais au Congo belge	
	760, 761, 764-773
Présentation par M. E.-J. Devroey d'une communication de M. F. Dellicour. — Voorlegging door de heer E.-J. Devroey van een mededeling van de heer F. Dellicour : A propos de la Biographie Coloniale Belge	
	651-656, 760-761
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren	
	760-763
Comité secret	
	763
Geheim comité	
	761